



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

VIE
DE
SAINT SIMON DE STOCK

SIXIÈME GÉNÉRAL DES CARMES
FONDATEUR DE LA CONFRÉRIE DU SAINT-SCAPULAIRE

SUIVIE DE LA

Bulle Sabbatine du Pape Jean XXII

AVEC ANNOTATIONS

Par Alfred MONBRUN

MEMBRE CORRESPONDANT DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES, ETC.

Celui qui mourra revêtu du Saint-Scapulaire sera préservé des feux éternels; c'est un signe de salut; une sauvegarde dans les périls et le gage d'une paix et d'une protection spéciales jusqu'à la fin des siècles.

(Paroles de la Sainte Vierge à saint Simon de Stock.)

OUVRAGE APPROUVÉ

Par Mgr l'Archevêque d'Auch et NN. SS. les Evêques d'Aire,
de Périgueux et de Sarlat.

CLERMONT-FERRAND
LIBRAIRIE CATHOLIQUE
M^r BELLET directeur, rue Barbançon, 1

PARIS

LIBRAIRIE DE LA PROPAGATION CATHOLIQUE
Enault et Vuilliat, rue Cassette, 23

1869

V
336

DROITS DE TRADUCTION RÉSERVÉS PAR L'AUTEUR.

VIE
DE
SAINT SIMON DE STOCK
SIXIÈME GÉNÉRAL DES CARMES
FONDATEUR DE LA CONFRÉRIE DU SAINT-SCAPULAIRE
SUIVIE DE LA
Bulle *Sabbatine* du Pape Jean XXII
AVEC ANNOTATIONS
Par Alfred MONBRUN

MEMBRE CORRESPONDANT DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES, ETC.

Celui qui mourra revêtu du saint Scapulaire sera préservé des feux éternels; c'est un signe de salut, une sauvegarde dans les périls et le gage d'une paix et d'une protection spéciale jusqu'à la fin des siècles.

(Paroles de la Sainte Vierge à saint Simon de Stock.)

OUVRAGE APPROUVÉ

• Par Mgr l'Archevêque d'Auch et NN. SS. les Évêques d'Aire, de Périgueux et de Sarlat.

CLERMONT-FERRAND
LIBRAIRIE CATHOLIQUE
M^r BELLET, directeur, rue Barbançon, 2
PARIS
LIBRAIRIE DE LA PROPAGATION CATHOLIQUE
Enault et Vuillat, rue Cassette, 23
1869

A

NOTRE TRÈS-SAINT PÈRE LE PAPE

PIE IX

VICAIRE DE JÉSUS-CHRIST SUR LA TERRE

L'AUTEUR

Dépose humblement ce livre aux pieds de Sa Sainteté
comme un témoignage
de sa vénération la plus profonde et de son dévouement
le plus filial.

APPROBATIONS

Archevêché d'Auch.

François-Augustin DELAMARE, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siège apostolique, Archevêque d'Auch, Primat de la Novempopulanie et des Deux-Navarres, Assistant au trône pontifical, etc.,

Conformément à l'esprit du dernier Concile de notre province et selon le désir de l'auteur, M. Alfred Morbrun, notre diocésain, nous avons fait examiner le livre intitulé : *Vie de saint Simon de Stock.*

D'après le rapport qui nous a été fait, nous estimons, què cet ouvrage peut être imprimé, et que les pieux lecteurs n'y trouveront qu'à s'instruire et à s'édifier.

Donné à Auch, le 11 avril 1868.

† FRANÇOIS-AUGUSTE,
Archevêque d'Auch.

Loco sigilli.

Evêché d'Aire.

*En cours de visites pastorales, à Orx,
près Bayonne, le 9 mai 1868.*

MONSIEUR,

C'est avec bonheur et confiance que je souscris au jugement si favorable que mon vénérable Métropolitain, Mgr Delamare, Archevêque d'Auch, a déjà pro-

noncé sur votre *Vie de saint Simon de Stock*, l'un des anciens généraux des Carmes, et propagateur de la dévotion au saint Scapulaire.

L'histoire d'un si grand thaumaturge va paraître en temps utile. Elle réfutera tous ces maîtres incrédules de l'enseignement officiel, qui blasphèment contre le surnaturel sitôt qu'ils l'entrevoient dans les ombres du passé. Elle affermira les âmes pieuses dans leur foi en la vision miraculeuse que la Très-Sainte Vierge accorda à votre saint héros, qui sert de fondement à la bulle dite *Sabbatine* et qui promet aux associés du Scapulaire la délivrance du purgatoire, le samedi d'après leur mort.

Recevez, Monsieur, mes félicitations sincères et ma bénédiction.

† LOUIS-MARIE,
Evêque d'Aire.

Évêché de Périgueux.

Périgueux, le 6 juillet 1868.

MONSIEUR,

Ecrire la vie d'un saint est une belle mais difficile tâche. Pour y réussir, il faut joindre aux qualités ordinaires de l'historien, c'est-à-dire, à l'amour des patientes recherches, à l'impartialité des jugements, à la clarté et à la précision du style, des qualités plus rares et plus précieuses encore : une piété sincère et solide, le sens chrétien des hommes et des choses.

Vous réunissez, Monsieur, ces qualités du véritable

hagiographe. Votre *Vie de saint Simon de Stock*, le grand propagateur de la dévotion au Scapulaire, est une œuvre laborieuse, écrite d'un style pieux, simple et naturel. Cet ouvrage est propre à édifier les fidèles, et je fais des vœux sincères pour qu'il trouve de nombreux lecteurs dans mon diocèse.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très-distingués.

† N.-JOSEPH,
Evêque de Périgueux et de Sarlat.

PROTESTATION DE L'AUTEUR

Conformément aux décrets d'Urbain VIII et de la sainte Inquisition, en date des années 1625, 1631 et 1634, nous déclarons que, s'il nous est arrivé de donner dans ce livre le nom de *Saint* ou de *Bienheureux* à ceux que l'Eglise n'a pas solennellement investis de ce caractère, c'est dans l'esprit de la plus complète soumission à son autorité souveraine.

Nous déclarons également n'ajouter qu'une foi purement humaine aux grâces, révélations et faits miraculeux rapportés dans cet ouvrage, excepté en ce qui a été confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, dont je suis le fils très-obéissant.

PRÉFACE

En réunissant quelques notes pour raconter brièvement la vie et les œuvres d'un saint Religieux qui a dignement marqué sa place dans son Ordre et qui a laissé une mémoire de bénédictions , nous avons voulu payer notre tribut de respect et de reconnaissance.

Nous avons cru aussi faire une chose utile sous plus d'un rapport, car ce n'est jamais sans profit qu'on lit la vie de ces hommes de zèle et de piété que la divine Providence fait apparaître comme des flambeaux destinés à porter au loin la lumière et à réveiller la foi dans les cœurs. Il semble qu'en lisant le dé-

tail de leurs actions, la vertu en devienne plus aisée. Dans la naissance, l'éducation, les premières études , les travaux apostoliques , la vie religieuse, de saint Simon de Stock, dont nous esquissons la vie, on verra que *le doigt de Dieu était là*, comme dans les tentations, les persécutions et les contradictions auxquelles il a été en butte, tentations, contradictions qui ont consacré son ministère et sa pieuse vie de Religieux. On verra combien il lui a fallu d'énergie et de sainteté pour déployer constamment, malgré les plus vives oppositions, ce zèle ardent qui a été comme le cachet de toute sa vie.

C'est son zèle, c'est sa sainteté, qui lui ont mérité le don des miracles et l'insigne honneur de former cet Ordre du Carmel, lequel a produit tant et de si précieux fruits de salut. Mais le zèle de Simon de Stock fut plus loin : il fonda et propagea l'illustre Confrérie du

Saint-Scapulaire , l'une de celles que l'Eglise a reçues avec le plus de joie et que la piété des fidèles recherche avec le plus d'empressement , Confrérie qui, depuis sa naissance, s'est non-seulement soutenue, mais étendue avec des progrès qui lui ont acquis le plus grand éclat, et qui, victorieuse de la corruption du siècle, subsiste encore dans le monde chrétien , sans dégénérer de son ancienne splendeur. A ce double titre, il nous a semblé que nous rendions un service à nos frères en publiant la vie de saint Simon de Stock.

La division de ce livre est bien simple : vingt chapitres, y compris la Bulle du Pape Jean XXII (ou *Bulle Sabbatine*¹ , accompagné de notes et pièces justificatives , partagent ce travail pour lequel nous demandons l'indulgence du lecteur. Imparfait peut-être sous le rapport de la diction, nous croyons qu'il

a le mérite de l'exactitude ; et nous espérons que nos lecteurs, après en avoir pris connaissance, se joindront à nous pour prier le Seigneur de donner souvent de tels hommes à son Eglise, et s'écrieront que Dieu est toujours admirable dans ses Saints, que les voies de sa sagesse sont impénétrables : *Mirabilis Deus in Sanctis suis.* (Psaume LXVII, 36.) *Quām..... investigabile viæ ejus.* (Epître de saint Paul aux Romains, XI, 33.)

A. M.

OUVRAGES

CONSULTÉS OU CITÉS PAR L'AUTEUR.

Saint Cyrille, *De processu et variis Regulis Carmelitarum.*

Bollandistes, *Acta Sanctorum*, in-folio.

Henrion, *Histoire de l'Église*. Édit. de Paris, 1840.

Michaud, *Histoire des Croisades*. Édit. de Paris, 1819.

P. Grégoire de Saint-Martin, *Apologie pour l'Antiquité des Religieux Carmes*. Douai, 1685.

P. Thomas de la Vierge, *Synopsis vitae sancti Simonis Stockii metrice exhibita*. Anvers, 1673, in-4°.

Butler, *Vie des Saints*.

P. Pierre de la Mère de Dieu, *Fleurs du Carmel*. Anvers, 1670.

P. Rainaud, *Scapulare partheno-carmeliticum illustratum et defensum*.

Guillaume de Coventry, *Scutum Carmelitarum*. Édit. 1648.

P. de Lezana, *Annales de l'Ordre des Carmes*.

Jean Pitseus, *Écrivains anglais*. Londres, in-4°.

N. D. A., *Histoire de l'Église anglicane*, in-12.

Salignac, *Itinéraire de la Terre-Sainte*. Paris, 1800. 15 volumes in-12.

Lopès, *Histoire de l'Église métropolitaine et primatiale de Saint-André de Bordeaux*, in-4°.

Historia generalis Fratrum Discalceatorum. Rome 1668, in-f°.

- Bullarium Pontificium Sacrae Congregationis de Propaganda Fide.* Rome, 1841.
- Bullarium Carmelitarum.* Rome, 1718. 4 vol. in-folio.
- Magnum Bullarium Romanum.*
- Historia generalis FF. Carmelitarum Discalceatorum,* manuscrit très-vieux, qui se trouve dans la bibliothèque du Vatican.
- Benoît XIV, De Festis. De Servorum Dei beatificatione et Beatorum canonisatione.*
- P. Jean Paléonydore, *De Antiquitatæ et Sanctimoniac Eremitarum Montis Carmeli.* Édit. de 1507.
- P. Paul de Tous les Saints, *Clavis aurea.*
- P. Daniel de la Vierge Marie, *Speculum Carmelitarum.* Anvers, 1680, 4 vol. in-folio.
- Chorographia sacra Brabantiae.* Édit. de La Haye, 1727.
- Cherubini, *Grand Bullaire romain.* Édit. de Lyon, 1692.
- Balée, *Centuries des Hommes illustres de la Grande-Bretagne.*
- P. Philippe de la Trinité, *Theologie Carmelitanae.*
- P. Matthias de Saint-Jean, *La véritable dévotion du sacré Scapulaire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.* Édit. de Paris, 1656.
- P. Louis de Sainte-Thérèse, *La Succession du saint Prophète Élie.* Paris, 1662, in-folio.
- P. Alexis de Sainte-Anne, *Exercice de piété en faveur des Frères du saint Scapulaire de Notre-Dame.* Édit. de Poitiers, 1769.
- P. Bellot, *Heures de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.*
- P. Michel de la Fuente, *Compendium historiale gratiarum et beneficiorum, per sacram Scapulare et ad invocationem B. V. M. de Monte Carmelo.* Édit. de Tolède, 1619.
- Annales des Carmes-Déchaussés de France.* Paris, 1665, in-folio.
- Christophe (l'abbé), *Histoire de la Papauté au quatorzième siècle.* Édit. de Paris.
- Launoy (de), *De Simonis Stockii Visio, de Sabbatinæ Bullæ privilegio, etc.* Paris, 1658, in-8°.
- Annuaire de Marie.* Édit. de Lyon, 1839, avec approbation de Rome.
- Humbert, *Instruction sur la dévotion à la Sainte Vierge.* Édit. de Besançon, 1822.
- Bibliothèque choisie des Pères de l'Église grecque et latine.* Édit. de Paris, 1824.

- P. Panetier, *Instructions pour la Confrérie de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.* Édit. de Bordeaux, 1777.
- Berthelot de Sens, *Recueil des Miracles du saint Scapulaire.* Édit. de Toul, 1645 et édit. de Bruxelles, 1652.
- P. Théodore Stratius, *Instructio de Indulgentiis Confratrum Scapularis.*
- Regula primitiva Fratrum Beatae Mariæ de Monte Carmelo ab Alberto, Hierosolymitano Patriarcha, ei tradita; à specto Ordinis fideliter desumpta,* in-12.
- Constitutiones Fratrum Beatissimæ Dei Genitricis et Virginis Mariæ de Monte Carmelo, etc.* Paris, 1772, in-12.
- F. Cheron, *Privilegiati Scapularis et Visionis sancti Simonis Stockii vindiciae.* Bordeaux, 1642, in-8°.
- Cartagena (Joannes de), *De sacra Antiquitate Ordinis B. M. de Monte Carmelo, etc.* Anvers, 1620, in-8°.
- P. Alexis de Saint-Joseph, *Histoire sommaire de l'Ordre de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.* Carcassonne, 1856, in-12.
- P. Jean Gros, *De Sanctis Ordinis Carmelitarum.* Édit. d'Anvers, 1512, in-8°.

VIE DE SAINT SIMON DE STOCK

CHAPITRE PREMIER

Naissance de saint Simon de Stock et prodiges qui l'accompagnèrent.

Saint Simon de Stock (1) naquit d'une des plus illustres familles des barons d'Angleterre. Ses parents, non moins distingués par leur piété

(1) Ce n'est pas à raison de l'analogie du nom de *Stock* qui en anglais signifie *bois* ou *tronc d'arbre*, avec celui qui servit de retraite à saint Simon de Stock durant sa vie solitaire qu'il a été ainsi appelé, comme plusieurs l'ont écrit : mais le nom de *de Stock* est son vrai nom de famille, ainsi que le prouvent clairement tous les monuments de l'histoire d'Angleterre, où il est constaté que plusieurs avant lui et après lui, dans sa famille, ont porté le nom de *de Stock*.

Une liste de convocation des États d'Angleterre fait mention d'un baron nommé *de Stock*, qui assista, avec les autres barons, à cette assemblée.

L'histoire de l'Église anglicane parle d'un Jean *de Stock*, reli-

que par la noblesse de leur origine, obtinrent du ciel, par le mérite de leurs prières, la naissance d'un enfant de bénédiction. La Providence sembla, au reste, vouloir annoncer sa

gieux de l'Ordre de Saint-Dominique, docteur de Cambridge, et d'un nommé Guillaume de Stock, religieux du célèbre monastère des Albons, le premier cousin, le second neveu de notre saint. Les *Centuries des Écrivains illustres d'Angleterre* placent, avec les plus grands éloges, au nombre des cent quarante docteurs célèbres que l'Ordre des Carmes a donnés à ce royaume, lorsqu'il était catholique, Pierre de Stock, petit-neveu de saint Simon de Stock, lequel en 1382 fut choisi par Guillaume de Cuvnay, archevêque de Cantorbery, pour faire l'examen et la censure de la doctrine de Wiclef.

Le P. Pierre Swayngton ou Swanington, Carme anglais, secrétaire et ami du saint, qui le premier écritrit la vie de saint Simon, lui donne le nom de *de Stock*. Sa liaison la plus intime avec lui, durant l'espace de vingt ans, et étant même décédé à Bordeaux cinq ans après saint Simon de Stock, lui avait donné la connaissance la plus exacte de toutes les circonstances de sa vie.

Le Pape Benoît XIV et le P. Papebrock, célèbre Bollandiste, ont adopté cette vie comme étant très-authentique.

Jean Pitseus, dans son livre des *Écrivains anglais*, cite avec éloge la vie du P. Swanington.

Depuis le treizième siècle, tous les auteurs qui ont parlé de Simon de Stock lui ont donné le nom de *DE STOCK* comme étant son nom de famille.

Dans la bibliothèque du Vatican, à Rome, il existe un manuscrit très-ancien, contenant un abrégé de la vie de saint Simon de Stock.

Sur le dessus de la couverture, on lit : *Vie abrégée de saint SIMON DE STOCK, sixième général de l'Ordre des Carmes.*

Le P. Alexis de Saint-Joseph, dans son *Histoire de l'Ordre de Notre-Dame-du-Mont-Carmel*, publiée en 1856, lui donne également le nom de *Simon de Stock*.

C'est en nous appuyant sur de telles autorités que nous croyons devoir écrire *Simon de Stock* au lieu de *Simon Stock*.

future grandeur en lui donnant dans le sein de sa mère un corps dont les proportions étaient telles, qu'il ne pouvait naturellement venir au monde sans faire perdre la vie à celle qui devait lui donner le jour. Cette pieuse femme, pleine de confiance dans la protection de la Très-Sainte Vierge, objet ordinaire de sa tendre dévotion et sa ressource dans ses peines, se sentit inspirée de se vouer, elle et son enfant, à la Reine des Anges, pour obtenir par son intercession une heureuse délivrance (1).

(1) L'usage de vouer les enfants à la Très-Sainte Vierge avant leur naissance, est très-ancien dans l'Église. L'exemple de saint Simon de Stock et de plusieurs autres saints qui ont appartenu à l'Ordre du Carmel, dont Dieu a bénî par ce moyen la naissance et sanctifié la vie, nous prouve combien cet acte de piété lui est agréable.

Cet usage consiste à les consacrer à la Très-Sainte Vierge en les revêtant de ses livrées, c'est-à-dire de vêtements exclusivement blancs et bleus, qui sont les couleurs traditionnellement adoptées, et cet usage de porter les livrées de Marie se prolonge d'ordinaire jusqu'à l'âge de sept ans. Non-seulement cette coutume n'est point une superstition ; l'Église, loin de la condamner, ne peut que l'encourager. Un pieux écrivain disait, en parlant de cet usage : « Ne craignez point, parents chrétiens, malgré tout ce que le monde incrédule ou impie vous dira, de vouer au blanc les petits anges que Dieu vous envoie. C'est la livrée de Marie dont vous les revêtez. Tous ces petits serviteurs blancs composent ici-bas la maison de cette Impératrice du Ciel. Si elle descendait sur la terre elle s'entourerait de cette cour charmante. Vouez-les au blanc, et cette couleur de la virginité passera jusqu'à leurs âmes. Ce vœu porte bonheur ; la Vierge Marie est comme intéressée à ne pas laisser périr ceux qui

Bientôt le Ciel fut propice aux vœux si ardents de cette mère déolée; notre saint, par le bien-fait spécial d'une protection miraculeuse de la divine Marie, vint au monde sans aucun danger pour sa mère. Il naquit l'an 1164, en Angleterre, dans le comté de Kent, au château d'Harford, dont son père était gouverneur, et reçut sur les fonts de baptême le nom de *Simon*.

Dès lors Marie adopta le nouveau-né d'une manière toute spéciale, le regarda toujours comme son enfant chéri et en prit un soin particulier, durant tout le cours de sa vie; elle présida à toutes ses démarches et lui ménagea auprès de Jésus-Christ, son divin Fils, les grâces les plus précieuses et les plus abondantes. Les faveurs dont le ciel enrichit saint Simon de Stock parurent avec tant d'éclat, dès les premiers jours de son enfance, que je croirais manquer aux

ont pris ses couleurs. De certains droits au ciel restent toujours à ceux qui ont revêtu, dans leur enfance, des vêtements blancs comme la chasteté, et bleus comme le ciel. »

Cet acte de piété, durant longtemps dans l'oubli et presque méconnu, s'est renouvelé de nos jours par la piété de quelques mères chrétiennes qui, ayant tout à craindre dans leur état pour elles et le fruit qu'elles portent, depuis qu'elles ont été instruites des avantages de cette pieuse pratique, s'empressent de se vouer elles et leurs enfants à la Mère de Dieu, pour obtenir par son intercession une heureuse délivrance.

vues de la divine Providence, si je passais sous silence la moindre des premières actions de notre saint, car étant toutes marquées au coin du prodige, concourent à nous fournir les traits les plus sensibles d'une sainteté extraordinaire, qui ne laisse aucun vide dans tout le cours d'une longue vie.

Dès le berceau, Simon eut pour la Mère de Dieu la plus tendre dévotion. Il l'exprimait à sa manière, par des signes et des impressions qui, dans un enfant encore à la mamelle, ne pouvait avoir d'autre principe qu'un mouvement extraordinaire de l'esprit de Dieu. Sa pieuse mère voulut elle-même lui servir de nourrice ; elle avait coutume, avant de l'allaiter, de réciter chaque fois à genoux la *Salutation angélique*, par sentiment de reconnaissance envers la Très-Sainte Vierge, à qui elle ne cessait d'offrir cet enfant chéri, comme l'ayant reçu du Ciel par sa protection. Lorsque par distraction, il lui arrivait d'oublier de s'acquitter de cette pratique de piété, elle trouvait une résistance invincible dans le jeune Simon, qui refusait constamment la mamelle de sa mère, jusqu'à ce qu'elle eût rendu à Marie son hommage accoutumé.

Par un prodige semblable à celui qui est rapporté dans la vie du célèbre évêque de Myrrhe, saint Nicolas, on dit que ce saint enfant s'absténait de la mamelle de sa mère les jours du samedi et les veilles des fêtes de la Très-Sainte Vierge ; tout ce qui pouvait lui rappeler le souvenir de la Mère de Dieu, excitait en lui les saints transports de la joie la plus sensible. On le voyait souvent tressaillir entre les bras de sa mère, lorsqu'elle prononçait le doux nom de Marie ; il suffisait de lui présenter une image de la Très-Sainte Vierge, pour apaiser aussitôt en lui les cris et les mouvements qui agitent ordinairement les enfants à cet âge, lorsqu'ils souffrent quelque douleur. Il n'avait pas encore un an, qu'on l'entendit articuler plusieurs fois, distinctement, la *Salutation angélique*, avant d'être en état de l'apprendre.

CHAPITRE II.

Education. — Exercices de piété.

Dès le bas âge, Simon de Stock eut une intelligence tellement précoce, qu'il fut capable de comprendre les instructions chrétiennes que lui donnait sa pieuse mère. Il apprit avec une sainte et merveilleuse avidité les premiers éléments de la religion. Les dons précieux de la grâce, dont le ciel l'avait déjà prévenu, lui faisaient trouver tant de goût, tant de satisfaction dans les vérités éternelles, qu'après les avoir reçues de la bouche de sa mère, on le voyait souvent s'en entretenir avec les domestiques de la maison, prenant un grand plaisir à leur répéter ce qu'il avait appris, quelquefois même il exerçait à leur égard les fonctions de catéchiste. Il les instruisait avec un zèle tout particulier des principaux mystères de

la foi et des règles de la morale chrétienne, leur reprochant souvent, avec une merveilleuse fermeté, ce qu'il apercevait, dans leur conduite, de contraire aux saintes maximes que la religion enseigne.

Comme la grâce prévenait en tout, dans cet enfant de bénédiction, l'ordre et le développement de la nature, on eut peu de chose à faire pour son éducation. Il sut lire aussitôt qu'il sut parler, et dès lors, à l'exemple de ses pieux parents, il commença à réciter le *Petit Office de la Sainte Vierge*, ce qu'il continua tout le reste de sa vie. Tout enfant, il s'acquittait de ce pieux exercice avec tant de ferveur et d'édification, qu'il était facile de comprendre combien son cœur était déjà pénétré des sentiments de profond respect, de confiance filiale et de parfait dévouement envers la Mère de Dieu.

Dès lors se manifestèrent dans Simon de Stock cet amour pour la prière, cet esprit d'oraison, cette élévation d'âme dans la méditation des mystères de la religion, qui, le dégoûtant pour ainsi dire de tout ce qui n'est pas Dieu, lui faisait rechercher avec empressement le recueillement et la solitude. Souvent, pour prier avec plus de

liberté, il se retirait à l'écart, à l'abri de tout ce qui pouvait dissiper son esprit, se cachant dans les endroits les plus solitaires du château d'Harrowd, pour s'entretenir avec Dieu seul dans un parfait oubli de toutes les créatures.

Il mettait à profit tout ce qui pouvait l'aider à s'avancer dans la connaissance et l'amour de Dieu. Les livres qui servaient aux exercices de piété de ses parents, devinrent bientôt pour lui un sujet d'émulation et l'objet de ses plus ardents désirs. S'apercevant que son père lisait avec assiduité le *Psatier*, il lui fit de vives instances jusqu'à ce qu'il en eût obtenu un exemplaire, pour son usage journalier. L'empressement avec lequel il lisait ce saint livre, prouva que ce n'était pas là le fruit d'une curiosité enfantine, mais plutôt une inspiration du Ciel. Notre saint était si pénétré de ce qu'il lisait, quoiqu'il ne connaît pas encore la langue latine, son cœur était tellement embrasé du feu de l'amour sacré que respire de toutes parts ce livre tout inspiré, qu'on le voyait après chaque lecture, comme ravi en extase. Il le lisait tous les jours et plusieurs fois le jour, mais à genoux, par respect pour la parole de Dieu, toujours avec un nouveau goût

et avec des dehors de piété qui exprimaient ce que son cœur sentait, et par suite ravissaient d'admiration les assistants. Les paroles toutes de feu qui sortaient de sa bouche, lorsqu'il s'entretenait avec ses parents de l'élévation des sacrés cantiques, ne leur permit pas de douter que ce saint enfant, déjà rempli de l'esprit du Psalmiste, n'eût reçu aussi du Ciel le don d'interpréter une langue qui lui était inconnue, et le don d'intelligence pour pénétrer le sens mystérieux des divines Écritures.

Ce prodige de grâce et de lumière, dans un enfant de six ans, devint un sujet d'étonnement et de respect pour tous ceux qui le connaissaient; et chacun, à la vue de ces merveilles dont ils étaient témoins, se demandait mutuellement, comme autrefois les habitants de la Judée en voyant saint Jean-Baptiste : *Que pensez-vous que sera cet enfant?*

CHAPITRE III

Ses premières Études. — Vœu de Chasteté.

Le père de Simon de Stock, découvrant tous les jours dans son fils de nouvelles preuves d'une sagesse prématurée, ne se borna pas à admirer le précieux trésor dont la divine Providence avait enrichi sa famille; il se hâta de seconder les desseins de Dieu sur cet enfant de bénédiction, en cultivant ses talents naturels, par une éducation qui fût en harmonie avec les grâces dont le Ciel l'avait déjà prévenu.

Ce père chrétien, réunissant à une solide piété, un goût particulier pour les lettres, voulut diriger lui-même les premières études de son fils. Il le fit marcher à la lumière de l'Évangile, dans les voies de la perfection selon l'attrait de la grâce; il lui apprit à éclairer sa piété par l'étude

et à sanctifier son étude par les sentiments de la piété chrétienne. Mais comme le génie de l'enfant se développait de jour en jour d'une manière merveilleuse, et par sa pénétration se montrait capable de suivre des cours plus élevés, son père crut devoir lui faire continuer ses études au collège d'Oxford, afin que l'émulation et de nouveaux secours donnassent à son génie toute l'éten-due dont il était capable.

Simon de Stock, alors, avait à peine atteint l'âge de sept ans : il s'appliqua d'abord à l'étude des belles-lettres avec un tel succès, qu'il étonna tous ceux qui en furent témoins. La facilité prodigieuse avec laquelle il comprenait tout ce qu'il lisait et tout ce qu'on lui enseignait, le mit bientôt en état de vaquer à l'étude des sciences humaines. La sagesse, l'élévation de son esprit, la profondeur de son génie, supérieure à la faiblesse de son âge, le rendit propre à toutes les sciences qui servent à cultiver l'esprit ; il s'y appliqua successivement et y fit en très-peu de temps des progrès si rapides, qu'on ne put douter que l'esprit de Dieu ne présidât à toutes ses études. Aussi il ne manquait jamais de commencer son travail par la prière, et il soutenait

l'application de son esprit par de fréquentes aspirations de son cœur vers Dieu ; de sorte qu'au grand étonnement de tous ceux qui le connaissaient, son intelligence déjà enrichie des plus belles connaissances, semblait ne trouver presque plus d'aliments dans les enseignements humains. Notre saint était sayant à un âge où les enfants commencent à étudier.

Malgré tous ces succès, la science des saints fut toujours beaucoup plus du goût de Simon de Stock que la science des hommes. La connaissance exacte qu'il avait puisée sur les genoux de sa mère des préceptes et des vérités de notre sainte religion, la pureté de ses mœurs, son amour pour la vertu, son attrait pour la vie intérieure, qui caractérisait sa piété, le rendirent l'objet de la vénération publique, le modèle de la jeunesse d'Oxford, à tel point que ses directeurs crurent devoir l'admettre à la participation des Sacrements, dans un âge où le commun des enfants discerne à peine le bien d'avec le mal. Simon de Stock profita de cet avantage : il fit de la Communion ses plus chères délices ; la suavité toute céleste, les divines consolations qu'il y goûtait, lui rendaient tout le reste insipide;

comme il ne voyait sur la terre rien de comparable au bonheur d'une seule Communion, il veillait avec le plus grand soin sur lui-même, en écartant avec une entière fidélité tout ce qui aurait pu le priver de ce gage précieux de la vie éternelle.

Dans un âge où les enfants ne soupirent qu'après les jeux et les amusements; dans la saison des plaisirs où la plupart, emportés par le feu d'une dissipation dangereuse, vivent sans réflexion, sans aucun retour sur eux-mêmes, sans goût, sans amour pour la vertu, sans discernement pour les choses de Dieu, presque sans religion, au gré de leurs passions, notre saint enfant ne s'occupait que de ses devoirs, n'était touché que des charmes et des avantages de la vertu : il sacrifiait tout à la religion. On le voyait souvent, aux pieds des autels, surtout durant le saint sacrifice de la Messe, tout pénétré de la foi la plus vive, qu'exprimaient son attitude respectueuse, sa modestie toujours si édifiante ; il adorait constamment le Seigneur dans le secret de son cœur, semblable à un Séraphin, tout brûlant d'amour devant le trône de la Majesté divine, et il s'immolait sans cesse et sans réserve aucune à la gloire de Jésus-Christ.

A mesure qu'il avançait dans la connaissance de l'amour de Dieu, sa tendre dévotion envers la Très-Sainte Vierge se perfectionnait et prenait de nouveaux accroissements. Il se plaisait à lire, d'une manière toute particulière, les livres de piété qui traitent de ses grandeurs et de ses prérogatives, et s'étudiait à lui plaisir de plus en plus par une fidèle imitation de ses vertus. Un jour, lisant un traité de l'Immaculée Conception de la Très-Sainte Vierge, il conçut tant d'estime, tant d'amour pour cette parfaite pureté que l'Église honore dans Marie, que, poussé par une sainte inspiration du Ciel et pressé d'un ardent désir d'avoir quelque ressemblance avec la plus pure des vierges, qu'il regarda toujours comme sa mère, il consacra à Dieu sa virginité.

Depuis cette époque, la chasteté, cette vertu toute divine qui imite ici-bas dans un corps mortel la vie des Anges, eut pour lui de nouveaux charmes et les plus puissants attraits. Ce fut dès lors sa vertu favorite, le grand objet de son attention, de sa vigilance et de sa continue sollicitude, et pour ainsi dire comme le centre auquel il s'étudia de ramener toutes ses vertus, pour conserver et perfectionner en lui cette pureté

virginale qui le rendit toujours si agréable à Dieu et si cher à la Reine des Vierges. Jamais le souffle de l'esprit impur ne put altérer tant soit peu la candeur de son innocence, il la conserva sans tache, par un secours spécial de la grâce, jusqu'à son dernier soupir. Il semblait que le péché d'Adam n'eût pas passé en lui.

La crainte de souiller la pureté de son âme et de son corps, lui faisait éviter avec le plus grand soin les moindres occasions, et même jusqu'aux apparences du péché. Non-seulement il veillait exactement sur tous ses sens, faisant sans cesse comme Job, *un pacte avec ses yeux*, pour ne jamais fixer ses regards sur un objet dangereux ; mais encore il portait la délicatesse de conscience jusqu'à s'interdire toute familiarité même avec les enfants de son âge. Le vice de l'impureté, dont Simon de Stock ne connut jamais que le nom, était à ses yeux un monstre exécrable qu'il ne voyait dans les autres qu'avec horreur et indignation. Ses paroles et ses actions toujours d'accord là-dessus avec ses sentiments et sa façon de penser ; la modestie la plus édifiante, la décence, la pudeur la plus recherchée, annonçaient ouvertement le cas qu'il faisait de

l'aimable vertu. Partout où il allait on le respectait comme un ange incarné répandant en tous lieux la bonne odeur de Jésus-Christ.

A cette exquise pureté, Simon de Stock joignit l'amour de la pénitence. Ce saint enfant, pour prévenir les premières saillies de la chair voulut, avant qu'elle fût en état de se révolter contre l'esprit, ajouter à la plus exacte mortification de tous ses sens, les pratiques austères de la plus rigoureuse pénitence. Il commença dès lors à faire comme un essai de cette pénitence extraordinaire à laquelle il se dévoua dans la suite de sa vie. Lorsque, dans ses repas, il pouvait échapper à la vigilance de ses parents, des herbes crues, des salades sans apprêt, des légumes, des fruits les plus grossiers avec le pain et l'eau, pris avec mesure, faisaient le plus souvent toute sa nourriture. Si quelquefois il était surpris dans ces pratiques austères, il couvrait sa pénitence du prétexte spécieux que cette sorte de nourriture était plus analogue à son goût et à son tempérament. Cependant, ses parents craignant qu'une abstinence aussi rigoureuse ne l'affaiblit excessivement et ne leur enlevât trop tôt ce tendre enfant qui était toute leur consolation

et le doux objet de leur espérance, s'opposèrent d'abord à ce genre de vie ; mais dans la suite, craignant d'aller contre la volonté de Dieu, et accoutumés qu'ils étaient d'ailleurs à voir s'opérer chaque jour sous leurs yeux de nouveaux prodiges dans la personne de leur fils chéri, ils se rendirent enfin à ses instances réitérées, se persuadant sans peine que le Tout-Puissant, qui avait soutenu avec un semblable régime de vie les trois enfants d'Israël à la cour de Babylone, veillerait à la conservation de leur propre enfant.

Ne pouvant douter que l'esprit de Dieu ne le guidât dans toutes ses pratiques, ils le laissèrent suivre son attrait pour la pénitence et ils bénissaient sans cesse le Ciel de le leur avoir donné. Ils se contentaient d'adorer avec respect les desseins de la divine Providence, dans la conduite extraordinaire qu'elle tenait à son égard, et n'en parlaient qu'avec admiration.

CHAPITRE IV

Contradictions qu'il éprouve dans la maison paternelle.

Notre saint, prévenu des grâces les plus abondantes, ne tarda point, toutefois, à éprouver, comme un nouveau Joseph, les funestes effets de la jalouse de son frère ainé, qui, épris de l'amour du monde, et peu docile aux sages conseils de ses parents, ne voyait qu'avec peine et chagrin l'estime particulière qu'ils avaient pour Simon ; il n'entendait qu'avec dépit les éloges que l'on prodiguait de toutes parts à cet enfant de bénédiction. Le constraste frappant de la vie mondaine et dissipée du jeune seigneur, avec la vie retirée et la pureté de mœurs de son frère, attirait souvent au premier de durs reproches : la vertu, la sainteté du jeune Simon devenait la censure muette et la condamnation de ses désordres, il résolut sa perte.

D'abord tout fut mis en œuvre pour corrompre l'innocence de cet ange incarné : séduit par l'esprit des ténèbres, aveuglé par la passion, le frère ainé employa pour le pervertir, l'adresse, l'artifice, les caresses trompeuses d'une fausse amitié; il étala à ses yeux le brillant éclat des pompes et des grandeurs mondaines auxquelles sa naissance et ses talents le destinaient, s'il voulait vivre comme les autres ; il lui présenta la coupe empoisonnée des pernicieuses douceurs d'une vie licencieuse ; rien ne fut oublié de ce qui pouvait éblouir et séduire un enfant encore sans expérience et sans connaissance exacte du monde. Mais s'apercevant bientôt qu'il ne gagnerait rien ni sur l'esprit ni sur le cœur de son frère, par les pièges qu'il tendait à son innocence, il eut recours aux efforts de la malice la plus infernale, et suscita une espèce de persécution qui mit sa fidélité à Dieu aux plus rudes épreuves. Tantôt il s'étudiait à le tracasser durant ses exercices de piété, tantôt il affectait de jeter du ridicule sur sa manière de pratiquer la vertu, s'efforçant quelquesfois de la rendre suspecte à ses parents, osant même taxer de singularité et d'illusion les grâces et les faveurs qu'il recevait du Ciel. Il passa enfin

des reproches et des calomnies au mépris, à des outrages, il alla même jusqu'à le maltrai ter. Dieu le permettait ainsi pour faire éclater davantage la vertu extraordinaire de cette jeune plante, qui devait fleurir plus tard dans le jardin du Carmel.

Cette persécution domestique, loin de déconcerter la piété de Simon de Stock, loin d'affaiblir son amour pour la vertu, lui donna au contraire de nouveaux accroissements. Son humilité, l'âme et le soutien de ses autres vertus, parut avec un nouvel éclat parmi toutes ces contradictions, et Dieu s'en servit pour l'accomplissement de ses desseins. Ce vertueux enfant se trouvait *content et joyeux d'avoir été trouvé digne de souffrir quelque chose au service de Jésus-Christ, son divin Maître*; rien ne l'affligeait, dans ces pénibles épreuves, si ce n'est l'aveuglement funeste de son frère. Mais il gardait toujours un profond silence sur les injustes procédés à son égard, de peur d'irriter contre lui ses parents; après avoir tenté inutilement de le ramener par de charitables représentations, par ses prières et sa patience héroïque et comme d'ailleurs il redoutait les pièges que tendait déjà à son innocence le monde

séducteur, Simon de Stock se sentit fortement inspiré d'abandonner la maison paternelle, pour chercher son salut dans quelque solitude écartée, où, à l'abri des dangers du monde, et séparé du reste des mortels, il put vaquer sans obstacles à ses exercices de piété. L'exemple de tant de pieux solitaires dont il lisait souvent la vie avec plaisir, son attrait particulier pour la retraite, se joignant à cette pensée, il forma dès lors le projet de se retirer dans une forêt voisine propre à la contemplation. Mais avant de mettre à exécution ce nouveau genre de vie et dans la crainte d'être trompé dans sa démarche, ou de manquer à l'inspiration du Ciel, il eut recours à la Très-Sainte Vierge, sa ressource ordinaire dans toutes ses difficultés.

Tous les jours il allait se prosterner aux pieds de ses autels, afin d'obtenir par son intercession la grâce de connaître la volonté de Dieu, et il ne cessait de conjurer sa divine Protectrice de lui servir de guide dans la résolution qu'il devait prendre. Sa prière fut bientôt exaucée; il mérita de recevoir de la part de la Mère de Dieu une assurance nouvelle de sa protection toute spéciale.

Encouragé, confirmé dans sa résolution par une voix intérieure, qui lui rendait témoignage que désormais Marie lui servirait de mère et de guide, dans ce nouveau genre de vie auquel le Ciel l'appelait, Simon de Stock quitta sans regret tous les avantages auxquels il pouvait prétendre dans le monde pour se retirer dans une affreuse solitude où Dieu lui avait préparé une demeure.

CHAPITRE V

Départ de Simon pour la solitude. — Tentations.

Lorsque Simon de Stock dirigea ses pas vers cette solitude projetée, il était à peine âgé de douze ans. Conduit par l'Esprit de Dieu, il marcha sur les traces des plus parfaits modèles de la vie solitaire, le prophète Élie et saint Jean-Baptiste.

Ce fut dans une vaste forêt appartenant aux seigneurs de Touberville, située dans le comté de Kent, au voisinage d'Oxford, qu'il choisit le lieu de sa retraite. Plein de confiance dans la puissante protection de Celle qui lui avait promis de lui servir de guide, il pénétra bien avant dans cette affreuse solitude, qui jusqu'alors n'avait eu d'autres habitants que les reptiles et les bêtes

sauvages : ayant rencontré dans son chemin un arbre d'une grosseur prodigieuse, dont la cavité lui offrait un asile, il y chercha sa demeure ordinaire, et s'en servit pour se mettre à l'abri des injures de l'air et de la rigueur des saisons. Le creux de cet arbre fut son oratoire ; il l'orna d'un Crucifix et d'une image de la Très-Sainte Vierge, seuls objets qu'il eut apportés de la maison paternelle, avec le *Psautier*, son livre favori, qui lui servit à chanter dans son désert les louanges du Seigneur et à réciter chaque jour, selon son habitude, le Petit Office en l'honneur de Marie.

Une fois établi, il s'abandonna sans réserve aux ressources de la Providence, pour la nourriture, les vêtements et tous les autres besoins de la vie, durant tout le temps qu'il plairait à Dieu de le conserver dans cet état.

Enfoncé dans le secret de son désert, le plus souvent caché et comme enseveli dans le creux de l'arbre qui lui servait de retraite, Simon de Stock semblait avoir oublié qu'il était revêtu d'un corps mortel et sujet comme le reste des hommes aux besoins de la vie. Des herbes crues, des racines amères, des fruits sauvages que produisait son désert et l'eau qui y coulait, le tout pris.

avec mesure après un jeûne des plus rigoureux, voilà quelle était toute sa nourriture.

Mais le Ciel, attentif aux besoins de son serviteur, tempéra dans la suite cette austérité par le secours de quelques morceaux de pain, qu'un chien, conduit par un instinct miraculeux, lui apportait de temps en temps dans sa retraite, comme faisait autrefois le corbeau que Dieu envoya au saint prophète Élie, pour le nourrir dans sa solitude. Ainsi séparé du commerce des hommes, parfaitement mort au monde et à lui-même, au-dessus de la vie des sens par l'élévation et la vivacité de la foi, occupé de Dieu seul, dans une assidue méditation de sa sainte loi et l'exercice continual de sa divine présence, Simon de Stock mena une vie plus angélique qu'humaine, jouissant, parmi les rigueurs de sa solitude, des douceurs ineffables d'un Ciel anticipé, il chantait jour et nuit les grandeurs de Jésus et de Marie, au milieu d'extases et de ravissements de la plus sublime contemplation.

Mais le bonheur de cet ange du désert excita bientôt la jalousie de Satan. Dieu le permit ainsi pour éprouver la fidélité de Simon de Stock ; l'esprit des ténèbres mit tout en œuvre pour trou-

bler le repos de sa solitude. L'orage de la tentation éclata de toute part et obscurcit ces beaux jours de grâce et de consolations, qui semblaient avoir changé pour notre saint solitaire les horreurs de son désert en un paradis terrestre. Il se vit tout à coup assailli d'une foule d'idées sinistres, et comme environné de fantômes affligeants qui troublaient son imagination et lui déchiraient le cœur, en lui retracant de la manière la plus vive, la plus sensible, la désolation où il avait plongé toute sa famille par un départ aussi imprévu. Sa conscience alarmée lui reprochait sans cesse son départ, comme une imprudence qui pourrait donner lieu à des soupçons injurieux, peut-être même à des accusations funestes contre son frère à qui on ne manquerait pas d'imputer d'avoir attenté à sa vie, à raison de la cruelle jalouse qu'il avait conçue contre lui. Il se croyait déjà responsable des rigueurs dont serait capable le courroux de ses parents contre un fils dénaturé, qu'ils regarderaient désormais dans la famille comme un nouveau *Caïn* et contre tous ceux qui seraient soupçonnés d'être ses complices. Enfin, le tentateur s'efforçait de lui persuader que son retour était le seul moyen de ramener la paix dans

le cœur de ses parents affligés, et le seul capable de détourner les malheurs dont sa famille était menacée, qu'ainsi il ne pouvait en conscience se refuser à cette démarche.

Des raisons aussi fortes suggérées par le serpent infernal, pour ravir à Simon de Stock le bonheur dont il commençait à jouir dans sa solitude, avaient sans doute quelque chose de bien séduisant pour lui ; mais l'illusion de l'esprit séducteur, bientôt dissipée par les lumières de l'esprit de Dieu qui animait notre saint, fit qu'il triompha de ces premiers artifices de l'ennemi du salut. Cependant, décidé à tout entreprendre, à tout mettre en œuvre pour déconcerter une aussi généreuse résolution, Satan a recours à de nouveaux stratagèmes : il ajoute à des réflexions artificieuses les prestiges les plus frappants. Il affecte pour ainsi dire de telle sorte l'imagination de Simon de Stock, et tous ses sens, qu'il lui semble voir et entendre dans son désert sa mère éplorée, lui tenant des propos analogues aux pensées qui agitent son esprit.

Partout il voit sa mère lui adressant les reproches les plus vifs avec une tendresse séduisante, et soutenue par des pressantes sollicitations qui

l'invitent à retourner, du moins pour quelque temps, dans la maison paternelle, afin d'y essuyer les larmes de ses parents et les laisser mourir en paix, après les avoir consolés par sa présence.

Ce second artifice fit d'abord la plus vive impression sur l'esprit de Simon de Stock. Son cœur fut tellement attendri, qu'il se vit sur le point de succomber à la tentation, trompé qu'il était par les prestiges du tentateur; c'est ainsi qu'il l'a déclaré lui-même, dans la suite, à quelques-uns des religieux Carmes; il les assurait que, dans cette rencontre, il n'avait échappé à la séduction que par une assistance spéciale de la Très-Sainte Vierge, qui lui découvrit les pièges que le démon tendait à sa faiblesse et l'en délivra par sa puissante protection.

L'esprit superbe redoubla ses efforts, tant il était honteux de se voir vaincu par un enfant, dans ses premiers combats. Il combina contre notre saint une nouvelle attaque et entreprit de jeter dans son âme de nouveaux troubles; cachant sa malice sous d'autres prétextes, il se transforma encore en ange de lumière: Simon est livré par l'ennemi du salut à des peines d'es-

prit, de violents scrupules, de cruels remords, sur les dangers de cette voie extraordinaire dans laquelle il marche, privé qu'il est de la grâce des Sacrements, dépourvu de tous les moyens que l'Église prodigue sans cesse aux fidèles, tous les jours exposé à mourir dans cette affreuse solitude, sans secours et sans consolation.

L'esprit obsédé par ces pensées, saisi de frayeur dans la perplexité qui l'agit, tout paraît danger à notre saint, dans l'état où il se trouve. Rien ne le rassure ; il craint tout pour son salut jusqu'à ce que, sous les auspices de la Très-Sainte Vierge, dont il ne cesse d'implorer le secours, la tentation se dissipe, après bien des combats, par les salutaires réflexions que lui inspire sa puissante Protectrice. L'exemple de tant de saints solitaires que Dieu a conduits par la même voie, ranime sa confiance; le souvenir des grâces dont le Ciel l'a favorisé, pour le confirmer dans sa résolution, le rassure; l'appui qu'il a reçu de la protection de la Mère de Dieu, soutient son courage et lui tient lieu de bouclier impénétrable contre tous les traits de l'enfer.

Tant de fois vaincu, confus de sa défaite, Satan déploie enfin tous les efforts de sa malice contre

notre saint. Ses artifices devenus inutiles, il l'attaque de front et à force ouverte; il veut surprendre sa fidélité par les tentations les plus humiliantes et les plus dangereuses; il met tout en œuvre, pour corrompre l'innocence de cet ange du désert.

Le souvenir des conversations libres qu'il avait entendues dans la maison paternelle, de la bouche de son frère jaloux de sa vertu; l'idée dangereuse des manœuvres dont ce jeune libertin s'était servi pour le séduire; les mauvaises pensées, les images infâmes de la volupté criminelle qu'il avait voulu lui inspirer, tout se retrace, tout se présente à son esprit, et tout ce que l'impureté a de plus attrayant attaque son cœur. Ces pensées importunes le suivent partout, son imagination s'échauffe, ses sens sont émus, son âme est troublée. En proie à de violentes tentations, malgré les horreurs de son désert et les saintes rigueurs de la vie la plus austère, Simon de Stock se croit déjà coupable. Peu exercé à ce genre de combat, il lui semble que le démon de l'impureté, dont il se voit comme obsédé, possède déjà son cœur. A cette vue, son âme est saisie d'horreur; il réclame le secours du Ciel, il

s'humilie devant Dieu, il implore avec larmes et gémissements la grâce toute-puissante du Sauveur. Tantôt aux pieds de son Crucifix, prosterné la face contre terre, livré aux sentiments de la plus vive componction, pénétré d'une sainte horreur de lui-même, comme s'il eût été coupable, à l'exemple du publicain pénitent, il sollicite la miséricorde de Dieu en se frappant la poitrine. Toujours plein de confiance en Marie, il prend son image sacrée, l'embrasse avec respect, la presse sur son cœur, l'arrose de ses larmes et ne cesse de conjurer sa puissante Protectrice de lui rendre son divin Fils propice et de le délivrer des poursuites de son ennemi.

Saintement effrayé des apparences du mal dont il se voit comme environné, il s'empresse de venger sur son corps innocent un péché dont Dieu ne vit jamais en lui la moindre tache. Rien ne l'arrête; il va traiter son corps avec la dernière rigueur. Il ajoute à l'austérité de vie à laquelle il s'est voué, de cruelles macérations; il déchire sa chair virginal avec des piquantes épines; il revêt son corps d'un tissu de ronces et d'orties, pour émousser l'aiguillon de la chair et se défendre, par cette espèce d'armure, des traits enflammés

de l'esprit impur. Dans cet état, précieuse victime de son amour pour la pureté, Simón de Stock ne cesse d'invoquer le saint nom de Marie ; c'est par la vertu toute-puissante de ce nom redoutable à tout l'enfer, qu'il fut, nous dit-il lui-même, délivré de ces horribles tentations ; c'est par ce moyen qu'il sortit victorieux des combats que le démon lui livra dans son désert.

Plus tard, lorsque notre saint eut embrassé l'ordre du Carmel, afin de ranimer le courage de ses frères et leur inspirer une confiance aveugle dans la puissante protection de la Très-Sainte Vierge, parmi les tentations de la vie et les contradictions qu'ils avaient à supporter de toute part, il leur racontait les victoires qu'il avait remportées sur l'enfer, par l'intercession toute-puissante de la Mère de Dieu :

« L'invocation du saint nom de Marie, leur disait-il, le seul aspect ou l'attouchement de son image sacrée, ont été pour moi, parmi les rrigueurs de mon désert, une source intarissable de consolations, mon soutien et ma force dans les souffrances du corps et les peines de l'esprit. Tout m'était agréable, le doux nom de Marie invoqué, la soif et la faim, la nudité, les

» rigueurs des saisons, les injures de l'air, les
» incommodités de ma retraite. Avec ce nom
» suave, Marie, tout me paraissait supportable,
» le dépouillement, le délaissement le plus uni-
» versel, la privation de toute consolation et de
» tout secours humain, dans les besoins de la
» vie. Marie me tenait lieu de tout; le souvenir
» de ses faveurs, l'espoir de sa protection, l'agi-
» tation de mes troubles, portait la lumière
» parmi les ténèbres de mon esprit et répan-
» dait dans mon cœur une onction sainte, capa-
» ble de tempérer la rigueur des sécheresses,
» des aridités, de l'ennui et du dégoût des choses
» de Dieu, dont la violence et la continuité des
» tentations était la source féconde. Sous les
» auspices de Marie, la tentation tourna toujours
» à mon avantage et devint pour moi un aiguil-
» lon salutaire, qui me faisait marcher avec plus
» d'ardeur dans les voies de la perfection. »

En effet, après les plus rudes combats qui exercè-
rent la fidélité de Simon de Stock dans les com-
mencements de sa vie solitaire, après ces pénibles
épreuves dont nous venons de donner une faible
idée, notre saint, vainqueur du démon et de lui-
même, sentit enfin se ranimer en lui son attrait

pour la prière. Ce saint exercice qui avait été toujours sa principale occupation, devint pour lui une source précieuse des plus abondantes consolations. La servante de ses oraisons se manifestait quelquefois par des grâces sensibles qui faisaient couler de ses yeux un torrent de pieuses larmes, propres à adoucir les amertumes de sa pénitence. Son cœur, dilaté par les vives ardeurs de la charité la plus parfaite, lui faisait pousser sans cesse vers le ciel des soupirs amoureux, des désirs enflammés; alors son âme élevée à l'union la plus intime avec son Dieu, presque dégagée des liens du corps, semblait prendre son essor vers le Ciel et jusque dans le sein de la Divinité, pour y contempler ses infinies perfections, et y adorer, dans le silence d'un recueillement tout divin, ce que l'œil de l'homme n'a jamais vu et son oreille entendu, ni ce que l'esprit humain ne saurait comprendre. Cet ange terrestre, dans l'exercice d'une oraison continue, était toujours ravi en Dieu, et par ses fréquentes extases n'avait, pour ainsi dire, de conversation qu'avec Dieu dans le Ciel.

Si quelquefois les besoins de la vie rappellent Simon sur la terre, il ne s'y prête qu'à regret,

gémissant comme le saint homme Job, de se voir encore ici-bas assujetti à la vie des animaux. Il prend rarement et si peu de nourriture, que l'on pouvait dire de lui ce que le Sauveur disait de saint Jean-Baptiste , qu'il ne mangeait ni ne buvait.

Les moments de repos qu'il donnait à son corps étaient si courts, si rares, que l'on peut assurer qu'il ne prenait point de sommeil. Tantôt debout, dans l'attitude la plus gênante, tantôt étroitement resserré dans le creux de son arbre, ou bien encore étendu sur la terre, accablé de faiblesse par les travaux de la pénitence, il donnait à son corps (et cela à regret) quelques moments de sommeil, moments qu'il n'avait pu ravir au besoin de la nature importune, pour les consacrer à cette oraison continuelle que son cœur ne perdit jamais de vue, lors même qu'il paraissait dormir.

Etranger sur la terre, notre saint vivait avec Dieu seul, dans le détachement le plus universel, le plus parfait et même dans l'oubli de toutes créatures. Quelques auteurs nous disent que les Anges se plisaient en sa compagnie, et charmaient par leur présence les horreurs de son

désert. Il y jouissait, nous dit la Légende de son Office, avec d'autant plus d'abondance, des délices de l'esprit et des douceurs de la grâce, parmi ses fréquentes communications avec Dieu et les Esprits célestes, qu'il était entièrement mort à toutes les consolations de la terre et séparé de tout commerce avec le reste des mortels.

C'est dans le moment où Simon de Stock recevait le plus de grâces et de faveurs célestes que la Sainte Vierge le favorisa, dans son désert, d'une apparition et dans une révélation expresse lui apprit, de sa bouche sacrée, que Dieu, content des pénitences de sa solitude, voulait qu'il achevât l'ouvrage de sa sanctification en s'unissant aux religieux Carmes et en embrassant leur règle, lorsqu'ils passeraient de la Palestine en Angleterre, pour y fonder des monastères. Mais cette bonne Mère lui dit également qu'il aurait à supporter toutes les contradictions auxquelles l'Ordre des Carmes serait en lutte sous sa conduite.

C'est ainsi que Marie le dédommageait des sacrifices de son désert en lui donnant part au calice amer dont son divin Fils avait été abreuvé.

CHAPITRE VI

Il quitte sa solitude. — Zèle pour le salut des âmes.

Vingt ans s'étaient écoulés parmi les consolations et les rigueurs du désert, lorsque Simon de Stock reçut du Ciel, par l'entremise de la divine Marie, des ordres pour ainsi dire formels de quitter sa solitude, pour se mettre en état de remplir les vues de la Providence sur lui, selon le plan que lui en avait tracé la Très-Sainte Vierge elle-même. Malgré son grand attrait pour la solitude, il obéit à la voix du Ciel et revint à Oxford, chez ses parents, reprendre le cours de ses études. La tradition ne nous apprend rien de certain sur la manière dont Simon se présenta à ses parents, car une absence de vingt ans, passés parmi les austérités, devaient l'avoir rendu méconnaissable.

Mais très-certainement l'Esprit de Dieu qui dirigeait toutes ses actions, dut lui suggérer quelque moyen pour se montrer décemment en public, ne possédant alors pour tout vêtement qu'une natte faite de joncs, le reste des habits qu'il avait apportés dans sa solitude devaient être de vieux haillons hors de service.

Une fois chez ses parents, Simon de Stock alla à l'Université d'Oxford pour y reprendre le cours de ses études. Il y étudia la Théologie avec un soin tout particulier, afin d'être un jour en état de remplir le ministère auquel Dieu le destinait. Déjà instruit à l'école de l'Esprit-Saint, doué de talents naturels, le succès de ses études répondit toujours à la sagacité de son génie et à l'abondance des dons surnaturels et des connaissances dont le Ciel avait enrichi son esprit dans la solitude. Avec des dispositions aussi heureuses et des secours aussi puissants notre saint devint en peu de temps un profond théologien.

La sublimité de son savoir excita bientôt l'admiration de tous ceux qui componaient l'Université et lui mérita les applaudissements de la ville tout entière. Les professeurs respectaient la

science de Simon de Stock, comme étant une œuvre de l'Esprit-Saint ou bien le fruit de la grâce et le prodige d'une sagesse toute divine. Cette célèbre Université, comme éblouie par l'éclat d'une aussi grande lumière, se flattait déjà d'en faire un de ses plus beaux ornements, en donnant à Simon le grade de docteur. Son humilité fut un obstacle qu'on ne put franchir, pour lui déférer les honneurs du doctorat, malgré les offres réitérées. Simon refusa constamment ces marques d'honneurs dont on voulait décorer son talent et couronner son mérite; le temps où cette lumière devait être tirée de dessous le boisseau n'était pas encore venu. Voyant la grande renommée qu'il s'était acquise à Oxford et s'apercevant de l'opposition qu'il rencontrait à se retirer dans sa chère solitude, pour y vivre inconnu, jusqu'à ce qu'il plût à Dieu de le manifester entièrement au monde, pour l'accomplissement de ses desseins, selon les promesses de la Très-Sainte Vierge, Simon de Stock prit la résolution de se dérober entièrement à ces applaudissements importuns et à l'éclat de cette gloire mondaine qui alarmaient déjà son humilité. Aussitôt après son ordination, à laquelle il consentit pour se con-

former aux ordres du Ciel, il revint de nouveau dans son désert.

Sa première Messe fut célébrée sans éclat, mais avec toute l'édification et les sentiments de piété qui le caractérisait.

Sa vie toujours austère et toute céleste annonçait en lui un homme tout divin, que rien d'humain, rien de terrestre ne pouvait distraire de son but. Il usait du monde comme n'en usant pas, ou plutôt n'ayant que le corps parmi les hommes, tandis que son esprit et son cœur vivaient dans une perpétuelle retraite. C'était un juste vivant de la foi et dont la vie ressemblait plutôt à celle d'un Séraphin vivant parmi les hommes qu'à un homme mortel revêtu d'une chair fragile.

Simon de Stock se préparait constamment à la célébration des saints Mystères; encore ne se croyait-il pas assez pur, assez saint pour s'approcher fréquemment des saints autels. La foi vive qui l'animait lui inspirait tant de respect, et le pénétrait tellement d'une telle frayeur pour une action aussi sainte et si forte au-dessus de l'homme, qu'il ne célébra que très-rarement la sainte Messe durant le reste du temps qu'il vécut

dans la solitude ; il ne la quitta entièrement qu'en l'année 1212, c'est-à-dire quinze ans après la révélation que lui fit la Très-Sainte Vierge, au sujet de l'arrivée des Carmes de la Palestine en Angleterre, pour y fonder des monastères de leur Ordre.

Jusqu'à cette époque, dont nous parlerons dans la suite, Simon de Stock, comme un autre Jean-Baptiste, ne quitta plus son désert que de temps en temps et lorsqu'il se sentait inspiré de prêcher la pénitence au peuple voisin de sa solitude. Il paraissait quelquefois aux environs d'Oxford, pour instruire les ignorants, réprimer le vice par la force de ses prédications, éclairant les uns par les lumières de sa doctrine toute céleste, animant les autres à l'amour de la vertu par l'exemple de sa vie, travaillant efficacement à la conversion de tous les pécheurs et préparant les voies du Seigneur par les premiers efforts de son zèle. C'est par ces travaux apostoliques que la Providence prépara elle-même notre saint à cette vaste carrière que fournit peu de temps après, à son zèle, sous le règne du roi Jean, le schisme de l'Angleterre avec l'Église Romaine.

CHAPITRE VII

Travaux apostoliques durant l'interdit d'Angleterre. Succès de son zèle.

Le différend qui s'éleva, l'an 1207, entre le Pape Innocent III et le roi d'Angleterre, dit *Jean sans Terre*, à l'occasion de l'élection de l'Archevêque de Cantorbéry, devint la source funeste des plus grands maux pour l'Église et pour ce royaume. Les mécontentements que le Pape reçut du roi à ce sujet l'ayant obligé de jeter un interdit général sur toute l'Angleterre, les suites de cet événement portant de toute part le trouble et la désolation, excitèrent le zèle de Simon de Stock.

Notre saint fut témoin des scandales et des désordres de tout genre auxquels sa patrie se voyait en proie; soumise à l'interdit par le Saint-Siège et cela pendant plus de dix ans, n'ayant

d'autres exercices de piété que le baptême des enfants, la réconciliation et le Viatique des mourants. Le reste des fidèles vivaient sans église, sans instructions, sans Sacrements, sans Sacrifice; les temples étaient fermés aux fidèles vivants et la sépulture refusée aux morts. Partout une agitation violente tourmentait les esprits; le brigandage entretenait de toutes parts une guerre cruelle au dedans et au dehors, allumée par l'emportement, la fureur et le désespoir d'un prince personnellement excommunié à cause de son obstination, tous les jours exposé à la révolte de ses sujets et menacé de perdre son royaume, déjà livré au pouvoir d'un prince étranger. Dans les transports de sa colère et de son ressentiment il tournait ses armes contre ses propres sujets ; vomissant contre la Religion et le Saint-Siége toutes sortes d'horreurs, il sacrifiait même quelquefois à sa vengeance, par une persécution injuste, les ministres de l'Église qui avaient assez de courage pour lui représenter les maux qu'il causait parmi son peuple, par sa désobéissance opiniâtre au Souverain-Pontife.

A la vue de tant de maux qui affligeaient l'Église d'Angleterre, Simon de Stock crut ne plus

devoir mettre de bornes à son zèle. Alors, livré à toute l'ardeur de ce zèle tout de feu qui dévorait son cœur pour la gloire de la Maison de Dieu, on vit ce nouvel Élie mettre tout en œuvre pour convertir ce second Achab et assurer le salut de son peuple.

Rien n'égale sa sollicitude pour ramener au berçail de l'Église ces brebis égarées, qui depuis longtemps se trouvaient sans pasteurs et sans religion. Jour et nuit il offre à Dieu des prières ferventes pour obtenir la conversion de ce prince obstiné, et ne cesse de solliciter par ses larmes et ses gémissements, la clémence du Dieu des miséricordes ; il s'immole lui-même à la divine justice par les saintes rrigueurs de la pénitence, et s'offre en sacrifice pour les péchés du peuple.

Pour donner plus d'efficacité à ses prières, Simon de Stock intéresse la Très-Sainte Vierge, sa médiatrice, son refuge ordinaire dans les calamités de la vie ; il lui adresse les vœux de tous ceux qui sont l'objet de sa charité, par une prière courte, mais énergique, qui commence par ces mots : *Alma Redemptoris Mater*, que quelques auteurs lui attribuent et qu'il paraît avoir composée à cette occasion.

Cette prière dictée par l'esprit de componction, soutenue de la plus vive confiance dans la puissante protection de la Mère de Dieu, eut tout l'effet désiré, récitée qu'elle était avec ferveur par notre saint et par ceux qu'il avait engagés à se joindre à lui: La colère du Ciel se laissant flétrir par les gémissements de l'ardente charité du serviteur de Dieu et par les sentiments de pénitence de ce peuple affligé; lorsque toutes choses étaient dans la confusion et dans l'agitation la plus violente, à la cour et parmi le peuple; lorsque tout semblait désespéré et qu'il ne paraissait aucune voie d'accommodement, les parties intéressées par des injures réciproques y mettant les plus grands obstacles, lorsqu'on y pensait le moins et que le feu de la guerre s'allumait de toute part, on vit arriver en Angleterre le Légat Pandolfe, envoyé par le Pape Innocent III, pour négocier avec le roi Jean la paix si ardemment désirée.

Aussitôt que Simon de Stock eut appris cette heureuse nouvelle, il s'empresse de se joindre au Légat; il l'exhorte à ne pas se décourager par les difficultés qui se présentent; il le presse de poursuivre avec confiance et fermeté la conclusion de

la paix qu'il vient apporter à ce royaume désolé, en l'assurant de la protection du Ciel. Aidé des conseils de notre saint, soutenu par la force de ses prières, le Légat se présente à la cour; par un effet de la miséricorde de Dieu, malgré l'indignation du prince contre la Cour de Rome, il obtient de lui une conférence; le Légat lui ayant fait sentir les malheurs dont il était menacé de toutes parts, s'il ne se soumettait à la volonté du Pape, ce prince, jusqu'alors aveuglé par la passion du ressentiment, ouvrit enfin les yeux sur les différents maux dont lui et son royaume allaient être accablés, s'il persistait dans la désobéissance envers le Saint-Siége. Alors celui qui tient en mains les cœurs des rois, changea tout à coup celui de ce malheureux prince, il se convertit et accepte sans délai toutes les conditions de paix qu'on lui propose; il accorde plus qu'on ne lui demande, il porte la soumission jusqu'à mettre sa personne et son royaume dans la dépendance du Saint-Siége; il consent à en devenir tributaire, et s'empresse de réparer les dommages que son obstination avait causés à l'Église de Cantorbéry. Enfin le roi s'engage à tout par un acte public, dans lequel il déclare expressément qu'il

faisait tous ces sacrifices pour l'expiation de ses péchés.

Après ces démarches, il écrivit au Souverain-Pontife Innocent III, pour lui faire part de sa conversion ; et le Pape, dans sa lettre en réponse à celle du roi, le félicite sur sa soumission au Saint-Siége, qu'il attribue à la force de la grâce qui l'a touché, à *un mouvement de l'Esprit de Dieu qui souffle où il veut* (1). En même temps, le Pape lui envoya un nouveau Légat, l'Évêque de Tusculum, qui fut reçu partout en procession. Ce Légat, à la prière du roi, leva solennellement l'interdit, qui avait duré plus de six ans.

L'interdit levé, l'Angleterre commença à jouir des bienfaits de la paix, la reconnaissance chanta de toute part les miséricordes du Seigneur, et publia partout que Simon de Stock était l'ange tutélaire et le libérateur de la patrie ; l'impiété disparut enfin et la piété rentra dans tous ses droits.

Notre saint, encouragé par ces succès, quitte entièrement la solitude, sur les instances du Légat et de la plupart des Évêques d'Angleterre. Muni de tous les pouvoirs, il entreprend de répa-

(1) Ce sont les expressions du Souverain-Pontife.

rer les dommages que la Religion avait souffert dans ce royaume désolé, durant un si long interdit. A la vue de cette abondante moisson qui se présente aux yeux de la foi, la charité de Simon de Stock se dilate ; il ne met plus de bornes à l'étendue de son zèle. Les travaux de sa mission soutenus et sanctifiés par l'esprit d'oraison ; intimement uni à Dieu, dans l'agitation de ses courses apostoliques, comme dans le recueillement de sa retraite; infatigable dans la sollicitude qu'exige de lui l'exercice de son ministère, il se fait tout à tous, pour les gagner à Jésus-Christ et sauver des âmes. Grands et petits, savants et ignorants, l'écoutent avec respect et confiance comme un envoyé de Dieu, pour leur montrer les voies du salut. L'onction sainte, la véhémence, l'ardeur toute divine qui anime ses entretiens et ses ferventes prédications, font la plus vive impression sur les esprits et pénètrent merveilleusement les cœurs. Tout contribue à féconder la parole de Dieu qu'il annonce et la grâce du ministère l'accompagnant sans cesse, il en recueille partout les fruits les plus abondants, et les conversions les plus éclatantes multiplient les conquêtes de son zèle.

Le Ciel, pour confirmer les vérités qu'annonce Simon de Stock et confondre la malice de Satan, le Ciel, dis-je, lui confie les trésors de sa sagesse et semble le revêtir de sa puissance. Doué du don de prophétie et du discernement des esprits, il s'en sert utilement pour éclairer les consciences et diriger les pécheurs dans les voies du salut. Tout-puissant auprès de la divine Marie, il emploie son crédit auprès de cette Mère de miséricorde, pour obtenir du ciel, par son intermédiaire, des grâces de conversion.

La nature docile à ses ordres, renverse ses lois. Pour confondre la calomnie, à sa prière, des poissons cuits, qu'on lui présente pour surprendre sa frugalité, reprennent la vie et le mouvement, rendant témoignage, par cette merveille, à l'esprit de pénitence qui anime le serviteur de Dieu. Afin de rendre gloire à Dieu et confondre l'enfer, et comme pour glorifier la Sainte Eucharistie, il fait le signe de la croix sur l'eau, qui, par un artifice diabolique, avait été substituée au vin préparé pour le saint Sacrifice de la Messe, et aussitôt l'eau est changée en vin.

Simon de Stock est partout l'homme de Dieu, partout l'homme puissant en œuvres et en paroles.

Il est difficile de décrire les fruits merveilleux que l'Église d'Angleterre retira de sa mission. En très-peu de temps, on vit ce royaume désolé, changer pour ainsi dire de face. Des jours de grâce et de salut succédèrent heureusement à ces jours de scandales et de désordres. Ce changement était dû aux travaux de Simon de Stock.

CHAPITRE VIII

**Simon de Stock entre dans l'Ordre des Carmes.
Sa Vie religieuse.**

Tandis que Simon de Stock s'occupait encore à l'œuvre de Dieu, il apprend l'arrivée de deux seigneurs anglais qui, revenant de la Croisade, amenèrent avec eux quelques Ermites du Mont-Carmel, avec l'intention de leur bâtir un monastère en Angleterre et commencer ainsi leur première fondation dans ce royaume. A cette heureuse nouvelle, notre saint, qui, d'après l'avertissement de la Très-Sainte Vierge, les attendait dans un esprit prophétique depuis quinze ans, se hâta d'obéir aux ordres du Ciel, en entrant dans l'Ordre des Carmes.

Leur conversation et leur manière de vivre, parfaitement analogue aux sentiments et à l'esprit

l'invitent à retourner, du moins pour quelque temps, dans la maison paternelle, afin d'y essuyer les larmes de ses parents et les laisser mourir en paix, après les avoir consolés par sa présence.

Ce second artifice fit d'abord la plus vîve impression sur l'esprit de Simon de Stock. Son cœur fut tellement attendri, qu'il se vit sur le point de succomber à la tentation, trompé qu'il était par les prestiges du tentateur; c'est ainsi qu'il l'a déclaré lui-même, dans la suite, à quelques-uns des religieux Carmes; il les assurait que, dans cette rencontre, il n'avait échappé à la séduction que par une assistance spéciale de la Très-Sainte Vierge, qui lui découvrit les pièges que le démon tendait à sa faiblesse et l'en délivra par sa puissante protection.

L'esprit superbe redoubla ses efforts, tant il était honteux de se voir vaincu par un enfant, dans ses premiers combats. Il combina contre notre saint une nouvelle attaque et entreprit de jeter dans son âme de nouveaux troubles; cachant sa malice sous d'autres prétextes, il se transforma encore en ange de lumière : Simon est livré par l'ennemi du salut à des peines d'es-

prit, de violents scrupules, de cruels remords, sur les dangers de cette voie extraordinaire dans laquelle il marche, prié qu'il est de la grâce des Sacrements, dépourvu de tous les moyens que l'Église prodigue sans cesse aux fidèles, tous les jours exposé à mourir dans cette affreuse solitude, sans secours et sans consolation.

L'esprit obsédé par ces pensées, saisi de frayeur dans la perplexité qui l'agit, tout paraît danger à notre saint, dans l'état où il se trouve. Rien ne le rassure ; il craint tout pour son salut jusqu'à ce que, sous les auspices de la Très-Sainte Vierge, dont il ne cesse d'implorer le secours, la tentation se dissipe, après bien des combats, par les salutaires réflexions que lui inspire sa puissante Protectrice. L'exemple de tant de saints solitaires que Dieu a conduits par la même voie, ranime sa confiance ; le souvenir des grâces dont le Ciel l'a favorisé, pour le confirmer dans sa résolution, le rassure ; l'appui qu'il a reçu de la protection de la Mère de Dieu, soutient son courage et lui tient lieu de bouclier impénétrable contre tous les traits de l'enfer.

Tant de fois vaincu, confus de sa défaite, Satan déploie enfin tous les efforts de sa malice contre



notre saint. Ses artifices devenus inutiles, il l'attaque de front et à force ouverte; il veut surprendre sa fidélité par les tentations les plus humiliantes et les plus dangereuses; il met tout en œuvre, pour corrompre l'innocence de cet ange du désert.

Le souvenir des conversations libres qu'il avait entendues dans la maison paternelle, de la bouche de son frère jaloux de sa vertu; l'idée dangereuse des manœuvres dont ce jeune libertin s'était servi pour le séduire; les mauvaises pensées, les images infâmes de la volupté criminelle qu'il avait voulu lui inspirer, tout se retrace, tout se présente à son esprit, et tout ce que l'impureté a de plus attrayant attaque son cœur. Ces pensées importunes le suivent partout, son imagination s'échauffe, ses sens sont émus, son âme est troublée. En proie à de violentes tentations, malgré les horreurs de son désert et les saintes rigueurs de la vie la plus austère, Simon de Stock se croit déjà coupable. Peu exercé à ce genre de combat, il lui semble que le démon de l'impureté, dont il se voit comme obsédé, possède déjà son cœur. A cette vue, son âme est saisie d'horreur; il réclame le secours du Ciel, il

s'humilie devant Dieu, il implore avec larmes et gémissements la grâce toute-puissante du Sauveur. Tantôt aux pieds de son Crucifix, prosterné la face contre terre, livré aux sentiments de la plus vive componction, pénétré d'une sainte horreur de lui-même, comme s'il eût été coupable, à l'exemple du publicain pénitent, il sollicite la miséricorde de Dieu en se frappant la poitrine. Toujours plein de confiance en Marie, il prend son image sacrée, l'embrasse avec respect, la presse sur son cœur, l'arrose de ses larmes et ne cesse de conjurer sa puissante Protectrice de lui rendre son divin Fils propice et de le délivrer des poursuites de son ennemi.

Saintement effrayé des apparences du mal dont il se voit comme environné, il s'empresse de venger sur son corps innocent un péché dont Dieu ne vit jamais en lui la moindre tache. Rien ne l'arrête; il va traiter son corps avec la dernière rigueur. Il ajoute à l'austérité de vie à laquelle il s'est voué, de cruelles macérations; il déchire sa chair virginal avec de piquantes épines; il revêt son corps d'un tissu de ronces et d'orties, pour émousser l'aiguillon de la chair et se défendre, par cette espèce d'armure, des traits enflammés

de l'esprit impur. Dans cet état, précieuse victime de son amour pour la pureté, Simon de Stock ne cesse d'invoquer le saint nom de Marie ; c'est par la vertu toute-puissante de ce nom redoutable à tout l'enfer, qu'il fut, nous dit-il lui-même, délivré de ces horribles tentations ; c'est par ce moyen qu'il sortit victorieux des combats que le démon lui livra dans son désert.

Plus tard, lorsque notre saint eut embrassé l'ordre du Carmel, afin de ranimer le courage de ses frères et leur inspirer une confiance aveugle dans la puissante protection de la Très-Sainte Vierge, parmi les tentations de la vie et les contradictions qu'ils avaient à supporter de toute part, il leur racontait les victoires qu'il avait remportées sur l'enfer, par l'intercession toute-puissante de la Mère de Dieu :

« L'invocation du saint nom de Marie, leur disait-il, le seul aspect ou l'attouchement de son image sacrée, ont été pour moi, parmi les rrigueurs de mon désert, une source intarissable de consolations, mon soutien et ma force dans les souffrances du corps et les peines de l'esprit. Tout m'était agréable, le doux nom de Marie invoqué, la soif et la faim, la nudité, les

» rigueurs des saisons, les injures de l'air, les
» incommodités de ma retraite. Avec ce nom
» suave, Marie, tout me paraissait supportable,
» le dépouillement, le délaissement le plus uni-
» versel, la privation de toute consolation et de
» tout secours humain, dans les besoins de la
» vie. Marie me tenait lieu de tout; le souvenir
» de ses faveurs, l'espoir de sa protection, l'agi-
» tation de mes troubles, portait la lumière
» parmi les ténèbres de mon esprit et répan-
» dait dans mon cœur une onction sainte, capa-
» ble de tempérer la rigueur des sécheresses,
» des aridités, de l'ennui et du dégoût des choses
» de Dieu, dont la violence et la continuité des
» tentations était la source féconde. Sous les
» auspices de Marie, la tentation tourna toujours
» à mon avantage et devint pour moi un aiguil-
» lon salutaire, qui me faisait marcher avec plus
» d'ardeur dans les voies de la perfection. »

En effet, après les plus rudes combats qui exercè-
rent la fidélité de Simon de Stock dans les com-
mencements de sa vie solitaire, après ces pénibles
épreuves dont nous venons de donner une faible
idée, notre saint, vainqueur du démon et de lui-
même, sentit enfin se ranimer en lui son attrait

pour la prière. Ce saint exercice qui avait été toujours sa principale occupation, devint pour lui une source précieuse des plus abondantes consolations. La ferveur de ses oraisons se manifestait quelquefois par des grâces sensibles qui faisaient couler de ses yeux un torrent de pieuses larmes, propres à adoucir les amertumes de sa pénitence. Son cœur, dilaté par les vives ardeurs de la charité la plus parfaite, lui faisait pousser sans cesse vers le ciel des soupirs amoureux, des désirs enflammés; alors son âme élevée à l'union la plus intime avec son Dieu, presque dégagée des liens du corps, semblait prendre son essor vers le Ciel et jusque dans le sein de la Divinité, pour y contempler ses infinies perfections, et y adorer, dans le silence d'un recueillement tout divin, ce que l'œil de l'homme n'a jamais vu et son oreille entendu, ni ce que l'esprit humain ne saurait comprendre. Cet ange terrestre, dans l'exercice d'une oraison continue, était toujours ravi en Dieu, et par ses fréquentes extases n'avait, pour ainsi dire, de conversation qu'avec Dieu dans le Ciel.

Si quelquefois les besoins de la vie rappellent Simon sur la terre, il ne s'y prête qu'à regret,

gémissant comme le saint homme Job, de se voir encore ici-bas assujetti à la vie des animaux. Il prend rarement et si peu de nourriture, que l'on pouvait dire de lui ce que le Sauveur disait de saint Jean-Baptiste , qu'il ne mangeait ni ne buvait.

Les moments de repos qu'il donnait à son corps étaient si courts, si rares, que l'on peut assurer qu'il ne prenait point de sommeil. Tantôt debout, dans l'attitude la plus gênante, tantôt étroitement resserré dans le creux de son arbre, ou bien encore étendu sur la terre, accablé de faiblesse par les travaux de la pénitence, il donnait à son corps (et cela à regret) quelques moments de sommeil, moments qu'il n'avait pu ravir au besoin de la nature importune, pour les consacrer à cette oraison continue que son cœur ne perdit jamais de vue, lors même qu'il paraissait dormir.

Etranger sur la terre, notre saint vivait avec Dieu seul, dans le détachement le plus universel, le plus parfait et même dans l'oubli de toutes créatures. Quelques auteurs nous disent que les Anges se plaisaient en sa compagnie, et charmaient par leur présence les horreurs de son

désert. Il y jouissait, nous dit la Légende de son Office, avec d'autant plus d'abondance, des délices de l'esprit et des douceurs de la grâce, parmi ses fréquentes communications avec Dieu et les Esprits célestes, qu'il était entièrement mort à toutes les consolations de la terre et séparé de tout commerce avec le reste des mortels.

C'est dans le moment où Simon de Stock recevait le plus de grâces et de faveurs célestes que la Sainte Vierge le favorisa, dans son désert, d'une apparition et dans une révélation expresse lui apprit, de sa bouche sacrée, que Dieu, content des pénitences de sa solitude, voulait qu'il achevât l'ouvrage de sa sanctification en s'unissant aux religieux Carmes et en embrassant leur règle, lorsqu'ils passeraient de la Palestine en Angleterre, pour y fonder des monastères. Mais cette bonne Mère lui dit également qu'il aurait à supporter toutes les contradictions auxquelles l'Ordre des Carmes serait en lutte sous sa conduite.

C'est ainsi que Marie le dédommageait des sacrifices de son désert en lui donnant part au calice amer dont son divin Fils avait été abreuvé.

CHAPITRE VI

Il quitte sa solitude. — Zèle pour le salut des Ames.

Vingt ans s'étaient écoulés parmi les consolations et les rigueurs du désert, lorsque Simon de Stock reçut du Ciel, par l'entremise de la divine Marie, des ordres pour ainsi dire formels de quitter sa solitude, pour se mettre en état de remplir les vues de la Providence sur lui, selon le plan que lui en avait tracé la Très-Sainte Vierge elle-même. Malgré son grand attrait pour la solitude, il obéit à la voix du Ciel et revint à Oxford, chez ses parents, reprendre le cours de ses études. La tradition ne nous apprend rien de certain sur la manière dont Simon se présenta à ses parents, car une absence de vingt ans, passés parmi les austérités, devaient l'avoir rendu méconnaissable.

Mais très-certainement l'Esprit de Dieu qui dirigeait toutes ses actions, dut lui suggérer quelque moyen pour se montrer décentement en public, ne possédant alors pour tout vêtement qu'une natte faite de jones, le reste des habits qu'il avait apportés dans sa solitude devaient être de vieux haillons hors de service.

Une fois chez ses parents, Simon de Stock alla à l'Université d'Oxford pour y reprendre le cours de ses études. Il y étudia la Théologie avec un soin tout particulier, afin d'être un jour en état de remplir le ministère auquel Dieu le destinait. Déjà instruit à l'école de l'Esprit-Saint, doué de talents naturels, le succès de ses études répondit toujours à la sagacité de son génie et à l'abondance des dons surnaturels et des connaissances dont le Ciel avait enrichi son esprit dans la solitude. Avec des dispositions aussi heureuses et des secours aussi puissants notre saint devint en peu de temps un profond théologien.

La sublimité de son savoir excita bientôt l'admiration de tous ceux qui comptaient l'Université et lui mérita les applaudissements de la ville tout entière. Les professeurs respectaient la

science de Simon de Stock, comme étant une œuvre de l'Esprit-Saint ou bien le fruit de la grâce et le prodige d'une sagesse toute divine. Cette célèbre Université, comme éblouie par l'éclat d'une aussi grande lumière, se flattait déjà d'en faire un de ses plus beaux ornements, en donnant à Simon le grade de docteur. Son humilité fut un obstacle qu'on ne put franchir, pour lui déferer les honneurs du doctorat, malgré les offres réitérées. Simon refusa constamment ces marques d'honneurs dont on voulait décorer son talent et couronner son mérite; le temps où cette lumière devait être tirée de dessous le boisseau n'était pas encore venu. Voyant la grande renommée qu'il s'était acquise à Oxford et s'apercevant de l'opposition qu'il rencontrait à se retirer dans sa chère solitude, pour y vivre inconnu, jusqu'à ce qu'il plût à Dieu de le manifester entièrement au monde, pour l'accomplissement de ses desseins, selon les promesses de la Très-Sainte Vierge, Simon de Stock prit la résolution de se dérober entièrement à ces applaudissements importuns et à l'éclat de cette gloire mondaine qui alarmaient déjà son humilité. Aussitôt après son ordination, à laquelle il consentit pour se con-

former aux ordres du Ciel, il revint de nouveau dans son désert.

Sa première Messe fut célébrée sans éclat, mais avec toute l'édification et les sentiments de piété qui le caractérisait.

Sa vie toujours austère et toute céleste annonçait en lui un homme tout divin, que rien d'humain, rien de terrestre ne pouvait distraire de son but. Il usait du monde comme n'en usant pas, ou plutôt n'ayant que le corps parmi les hommes, tandis que son esprit et son cœur vivaient dans une perpétuelle retraite. C'était un juste vivant de la foi et dont la vie ressemblait plutôt à celle d'un Séraphin vivant parmi les hommes qu'à un homme mortel revêtu d'une chair fragile.

Simon de Stock se préparait constamment à la célébration des saints Mystères; encore ne se croyait-il pas assez pur, assez saint pour s'approcher fréquemment des saints autels. La foi vive qui l'animait lui inspirait tant de respect, et le pénétrait tellement d'une telle frayeur pour une action aussi sainte et si forte au-dessus de l'homme, qu'il ne célébra que très-rarement la sainte Messe durant le reste du temps qu'il vécut

dans la solitude ; il ne la quitta entièrement qu'en l'année 1212, c'est-à-dire quinze ans après la révélation que lui fit la Très-Sainte Vierge, au sujet de l'arrivée des Carmes de la Palestine en Angleterre, pour y fonder des monastères de leur Ordre.

Jusqu'à cette époque, dont nous parlerons dans la suite, Simon de Stock, comme un autre Jean-Baptiste, ne quitta plus son désert que de temps en temps et lorsqu'il se sentait inspiré de prêcher là pénitence au peuple voisin de sa solitude. Il paraissait quelquefois aux environs d'Oxford, pour instruire les ignorants, réprimer le vice par la force de ses prédications, éclairant les uns par les lumières de sa doctrine toute céleste, animant les autres à l'amour de la vertu par l'exemple de sa vie, travaillant efficacement à la conversion de tous les pécheurs et préparant les voies du Seigneur par les premiers efforts de son zèle. C'est par ces travaux apostoliques que la Providence prépara elle-même notre saint à cette vaste carrière que fournit peu de temps après, à son zèle, sous le règne du roi Jean, le schisme de l'Angleterre avec l'Église Romaine.

CHAPITRE VII

**Travaux apostoliques durant l'interdit d'Angleterre.
Succès de son zèle.**

Le différend qui s'éleva, l'an 1207, entre le Pape Innocent III et le roi d'Angleterre, dit *Jean sans Terre*, à l'occasion de l'élection de l'Archevêque de Cantorbéry, devint la source funeste des plus grands maux pour l'Église et pour ce royaume. Les mécontentements que le Pape reçut du roi à ce sujet l'ayant obligé de jeter un interdit général sur toute l'Angleterre, les suites de cet événement portant de toute part le trouble et la désolation, excitèrent le zèle de Simon de Stock.

Notre saint fut témoin des scandales et des désordres de tout genre auxquels sa patrie se voyait en proie; soumise à l'interdit par le Saint-Siége et cela pendant plus de dix ans, n'ayant

d'autres exercices de piété que le baptême des enfants, la réconciliation et le Viatique des mourants. Le reste des fidèles vivaient sans église, sans instructions, sans Sacrements, sans Sacrifice; les temples étaient fermés aux fidèles vivants et la sépulture refusée aux morts. Partout une agitation violente tourmentait les esprits; le brigandage entretenait de toutes parts une guerre cruelle au dedans et au dehors, allumée par l'emportement, la fureur et le désespoir d'un prince personnellement excommunié à cause de son obstination, tous les jours exposé à la révolte de ses sujets et menacé de perdre son royaume, déjà livré au pouvoir d'un prince étranger. Dans les transports de sa colère et de son ressentiment il tournait ses armes contre ses propres sujets ; vomissant contre la Religion et le Saint-Siège toutes sortes d'horreurs, il sacrifiait même quelquefois à sa vengeance, par une persécution injuste, les ministres de l'Église qui avaient assez de courage pour lui représenter les maux qu'il causait parmi son peuple, par sa désobéissance opiniâtre au Souverain-Pontife.

A la vue de tant de maux qui affligeaient l'Église d'Angleterre, Simon de Stock crut ne plus

devoir mettre de bornes à son zèle. Alors, livré à toute l'ardeur de ce zèle tout de feu qui dévorait son cœur pour la gloire de la Maison de Dieu, on vit ce nouvel Élie mettre tout en œuvre pour convertir ce second Achab et assurer le salut de son peuple.

Rien n'égale sa sollicitude pour ramener au berçail de l'Église ces brebis égarées, qui depuis longtemps se trouvaient sans pasteurs et sans religion. Jour et nuit il offre à Dieu des prières ferventes pour obtenir la conversion de ce prince obstiné, et ne cesse de solliciter par ses larmes et ses gémissements, la clémence du Dieu des miséricordes ; il s'immole lui-même à la divine justice par les saintes rrigueurs de la pénitence, et s'offre en sacrifice pour les péchés du peuple.

Pour donner plus d'efficacité à ses prières, Simon de Stock intéresse la Très-Sainte Vierge, sa médiatrice, son refuge ordinaire dans les calamités de la vie ; il lui adresse les vœux de tous ceux qui sont l'objet de sa charité, par une prière courte, mais énergique, qui commence par ces mots : *Alma Redemptoris Mater*, que quelques auteurs lui attribuent et qu'il paraît avoir composée à cette occasion.

Cette prière dictée par l'esprit de componction, soutenue de la plus vive confiance dans la puissante protection de la Mère de Dieu, eut tout l'effet désiré, récitée qu'elle était avec ferveur par notre saint et par ceux qu'il avait engagés à se joindre à lui. La colère du Ciel se laissant flétrir par les gémissements de l'ardente charité du serviteur de Dieu et par les sentiments de pénitence de ce peuple affligé; lorsque toutes choses étaient dans la confusion et dans l'agitation la plus violente, à la cour et parmi le peuple; lorsque tout semblait désespéré et qu'il ne paraissait aucune voie d'accommodement, les parties intéressées par des injures réciproques y mettant les plus grands obstacles, lorsqu'on y pensait le moins et que le feu de la guerre s'allumait de toute part, on vit arriver en Angleterre le Légat Pandolfe, envoyé par le Pape Innocent III, pour négocier avec le roi Jean la paix si ardemment désirée.

Aussitôt que Simon de Stock eut appris cette heureuse nouvelle, il s'empresse de se joindre au Légat; il l'exhorte à ne pas se décourager par les difficultés qui se présentent; il le presse de poursuivre avec confiance et fermeté la conclusion de

la paix qu'il vient apporter à ce royaume désolé, en l'assurant de la protection du Ciel. Aidé des conseils de notre saint, soutenu par la force de ses prières, le Légat se présente à la cour; par un effet de la miséricorde de Dieu, malgré l'indignation du prince contre la Cour de Rome, il obtient de lui une conférence; le Légat lui ayant fait sentir les malheurs dont il était menacé de toutes parts, s'il ne se soumettait à la volonté du Pape, ce prince, jusqu'alors aveuglé par la passion du ressentiment, ouvrit enfin les yeux sur les différents maux dont lui et son royaume allaient être accablés, s'il persistait dans la désobéissance envers le Saint-Siége. Alors celui qui tient en mains les cœurs des rois, changea tout à coup celui de ce malheureux prince, il se convertit et accepte sans délai toutes les conditions de paix qu'on lui propose; il accorde plus qu'on ne lui demande, il porte la soumission jusqu'à mettre sa personne et son royaume dans la dépendance du Saint-Siége; il consent à en devenir tributaire, et s'empresse de réparer les dommages que son obstination avait causés à l'Église de Cantorbéry. Enfin le roi s'engage à tout par un acte public, dans lequel il déclare expressément qu'il

faisait tous ces sacrifices pour l'expiation de ses péchés.

Après ces démarches, il écrivit au Souverain-Pontife Innocent III, pour lui faire part de sa conversion ; et le Pape, dans sa lettre en réponse à celle du roi, le félicite sur sa soumission au Saint-Siége, qu'il attribue à la force de la grâce qui l'a touché, à *un mouvement de l'Esprit de Dieu qui souffle où il veut* (1). En même temps, le Pape lui envoya un nouveau Légat, l'Évêque de Tusculum, qui fut reçu partout en procession. Ce Légat, à la prière du roi, leva solennellement l'interdit, qui avait duré plus de six ans.

L'interdit levé, l'Angleterre commença à jouir des bienfaits de la paix, la reconnaissance chanta de toute part les miséricordes du Seigneur, et publia partout que Simon de Stock était l'ange tutélaire et le libérateur de la patrie ; l'impiété disparut enfin et la piété rentra dans tous ses droits.

Notre saint, encouragé par ces succès, quitte entièrement la solitude, sur les instances du Légat et de la plupart des Évêques d'Angleterre. Muni de tous les pouvoirs, il entreprend de répa-

(1) Ce sont les expressions du Souverain-Pontife.

rer les dommages que la Religion avait souffert dans ce royaume désolé, durant un si long interdit. A la vue de cette abondante moisson qui se présente aux yeux de la foi, la charité de Simon de Stock se dilate ; il ne met plus de bornes à l'étendue de son zèle. Les travaux de sa mission soutenus et sanctifiés par l'esprit d'oraison ; intimement uni à Dieu, dans l'agitation de ses courses apostoliques, comme dans le recueillement de sa retraite; infatigable dans la sollicitude qu'exige de lui l'exercice de son ministère, il se fait tout à tous, pour les gagner à Jésus-Christ et sauver des âmes. Grands et petits, savants et ignorants, l'écoutent avec respect et confiance comme un envoyé de Dieu, pour leur montrer les voies du salut. L'onction sainte, la véhémence, l'ardeur toute divine qui anime ses entretiens et ses ferventes prédications, font la plus vive impression sur les esprits et pénètrent merveilleusement les cœurs. Tout contribue à féconder la parole de Dieu qu'il annonce et la grâce du ministère l'accompagnant sans cesse, il en recueille partout les fruits les plus abondants, et les conversions les plus éclatantes multiplient les conquêtes de son zèle.

Le Ciel, pour confirmer les vérités qu'annonce Simon de Stock et confondre la malice de Satan, le Ciel, dis-je, lui confie les trésors de sa sagesse et semble le revêtir de sa puissance. Doué du don de prophétie et du discernement des esprits, il s'en sert utilement pour éclairer les consciences et diriger les pécheurs dans les voies du salut. Tout-puissant auprès de la divine Marie, il emploie son crédit auprès de cette Mère de miséricorde, pour obtenir du ciel, par son intermédiaire, des grâces de conversion.

La nature docile à ses ordres, renverse ses lois. Pour confondre la calomnie, à sa prière, des poissons cuits, qu'on lui présente pour surprendre sa frugalité, reprennent la vie et le mouvement, rendant témoignage, par cette merveille, à l'esprit de pénitence qui anime le serviteur de Dieu. Afin de rendre gloire à Dieu et confondre l'enfer, et comme pour glorifier la Sainte Eucharistie, il fait le signe de la croix sur l'eau, qui, par un artifice diabolique avait été substituée au vin préparé pour le saint Sacrifice de la Messe, et aussitôt l'eau est changée en vin.

Simon de Stock est partout l'homme de Dieu, partout l'homme puissant en œuvres et en paroles.

Il est difficile de décrire les fruits merveilleux que l'Église d'Angleterre retira de sa mission. En très-peu de temps, on vit ce royaume désolé, changer pour ainsi dire de face. Des jours de grâce et de salut succédèrent heureusement à ces jours de scandales et de désordres. Ce changement était dû aux travaux de Simon de Stock.

CHAPITRE VIII

**Simon de Stock entre dans l'Ordre des Carmes.
Sa Vie religieuse.**

Tandis que Simon de Stock s'occupait encore à l'œuvre de Dieu, il apprend l'arrivée de deux seigneurs anglais qui, revenant de la Croisade, amenèrent avec eux quelques Ermites du Mont-Carmel, avec l'intention de leur bâtir un monastère en Angleterre et commencer ainsi leur première fondation dans ce royaume. A cette heureuse nouvelle, notre saint, qui, d'après l'avertissement de la Très-Sainte Vierge, les attendait dans un esprit prophétique depuis quinze ans, se hâta d'obéir aux ordres du Ciel, en entrant dans l'Ordre des Carmes.

Leur conversation et leur manière de vivre, parfaitement analogue aux sentiments et à l'esprit

qui animait Simon de Stock, le remplirent de la plus douce consolation. Il leur communiqua la révélation et les ordres qu'il avait reçus du Ciel, et leur fit part de tout ce qu'il avait appris de la Très-Sainte Vierge, au sujet de leur établissement futur en Angleterre, les difficultés et les contradictions qu'ils auraient à essuyer dans leur entreprise.

En effet, les divisions entre le roi et les seigneurs du royaume, les troubles qui agitèrent encore longtemps l'Angleterre après la levée de l'interdit, empêchèrent alors la fondation projetée (1).

(1) Quelques écrivains ont confondu, faute d'examen, les différentes époques de l'établissement de l'Ordre des Carmes en Angleterre. Il est clairement démontré par des documents très-authentiques que les Carmes se sont établis en Angleterre, à deux époques différentes.

La première fondation des religieux Carmes eut lieu en 1212, dans une forêt appartenant au R. P. Raoul de Fresburn, qui revenait dans sa patrie en compagnie de deux seigneurs qu'il avait connus dans la Terre-Sainte.

La seconde fondation eut lieu en 1249, époque à laquelle les Carmes furent appelés en Angleterre par les mêmes seigneurs anglais qui une première fois les y avaient amenés, mais n'avaient pu d'abord leur faire construire de monastères, par suite des troubles qui agitaient alors l'Angleterre.

Le premier de ces seigneurs, Jean lord Vesey, fonda l'Ermitage de Holme, près d'Alnewich, dans le Northumberland ; et le second, Richard, lord Gray de Codnor, fonda celui d'Aylesford, près de

En attendant un temps plus favorable, un de ces pieux solitaires venu du Mont-Carmel, nommé Radwlph de Fresburn ou Raoul Fresburn, Anglais de nation, qui avait encore à sa disposition de grands biens en Angleterre, en employa une partie, de l'avis de Simon de Stock, à former *une Solitude* dans une forêt de Aylesford au comté de Kent. C'est dans ce lieu que notre saint se retira, aussitôt que les cellules furent bâties; c'est là qu'il reçut l'habit de l'Ordre des mains du bienheureux Alain, alors Prieur de cette solitude. Il y fit peu de temps après la profession religieuse, légitimement dispensé des épreuves ordinaires du noviciat, à raison du besoin pressant de l'Ordre, dès son premier établissement en Europe.

Aussitôt que Simon de Stock se vit associé à la famille de la Très-Sainte Vierge, dans l'Ordre du

Rochester, dans le comté de Kent: ces deux Ermitages devinrent fort célèbres et répandirent au loin l'odeur de la vertu.

Quelques historiens ont prétendu que les Carmes n'avaient paru en Europe qu'à l'époque où saint Louis revenant de la Palestine les établit à Paris, ce qui n'arriva qu'en 1253, saint Simon de Stock étant alors Général de l'Ordre.

De là, grand nombre d'erreurs, au préjudice de la vérité du saint Scapulaire et de l'époque où saint Simon le reçut de la Très-Sainte Vierge: C'est le 16 juillet 1251, et non en 1245, comme quelques écrivains le prétendent, que saint Simon de Stock reçut des mains de Marie le saint Scapulaire.

Carmel, et consacré pour toujours à son service, son cœur s'abandonna aux saints transports de la joie la plus vive, dilaté qu'il était par les sentiments d'une parfaite reconnaissance envers sa divine protectrice. La solitude à laquelle les travaux de son zèle l'avaient arraché pour quelque temps eut pour lui de nouveaux attraits; mais le repos dont il commençait à jouir fut bientôt troublé par un événement auquel il ne s'attendait pas. A peine eut-on appris à Oxford l'engagement religieux de notre saint, que l'Université de cette ville, parfaitement instruite des talents et du rare mérite de Simon de Stock, fit de vives instances auprès des supérieurs de notre Religieux, afin de vaincre la répugnance extrême qu'il avait à paraître au milieu des docteurs; mais il se vit obligé de sacrifier l'humilité à l'obéissance.

Simon parut de nouveau au collège d'Oxford, et aussitôt on lui décerna le titre de docteur en théologie; son humilité, toujours ingénieuse à se cacher, toujours attentive à se dérober à l'éclat des honneurs, obtint par des instances auprès de son supérieur qu'il lui fût permis de se borner au grade de bachelier en

théologie, et aussitôt après il se retira dans sa solitude.

Dans l'appréhension qu'on ne fit encore violence à son humilité, et, son attrait pour la vie solitaire le portant sans cesse à s'éloigner de tout ce qui pouvait l'en distraire, il profita d'une occasion favorable que lui présenta la fondation d'une nouvelle solitude au désert de Norwich, dans le pays de Northumberland, par les soins et le zèle du R. P. Raoul Fresburn , qui en fut élu Prieur. Aussitôt que cette solitude fut en état de recevoir quelques Religieux, Simon de Stock, du consentement de son supérieur, s'y retira avec deux ou trois autres solitaires venus du Mont-Carmel.

Dégagé de toute sollicitude, dans le silence et le recueillement, entièrement rendu à lui-même et à son attrait, on vit notre saint s'exercer avec l'exacte fidélité d'un commençant, avec une merveilleuse simplicité à toutes les pratiques de la règle, faisant cas de tout ce qu'elle prescrit ou conseille, comme des moyens inspirés de Dieu, des maximes salutaires approuvées de l'Eglise pour le conduire à la perfection de son état. Bien qu'il fût au-dessus de tous par la noblesse de son

origine, par l'éclat de son rare talent et la haute réputation de sainteté que lui avaient déjà acquises ses héroïques vertus, l'humilité la plus profonde et la plus sincère fut toujours son caractère distinctif; les sentiments les plus bas qu'il a conçus de lui-même l'obligent de se regarder comme le dernier de ses frères. Il est le plus pauvre, le plus soumis, le plus mortifié, le plus pénitent, comme s'il eût été le plus coupable, le moins affermi dans cette parfaite pureté de corps et d'esprit qu'exige son état. Ses vertus religieuses devenues la lumière de ses frères, sont un sujet d'émulation pour eux, elles lui gagnent tous les cœurs. Pénétré lui-même de la charité la plus parfaite et de la plus profonde vénération envers tous ces pieux solitaires, surtout envers ceux qui l'avaient admis dans l'Ordre et introduit dans la terre du Carmel, il les honore comme ses pères en Jésus-Christ et les chérit comme les enfants adoptifs, les enfants privilégiés de la divine Marie. Tout cœur envers ses frères, sa charité à leur égard ne connaît point de bornes, il partage avec eux leurs travaux et leurs peines; véritable enfant de la sagesse, il se prodigue saintement en leur faveur, il communique à tous sans repro-

che, sans envie, pour enrichir leurs âmes, les dons, les lumières et les grâces qu'il a reçus du Ciel. On le regarde non comme un simple frère, mais comme le père commun et le modèle qu'ils doivent suivre; chacun s'efforce de suivre et d'imiter ses vertus. Ils écoutent avec une sainte avidité comme des oracles de la divine sagesse, ce qui sort de la bouche de cet homme de Dieu, dans les pieux entretiens et les conférences spirituelles qu'ils ont ensemble. La réputation de Simon de Stock et de ses pères attirait tous les jours dans cette solitude grand nombre de Religieux; formés sur ces grands modèles, ils ne font qu'un cœur et qu'une âme dans l'esprit et la charité de Jésus-Christ qui les anime; ils marchent à pas de géants dans les sentiers de la vertu et volent dans les voies de la plus haute perfection à la suite de Simon de Stock.

CHAPITRE IX

Simon de Stock est nommé Vicaire-Général.

Il propage l'Ordre des Carmes.

Saint Brocard, second Général Latin de l'Ordre des Carmes (1), étant informé des merveilles que la grâce opérait parmi les solitaires de Norwich, et surtout de la ferveur de Simon de Stock, voulut l'avoir pour coadjuteur dans le gouvernement de l'Ordre (an 1215). Déjà plusieurs déserts et monastères de Carmes avaient été fondés en divers endroits de l'Europe, par la piété de quelques nobles seigneurs de retour de la Terre-Sainte; car, durant les Croisades, ils avaient eu occasion

(1) Le nom de Prieur-Général, selon l'usage des Latins, a été introduit dans l'Ordre des Carmes par Aymeric, Patriarche d'Antioche; saint Berthold, frère de ce Patriarche, fut le premier qui porta ce nom; ceux qui l'avaient précédé dans le gouvernement de l'Ordre s'appelaient Abbés ou Archimandites.

de connaître et d'admirer la vie toute céleste des Ermites du Mont-Carmel. Ces monastère, prenant chaque jour de nouveaux accroissements, il était urgent pour en favoriser les progrès et y maintenir le bon ordre, d'y établir un supérieur dont la vigilance et l'autorité absolue pût fournir aux besoins des Frères et remédier à tous les inconvénients, sans avoir besoin de recourir au Prieur-Général, que l'éloignement des lieux rendait presque inaccessible.

En conséquence, saint Brocard, de l'avis du Chapitre général, nomma Simon de Stock son Vicaire, dans toute l'Europe, pour y tenir sa place dans le gouvernement des Religieux.

Cette nomination produisit deux effets bien différents : si elle fut un sujet de joie et d'une grande consolation pour tous les religieux Carmes, ce fut pour l'humble serviteur de Dieu le sujet d'une véritable affliction. Notre saint voulait vivre, sur la terre, caché et inconnu dans le secret de la solitude et désirait être le dernier de ses frères, le serviteur de tous. Son humilité fut alarmée lorsqu'il apprit le choix qu'on avait fait de lui pour un emploi aussi important. Les souffrances qu'il devait endurer pour la défense et la

propagation de son Ordre et l'assurance qu'il en avait reçu du Ciel le décidèrent à accepter cet emploi. Le désir de se rendre utile à l'Eglise, l'espoir d'être, sous les auspices de la divine Marie, l'appui et la consolation du Carmel parmi les tribulations dont il était menacé et les contradictions qu'il commençait déjà à éprouver de toute part ; l'avantage de partager avec les enfants de Marie le calice de la Passion du Sauveur, qu'elle leur préparait, tous ces motifs lui firent trouver de la consolation dans son sacrifice et l'engagèrent à sacrifier son repos au bien de l'Eglise et au besoin de ses frères.

La propagation de l'Ordre des Carmes en Europe, qui avait servi de motif à l'institution d'un Vicaire-Général, exigeait dans les circonstances présentes un homme d'un bien grand mérite, un homme enfin qui réunît à de grands talents des vertus héroïques. Aussi le Ciel qui présida au choix que l'on fit de Simon de Stock, pour cette importante entreprise, avait merveilleusement réuni dans notre saint les grandes qualités requises pour un parfait supérieur.

Voyons, en passant, ce qu'Abraham Brovius, célèbre écrivain de l'Ordre de Saint-Dominique,

dit de Simon de Stock au tome XIII des *Annales ecclésiastiques*, année 1217, n° 13 :

« Simon de Stock, Anglais de nation, de l'Ordre des Carmes, était un homme d'une sainte vie et d'une fervente charité; modeste, doux et affable dans sa conversation; compatissant à la misère d'autrui; accessible à tous; descendant pour les faibles et les pusillanimes; sévère envers les superbes; plein de charité envers les vrais pénitents; inflexible au contraire envers ceux qui s'obstinaient dans leurs désordres; capable de discerner les productions de la fragilité humaine d'avec le vice, de supporter et de corriger à propos; c'était un homme favorisé du Ciel; un homme miraculeux, un prophète, un apôtre doué du don de la parole et dont la force, la véhémence, l'oration sainte, l'éloquence toute divine fut assez efficace pour ramener les Anglais des désordres du vice à l'amour de la vertu; un homme d'un génie profond, d'un jugement solide, d'une prudence consommée, d'une sagacité d'esprit propre aux grandes affaires, d'un courage intrépide, d'une patience invincible parmi les contradictions et les plus grandes

» difficultés ; un homme enfin prêt à tout entreprendre, à tout souffrir pour la gloire de Dieu et les intérêts de la Religion. »

Simon de Stock venait d'être à peine nommé que déjà le Carmel fut attaqué de toutes parts ; l'enfer jaloux de ses progrès, tant en Orient qu'en Occident, use contre cet Ordre des efforts les plus violents, mais notre saint est là pour lui servir de défenseur et d'appui.

Environ l'an 1225, après la mort de saint Cyrille, troisième Général Latin de l'Ordre des Carmes, les incursions des Sarrasins devinrent très-fréquentes, et les ravages qu'ils faisaient de toute part dans la Syrie, la Palestine ou sur le Mont-Carmel, menacèrent l'Ordre des Carmes d'une abolition prochaine dans toutes ces contrées ; ces ennemis du nom chrétien détruisirent, par leurs violences, la plupart des monastères et des déserts (1) ; ceux qui les habitaient ne pou-

(1) Les Constitutions des religieux Carmes prescrivent qu'il y ait dans chaque province un *Désert* ou couvent, bâti à la manière de ceux des Chartreux ; le nombre de Religieux qui y fixent leur demeure ne doit pas excéder celui de vingt, destinés pour le chœur, outre les Frères Convers ou Donnés, pour le service de la maison. Aucun Religieux ne peut y demeurer ordinairement moins d'une année ; il doit assister à tous les exercices sans aucune dispense ; toutes sortes d'études scholastiques y sont défendues. La principale

vant plus pratiquer les exercices de piété, ni y vivre en sûreté, furent obligés de prendre la fuite pour éviter la persécution. Plusieurs d'entre eux, avec la permission de leurs supérieurs, commencèrent à passer en Europe, espérant trouver un asile, dans ces mêmes lieux d'où ils étaient par-

fin de l'institution des Ermitages est que les Religieux secourent l'Église, et profitent à tous les fidèles par leurs oraisons continues, leurs veilles, leurs mortifications et d'autres œuvres pieuses; en conséquence toutes les Messes sont offertes à Dieu dans l'intention qu'elles servent pour les progrès de l'Église, l'avancement spirituel de l'Ordre, pour les besoins et nécessités du Désert et pour les bienfaiteurs de la Congrégation, sans que l'on puisse recevoir aucune aumône pour les Saints-Sacrifices. Le silence y est rigoureusement observé; il n'est permis de le rompre que pour s'adresser au Supérieur du Désert. Quoique l'abstinence soit rigoureuse dans les autres maisons, elle est encore plus grande dans les Ermitages. Outre les cellules du cloître, il y en a dans les bois, séparées et éloignées du couvent d'environ trois ou quatre cents pas, où, en certains temps de l'année, on permet aux Religieux de se retirer les uns après les autres pour y vivre dans une plus grande solitude et une plus grande abstinence, étant obligés de faire, en leur particulier, les mêmes exercices et aux mêmes heures que le reste de la communauté; à chaque observance ils répondent par une petite cloche à celle de l'église du couvent pour avertir qu'ils vont s'unir avec leurs frères. Le départ des Religieux, au commencement de l'Avent et du Carême, pour passer tout ce temps de pénitence séparés de la communauté, se fait avec cérémonie à l'exemple des anciens Pères du Désert. Ces Ermites ne voient personne, et ne vivent que de fruits et de quelques herbes mal assai-sonnées. Le dimanche, ils doivent se rendre au monastère des Cénobites pour y assister à tous les exercices de la communauté, et s'en retournent après les Vêpres, dans leurs Ermitages, excepté les jours de conférences; car alors ils ne s'en vont qu'après qu'elle est achevée. Chaque semaine le P. Prieur va les visiter pour voir de quelle manière ils se conduisent dans la solitude.

tis à l'époque des Croisades, qui avaient été pour eux occasion de se fixer près des Religieux du Carmel pour y vivre selon leur institut. Ils furent d'abord reçus partout avec les plus grandes démonstrations de charité, même avec des sentiments de vénération; comme des anges du désert, des hommes tout célestes; comme d'illustres confesseurs de Jésus-Christ, que leur zèle et leur amour pour la Religion avaient expatriés; enfin comme de précieuses victimes de la foi pour laquelle ils avaient déjà tant souffert. Chacun s'attendrissant sur leur affligeante situation, s'empressait de fournir à leur subsistance, et les pieuses libéralités des fidèles y contribuant de toute part, ces pieux solitaires se virent bientôt en état de former des monastères propres à leur genre de vie; mais ces maisons s'étant multipliées en très-peu de temps, donnèrent de l'ombrage au Clergé et occasionnèrent bientôt une persécution ouverte qui faillit tout renverser.

Satan, toujours jaloux de la piété des Carmes et redoutant les grands avantages que l'Eglise pouvait retirer dans la suite, de ces nouveaux établissements, pour le salut et l'éducation de ses enfants, suscita, de toute part, contre le Carmel

des hommes animés d'un zèle indiscret qui, faute d'examen, et sous prétexte d'attachement aux lois de l'Eglise, prétendirent que l'on devait supprimer, comme contraire aux décrets du quatrième Concile de Latran et attaquer jusque dans ses racines, soit en Orient, soit en Occident, l'Ordre des Carmes, comme un Ordre nouvellement institué et sans règle approuvée par l'Eglise, quoique ces prétentions fussent démenties par des couvents, déjà très-anciens, même en Europe (1). Aux murmures succédèrent les résolutions les plus perfides. On vit en Orient comme en Occident, le Clergé s'élever contre des hommes qu'ils avaient reçus peu de temps auparavant avec charité, et préconisés comme des envoyés du Ciel, afin de partager avec lui les travaux du saint ministère. Déjà un zèle mal en-

(1) Il résulte de témoignages certains, de documents authentiques et des titres de fondations — rapportés par Lezana au tome III^e des *Annales de l'Ordre*, — que dès le huitième siècle, époque de la première fondation d'un couvent de Carmes à Florence, jusqu'à la fin du onzième siècle, date de la fondation du couvent des Carmes à Bordeaux, il résulte, dis-je, que plusieurs monastères ainsi que diverses solitudes ont été fondés en Europe, en faveur des religieux Carmes; car, dit saint Cyrille, Général de l'Ordre, dans son livre « *De processu et variis Regulis Carmelitarum*, » il fallait aux enfants du Carmel un asile contre la persécution des Sarrasins, qui avait commencé dès le VII^e siècle.

tendu, s'autorisant du silence des premiers pasteurs, ne rougissait pas de déclarer une guerre ouverte à des ministres fidèles, qui, sous la protection du Souverain-Pontife, venaient dans la vertu et l'esprit d'Elie, au secours de l'Eglise, au moment où elle en avait le plus grand besoin.

De toutes parts ces faux zélateurs, usant impunément de violence, faisaient les plus grands efforts pour détruire ce qu'ils avaient eux-mêmes édifié. Déjà le troupeau chéri de Marie, sur le point de se voir dispersé, commençait à éprouver en Europe, de la part de quelques ministres de Jésus-Christ, aveuglés par leurs préjugés, une persécution aussi ouverte et peut-être plus dangereuse que celle dont il avait été délivré en quittant la Palestine, pour se dérober à l'impiété et à la fureur des Barbares. Le Carmel, sur le penchant de sa ruine, était menacé d'une destruction totale.

Mais depuis longtemps Simon de Stock était instruit de toutes ces contradictions par une lumière prophétique. Marie, pendant qu'il était dans son désert, l'avait averti de toutes les épreuves auxquelles devait être exposée, en Eu-

rope, la propagation de son Ordre. Témoin de tout ce qui se passe sous ses yeux, Simon adore la conduite de Dieu dans cette nouvelle persécution. Comme un autre Abraham, plein de confiance dans les promesses du Ciel, il espère contre toute espérance, parmi les sacrifices de tant de victimes immolées sur le Carmel d'Orient par le glaive des Infidèles, et malgré les attaques violentes qu'il commence à éprouver en Occident. Notre saint, sans se déconcerter à la vue de l'orage qui se forme, travaille efficacement à détourner la foudre qui menace le troupeau qui lui est confié. En pasteur sage, vigilant et fidèle, il s'empresse de mettre les enfants de Marie à l'abri des entreprises injustes de ceux qui les persécutent. Le Carmel, par son ordre, réuni dans un même esprit, offre d'abord à Dieu, avant toutes choses, de ferventes prières, pour implorer dans la détresse le secours du Ciel; et bientôt le Ciel se laisse toucher par les larmes et les gémissements de ses enfants; Marie elle-même prend leur défense. Simon de Stock envoie des messagers au Pape Honoré III, afin de l'instruire de l'injuste persécution qu'éprouve l'Ordre des Carmes; ce ouverain-Pontife, après un accueil des plus fa-

vorables, évoque à son tribunal la querelle suscitée par leurs adversaires. Il remet aussitôt cette affaire à l'examen de deux commissaires, qui, d'abord séduits par les artifices du démon, intéressés par les manœuvres de quelques membres du Clergé, donnèrent occasion, par des délais affectés, à de nouvelles attaques.

Mais Honoré III, éclairé d'en haut par une vision miraculeuse, déclare avoir reçu l'ordre de la Très-Sainte Vierge *d'approuver* la Règle des Carmes, de *confirmer* leur Ordre et de les *protéger* contre les entreprises de leurs adversaires, convaincu par lui-même de la bonté d'une cause que la Mère de Dieu favorise d'une manière aussi visible. Il se hâte d'exécuter les ordres du Ciel, par une Bulle *expresse*, dans laquelle il déclare légitime et conforme aux décrets du Concile de Latran, l'existence légale, dans l'Eglise, de l'Ordre des Carmes, et les autorise à continuer leurs fondations en Europe. A la réception de cette Bulle, les chefs du parti furent humiliés et, selon une ancienne tradition, punis du Ciel par un événement tragique.

Après une victoire aussi miraculeuse, remportée par le zèle de Simon de Stock sur ses ennemis,

mis ligués contre le Carmel, notre saint Général, voulant transmettre à la postérité ce miracle authentique de la protection de la Très-Sainte Vierge en faveur des Carmes, et perpétuer la reconnaissance de ses enfants, établit alors la fête de la *Commémoration solennelle de la Très-Sainte Vierge*, que tout l'Ordre célèbre chaque année, le 16 juillet, jour auquel a été fixée plus tard, par l'Eglise, la fête de la Confrérie du Saint-Scapulaire.

La paix dont le Carmel commença dès lors à jouir ne fut pas toujours égale. Quelquefois troublée par de nouvelles manœuvres de la part de ses adversaires, elle eut souvent besoin de l'activité et du zèle de notre saint. Afin de favoriser la propagation de l'Ordre en Europe et d'en maintenir les droits et les priviléges, il lui fallut encore opposer aux efforts réitérés de ses ennemis tout le crédit que lui donnait auprès de Dieu et des hommes la sainteté de sa vie, ainsi que son habileté à traiter les affaires les plus épineuses.

Peu de temps après, le pape Honoré III mourut. Ses ennemis s'empressèrent d'attaquer une des clauses de la Bulle qu'il avait donnée en fa-

veur des Carmes, comme si elle avait été donnée sans examen ; mais Simon de Stock, toujours vigilant, rend inutiles les efforts des adversaires du Carmel. Par trois différentes Bulles qu'il obtint successivement du nouveau Pape Grégoire IX, ce Souverain-Pontife explique favorablement la clause en litige, après un examen canonique ; *confirme* de nouveau la Règle des Carmes ; les rétablit dans le droit que la Règle leur donne de s'élire un supérieur ; prend l'Ordre entier sous la protection du Saint-Siége, et leur accorde des grâces et des priviléges relatifs à la propagation de l'Ordre en Europe.

CHAPITRE X

Simon de Stock se rend au Mont-Carmel. — Il visite les Lieux-Saints. — Chapitre Général. — Il se retire durant l'espace de dix ans dans une grotte du Carmel et y est nourri miraculeusement.

L'Ordre des Carmes commençait à respirer dans l'Occident et goûtait à peine les faibles prémices de la paix que les travaux et le zèle de Simon de Stock venaient de lui procurer, lorsque notre saint apprit que les Infidèles faisaient de temps en temps des incursions sur le Mont-Carmel, dans la Syrie et la Palestine, ravageaient tout et se portaient aux derniers excès. Des armées formidables de Barbares, répandues dans toutes ces contrées où étaient situés plusieurs monastères et déserts, mettant tout à feu et à sang, semblaient annoncer le moment où l'Ordre des Carmes, conformément à la révélation de

la Sainte Vierge, faite à saint Cyrille, quelques années auparavant, allait être entièrement arraché de la Terre-Sainte, pour être transporté dans des contrées plus favorables. En conséquence, notre saint reçut l'ordre du bienheureux Alain, alors Général des Carmes, de se rendre sur le Mont-Carmel pour y assister au Chapitre général convoqué à l'effet de remédier aux dommages que l'Ordre avait souffert dans tout l'Orient, par le massacre de ceux qui avaient été immolés par le glaive des Infidèles. Sensible à cette affligeante nouvelle son âme en est toute pénétrée de douleur ; il prend le plus vif intérêt à une pensée qui jour et nuit occupe son esprit et déchire son cœur. Prêt à tout sacrifier, à se sacrifier lui-même pour procurer la gloire de Dieu, le salut de ses frères et conserver à l'Eglise cette précieuse portion du troupeau chéri, il se dispose à partir sans délai ; il s'embarque et s'abandonne à la merci des flots malgré son grand âge. Son courage l'élève au-dessus de toute crainte et des difficultés qui se présentent dans l'entreprise qu'il médite ; rien ne saurait ralentir l'activité de son zèle. Animé de la foi la plus vive, il désire de tout son cœur trouver l'occa-

si on de répandre son sang pour Jésus-Christ ; il va avec joie s'exposer à tous les périls qui l'attendent dans un pays où les Infidèles, dans les transports de leur fureur ne respirent que de répandre le sang des Chrétiens.

Après une heureuse navigation, il arrive enfin au pied du Mont-Carmel ; il envisage avec la joie la plus vive cette sainte montagne où le transportaient depuis longtemps ses vœux et ses désirs. Déjà son cœur s'envole parmi ses frères ; bientôt il les console par sa présence et ranime par les sentiments de sa tendre piété leur courage abattu. Mais après avoir donné à ses frères des marques sensibles de la plus parfaite charité , notre saint s'empresse de profiter de la liberté qui restait encore aux Chrétiens de la Terre-Sainte, malgré le désastre de la guerre, afin d'aller visiter les Lieux-Saints. Il s'acquitte de cet acte de religion avec toute l'édification qu'on pouvait attendre d'une piété consommée de la part d'un juste vivant de la foi, d'un chrétien crucifié en Jésus-Christ, par les saintes rigueurs de la vie la plus austère. A la vue de ces lieux si respectables et consacrés par les mystères de notre Rédemption, l'âme de Simon est toute ravie en Dieu par la vi-

vacité de sa foi ; il est comme hors de lui-même et n'ose approcher de cette terre embaumée d'une odeur toute céleste. Comme autrefois Moïse, à l'aspect du buisson ardent qui figurait la majesté de Dieu, non-seulement Simon de Stock ôte par respect sa chaussure, mais encore il se présente nu-pieds partout où il passe, répandant un torrent de pieuses larmes, tant il est heureux de pouvoir visiter ces lieux, sanctifiés par la présence du Sauveur. Le cœur de notre saint est tantôt pénétré des sentiments de la plus vive componction ; tantôt livré à de saints transports de joie, d'amour et de reconnaissance envers Jésus, dont les précieux monuments se présentent de toute part à ses yeux.

Après avoir satisfait à sa piété, Simon se rendit parmi ses frères. Il paraît au milieu d'eux comme l'homme de Dieu, comme un ange tutélaire que le Ciel leur envoyait pour les diriger par la sagesse de ses conseils, éclairer leurs doutes par l'étendue de ses lumières et la solidité de son jugement. Il les soutenait dans leurs craintes et leurs perplexités, par l'exemple de son grand courage et par son crédit auprès de la Mère de Dieu.

Le Chapitre général de l'Ordre se réunit sur le Mont-Carmel, et là on mit en délibération l'affaire de l'émigration générale des Frères en Europe. Cette assemblée respectable, composée des plus saints personnages de l'Ordre qui étaient la plupart des prodiges de pénitence, de sublimes contemplatifs, des hommes consommés dans les voies de la perfection, et dont plusieurs avaient déjà beaucoup souffert pour le nom de Jésus-Christ, réunis dans un même esprit, ne furent pas cependant tous de même avis sur ce qui avait été mis en délibération. Quelques-uns, entraînés par les saints transports d'un zèle plein d'ardeur, mesurant tout à la grandeur de la foi qui les animait, mais n'ayant pas assez d'égard au peu de ferveur de ceux d'entre les frères qui étaient encore faibles dans la foi, soutenaient que dans les circonstances présentes, aucun d'eux ne pouvait en conscience quitter la Terre-Sainte, et qu'on ne pouvait même, sans faire tort à la Religion, leur permettre de se retirer ailleurs et y fixer leur demeure, enfin qu'ils ne devaient pas éviter la persécution à laquelle le reste des Chrétiens qui habitaient la Palestine étaient exposés.

Mais l'avis de ces fervents solitaires, quoique le fruit d'une sincère piété et une preuve éclatante de la grandeur de leur foi, fut presque unanimement rejeté dans l'assemblée, comme absolument impraticable, et étant déjà une source de troubles et de perplexités de conscience pour des âmes timorées. Chacun jette aussitôt les yeux sur Simon de Stock; on a recours à sa sagesse, à ses lumières; on le consulte, on l'écoute comme l'oracle du Carmel; devenu l'arbitre de ce pieux différend, on attend avec confiance sa décision pour s'y soumettre. Il parle avec toute la force et l'énergie d'une éloquence toute divine, dont l'esprit de Dieu, qui l'anime, est l'auteur; il fait sentir tous les inconvénients de l'avis proposé et la nécessité indispensable de suivre le sentiment contraire, fondé sur les règles de la prudence chrétienne. Il déclare que *c'est une conduite louable de fuir la persécution, de peur de perdre la foi, et un très-grand mal d'exposer sa foi au danger de la persécution, sans un ordre exprès du Ciel*, selon cette maxime de l'Evangile: « *Lorsqu'on vous persécutera dans une ville, fuyez dans l'autre.* »

Notre saint appuie sa manière de voir par l'au-

torité de saint Cyrille, dans cette célèbre révélation d'après laquelle ce Général du Carmel déclare avoir appris de Marie la destruction future des Carmes dans la Terre-Sainte, occasionnée par les ravages des Infidèles, par son émigration et sa propagation en Europe. Il déclare en conséquence que la désolation actuelle de presque tous les monastères et déserts de l'Ordre en Orient, et les merveilleux progrès de son extension dans l'Orient, malgré les plus grandes contradictions, devenues la preuve la plus complète de la vérité et authenticité de la prédiction par un événement visible aux yeux de tout le monde, on doit la regarder comme un ordre du Ciel auquel il faut conformer sa conduite avec la plus exacte fidélité, afin de seconder la divine Providence. D'où il conclut : que ce serait tenter Dieu et résister à sa volonté de vouloir exposer tous les Religieux, sans discernement, aux horreurs de la persécution ; que dans les circonstances présentes, c'était une obligation de charité et de justice d'accorder aux Religieux une permission générale d'aller chercher en Europe un asile que le Ciel leur préparait pour les mettre à l'abri des suites funestes de la persécution. Aussitôt que Simon de Stock eut

parlé, chacun applaudit à ses lumières et à sa sagesse, et tous les membres du Chapitre furent bientôt réunis dans un même sentiment ; sa manière d'agir ainsi que ses réflexions devinrent la règle de tous ceux qui componaient cette auguste assemblée. La dispersion générale fut décidée.

Profitant de ses décisions, un grand nombre de Religieux, après avoir reçu les avis de notre saint sur la conduite qu'ils devaient tenir dans leurs entreprises en Europe, s'embarquèrent pour les différentes contrées d'où ils étaient venus, afin de contribuer à l'extension de l'Ordre. Mais la liberté des embarquements ne fut pas de longue durée. L'année suivante, lorsque Simon de Stock se disposait à s'embarquer pour l'Angleterre, tout à coup, la persécution se renouvela de toutes parts; les Infidèles, se sentant plus forts, recommencèrent leurs attaques. Bientôt il n'y eut plus de sûreté ni sur terre ni sur mer ; ils jetèrent partout la terreur et l'effroi, par les cruautés qu'ils exerçaient contre les Chrétiens. Plusieurs Religieux, sur le Carmel et ailleurs, périrent sous le glaive, pour le nom de Jésus-Christ ; ceux qui échappèrent à la cruauté de ces barbares se réfugièrent dans la ville de Ptolémaïde où l'armée chrétienne avait

réuni toutes ses forces (1). Simon de Stock, par une conduite particulière de la divine Providence qui le destinait à un autre genre de martyre, se trouva heureusement du nombre des réfugiés.

Peu de temps après, les sources d'eaux de Ptolé-

(1) Dès l'an 1244, les Sarrasins avaient enlevé à l'Ordre du Carmel les monastères de Jérusalem, du désert de la Sainte-Quarantaine et de Valin, les solitudes du Jourdain et de la mer de Galilée. La persécution ne s'arrêta pas là, car en 1267, l'Ordre perdit le couvent d'Antioche et les autres monastères avec les Grottes de la Syrie, et lorsqu'en 1289, Melec-Messor, Soudan de Babylone, forma le siège de Tripoli, qu'il emporte d'assaut, le monastère fut aussi enveloppé dans ses ruines. Les couvents de Beaulieu et de Sarepta eurent le même sort. Mais ce fut en 1291, que la prophétie d'Isaïe semblait devoir se renouveler, et que la réjouissance et l'allégresse allaient être bannies encore une fois du Mont-Carmel.

Guillaume Sanvic, ou Sannic, religieux Carme et témoin oculaire, rapporte ainsi la fin glorieuse de son Ordre en Palestine:

« Au mois de mai 1291 (26 ans après la mort de Simon de Stock), les Sarrasins se rendirent maîtres de la ville de Saint-Jean-d'Acre, où plus de 30,000 Chrétiens furent tués et pris, sans compter ceux qui échappèrent au carnage, parmi lesquels je me trouvais, car beaucoup de Chrétiens d'Acre, de Tyr et de Tripoli se sauvèrent par mer. L'ennemi dévasta tellement la ville d'Acre avec le célèbre monastère des Carmes, qui y était établi, qu'elle devint inhabitable. De là il se rendit à la montagne sainte du Carmel, qui n'est pas très-éloignée, mit le feu au monastère des Frères de Notre-Dame, lequel j'avais quitté peu de temps auparavant pour me rendre à Acre, et massacra tous les Religieux qui s'y trouvaient, pendant qu'ils chantaient le *Salve Regina* : ce couvent avait été ravagé fréquemment, mais jamais il n'avait été détruit. C'est ainsi que la Religion entière du Carmel fut exterminée dans la Phénicie, et, par une suite naturelle, dans toute la Terre-Sainte. »

maïde ayant été empoisonnées par la malice des Infidèles, l'armée chrétienne, avec les habitants de cette ville et tous ceux qui s'y étaient réfugiés se virent sur le point de périr; mais le Ciel veillant partout à la conservation du nom chrétien, inspira aux chefs de l'armée de donner à Simon de Stock et à ses Religieux un corps de troupes pour les ramener et les protéger sur le Mont-Carmel, dans l'espérance de trouver une ressource efficace dans les eaux de la fontaine d'Elie, qui, selon une ancienne tradition du pays, tarissait, par un miracle du Ciel, toutes les fois que les Religieux étaient forcés, par la violence des Infidèles, de quitter cette sainte montagne, et, par un nouveau miracle, laissait couler ses eaux en abondance à leur retour, aussitôt qu'ils s'étaient mis en prières (1). Le miracle eut lieu en effet,

(1) Le prodige de la *Fontaine d'Elie* est attesté par M. Barthélémy de Salignac, Protonotaire apostolique, dans son ouvrage intitulé : *Itinéraire de la Terre-Sainte*. Voici ce qu'il en dit au tome X, ch. 6 :

« Sur le Mont-Carmel, situé à l'Occident de la basse Galilée où habitaient les saints Prophètes Elie et Elisée, avec les Enfants des Prophètes leurs disciples, dont les Religieux qu'on appelle les *Carmes* sont les successeurs, on voit un prodige dans leur monastère, bâti sur cette partie de la montagne appelée *La Fontaine d'Elie*. Les eaux de cette fontaine y coulent avec un merveilleux discernement. Les Religieux et les pèlerins chrétiens, dans leurs besoins, y trou-

au grand contentement de l'armée chrétienne, qui par ce secours tout divin reprit ses forces et se vit bientôt en état de résister à ses ennemis.

Après cette merveille, dont Simon de Stock fut le témoin et le coopérateur, par la ferveur de ses prières, le Carmel, protégé qu'il était par l'armée chrétienne, recouvra aussitôt sa tranquillité, et notre saint en profita pour y prolonger son séjour ; car il ne pouvait alors s'exposer en mer, à cause de la persécution des Infidèles. En attendant un temps plus favorable pour s'embarquer, il se livra entièrement selon son attrait aux douceurs de la contemplation. Attiré par un mouvement de l'Esprit de Dieu, il se renferma seul dans une grotte du Mont-Carmel, où, selon une constante tradition, rapportée par plusieurs auteurs, il mena, durant l'espace de six ans, une vie toute angélique, sans aucune espèce de communication avec le reste des mortels, n'ayant de conversation qu'avec Dieu dans le Ciel, et souvent favorisé des apparitions de la Très-Sainte Vierge, qui chaque

» vent toujours de l'eau en abondance ; mais aussitôt que les Infidèles
» en approchent, les eaux se retirent et la fontaine se dessèche. »

Ce prodige vérifie l'oracle du prophète : *Vos eaux s'écouleront dans les places publiques, mais l'étranger n'en boira pas.*

jour le nourrissait d'une manne miraculeuse ap-
portée du Ciel (1).

(1) Le R. P. Martin Delrio, Religieux de la Compagnie de Jésus,
dans son ouvrage : *Disquisitio magica*, et Roland Bouchier, Prieur
des Carmes de Valenciennes, dans la *Vie de saint Simon de Stock*,
écrite en 1513, rapportent le fait miraculeux de cette manne céleste
qui servit de nourriture à notre saint, sur la montagne du Carmel,
durant l'espace de six ans. Le P. Menaud des Rosiers, Carme du
couvent de Bordeaux, docteur en théologie et Provincial de Gascogne,
qui a composé l'*Office propre de saint Simon de Stock*, rapport
le même fait.

CHAPITRE XI

Simon revient en Angleterre, où il est nommé Général de l'Ordre. — Persécution. — Les Carmes sont reconnus Ordre-Mendiant.

Le temps marqué par les décrets de la divine Providence touchait à son terme, et Dieu voulait accomplir, par le ministère de Simon de Stock , le grand ouvrage de la propagation de l'Ordre des Carmes en Europe. Il y avait six ans que notre saint menait une vie d'anachorète sur le Carmel , lorsqu'il apprit que quelques seigneurs anglais , après avoir accompli le vœu de servir en Terre-Sainte , se disposaient à faire voile pour l'Angleterre. Conduits par la main de Dieu , ils vinrent lui proposer de le recevoir sur leur bord avec tous les Religieux qui voudraient e suivre ; il accepta leur offre. Alors le bien-

heureux Alain , général de l'Ordre, ne voyant presque plus de ressource pour se maintenir dans la Terre-Sainte et sans espérance de pouvoir rétablir la plupart des monastères , déjà ravagés par les Infidèles , dans la Palestine , donna un libre cours à l'émigration des Religieux déjà commencée. Après avoir pourvu à la sûreté et à la tranquillité de ceux qui voulurent demeurer en Palestine , en leur laissant le P. Hilarion comme Vicaire , il s'embarqua avec un grand nombre de Religieux parmi lesquels se trouvait Simon de Stock. Ils furent accueillis avec toutes les marques d'estime et de vénération par ces seigneurs anglais qui , la plupart ayant été témoins du miracle de la fontaine d'Elie , s'estimaient heureux d'avoir parmi eux ces saints Religieux , espérant par le secours de leurs ferventes prières une heureuse navigation. Ils ne furent pas trompés dans leur attente. La Très-Sainte Vierge, dont Simon de Stock avec ses Religieux, ne cessait d'implorer la puissante protection durant le voyage , présida à leur navigation, et malgré les dangers d'une mer pleine d'écueils et les continues attaques des Infidèles ils abordèrent heureusement en Angleterre, d'où cette religieuse

colonie venue du Carmel se dispersa dans les différentes solitudes et monastères déjà fondés dans ce pays. Le Général , suivi de Simon de Stock, se retira au monastère de Aylesford, l'un des plus grands des deux monastères nouvellement bâtis par les pieuses libéralités de quelques Anglais.

Instruit des progrès de l'Ordre en Europe, depuis l'émigration générale des Religieux, le bienheureux Alain, après avoir examiné l'état actuel des affaires de l'Ordre, forma dès lors le dessein de laisser à Simon de Stock le soin de terminer une entreprise dont les heureux commencements et le progrès pour ainsi dire miraculeux annonçaient de toutes parts son habileté pour le gouvernement de l'Ordre. Son pouvoir auprès de la Mère de Dieu, son immense charité et son grand courage parmi les plus grandes difficultés le désignaient comme le seul capable parmi les Religieux , pour mettre la dernière main à cette grande entreprise et la conduire à la plus grande perfection. Alain , homme de Dieu parfaitement mort au monde et à lui-même , ne voulant plus s'occuper que du salut de son âme, et cherchant bien plus les intérêts de Jésus-Christ que les

siens, résolut de se démettre du généralat en faveur de Simon de Stock ; il ne fit en cela que suivre l'inspiration du Ciel. Il convoqua, en conséquence, le Chapitre général de son Ordre, l'année suivante (1245) ; c'est le premier qui ait été tenu en Europe.

Cette assemblée respectable, composée de tous les Supérieurs de l'Ordre, ayant appris le dessein du Général, l'adopta sans peine, et après avoir reçu sa démission, élurent d'une voix unanime Simon de Stock Général de l'Ordre. Tout le Carmel applaudit à cette élection et fit éclater le témoignage de la joie la plus sensible. Notre saint fut le seul qui s'en affligea, et son humilité alarmée mit tout en œuvre pour se dispenser d'accepter cette première dignité de son Ordre. Ce fut en vain qu'il alléguait son grand âge, l'épuisement de ses forces, ses prétendues incapacités : forcé de reconnaître le doigt de Dieu dans son élection, l'œuvre de l'Esprit-Saint, l'ordre exprès du Ciel qui voulait se servir de lui pour terminer une entreprise qu'il avait si heureusement commencée, il se vit contraint de céder aux prières et aux instances réitérées de ses frères. Son zèle et sa charité l'emportant sur son

humilité, il consentit enfin à son élection. Alors le Carmel, après avoir admiré dans la généreuse démission du bienheureux Alain, pour le bien commun de l'Ordre, un prodige d'humilité, vit avec bonheur l'héroïsme de la charité de Simon de Stock dans son acceptation du généralat, sacrifiant son repos, à l'âge de quatre-vingts ans, et consacrant le reste de ses jours au bonheur de ses frères.

Aussitôt l'élection de Simon de Stock confirmée par son acceptation, il commença l'exercice de son autorité par sa propre personne. Dès lors, dit la légende de son Office, il devint plus sévère à lui-même dans sa manière de vie. Déjà très-austère, et malgré les infirmités de la vieillesse, il ajouta à sa pénitence de nouvelles rigueurs. Comme l'Apôtre dans la crainte de se perdre lui-même en montrant aux autres les voies du salut et de la perfection, il châtia son corps par de plus rudes et de plus fréquentes mortifications dans sa chair. Il se mit en état de remplir les devoirs de sa charge, en expiant tous les jours les fautes que sa grande délicatesse de conscience croit y apercevoir; il prolonge ses veilles dans l'exercice d'une continue et fervente oraison,

pour y puiser les grâces et les lumières qu'il communique chaque jour à ses frères. Etant devenu le parfait modèle du troupeau qui lui est confié, il se montre sans cesse le plus exact, le plus fidèle aux pratiques de la règle. Il anime les Religieux à l'amour de leur état, par la force de son exemple. Sa bonté paternelle s'occupe de leur peines et de leurs besoins, et pourvoit efficacement à tout par l'étendue de sa charité et l'activité de son zèle.

Sous le gouvernement de Simon de Stock, l'Ordre reçut un accroissement considérable et un grand nombre de fondations eurent lieu en France. Elles s'y multipliaient, grâce surtout à l'estime que le roi saint Louis témoignait aux Religieux depuis qu'il les avait connus en Terre-Sainte. Venant d'Egypte en Phénicie, le vaisseau qui portait le roi essuya une violente tempête en face du Mont-Carmel ; le prince entend sonner la cloche du monastère, il se jette à genoux et fait vœu de se rendre sur la sainte Montagne. Le vent s'apaise, saint Louis accomplit son vœu. Reçu avec joie par le Vicaire Hilarion et ses moines, il est affilié à l'Ordre. Ravi de tout ce qu'il voit, il demanda et obtint

six Religieux qu'il amène avec lui en France, en 1253. « Il pourveut les Frères du Carmel, dit » Joinville, et leur acheta une place sur Seinne, » devers Charenton, et fist fère leur méson et » leur acheta vestements, calices, et tiex choses, » comme il appartient à fère le service de Nostre- » Seigneur. » Le pieux monarque avait été si frappé de la vie angélique que les solitaires menaient au Carmel, où, malgré les fréquentes incursions des Sarrasins, ils s'étaient maintenus dans les cavernes de cette montagne, qu'il s'empressa de faire un riche présent à la France en y propageant les religieux Carmes qu'il y avait amenés (1); il ne fut pas trompé dans son attente : « Car les dé-

(1) Le monastère fondé par saint Louis à Paris, porta longtemps le nom de *Couvent des Barrés*.

C'est à cause de leur vêtement barré de diverses couleurs, qu'on appela, en France, les Religieux du Carmel, Les Barrés : *Barrati* ou *Birrati*, *Radiati*, *Stragulati*, et, en Germanie, *Strepeditii*. A Valenciennes, on donna même le nom de *Porte-des-Barrés* à celle qui séparait la ville du faubourg dans lequel ils s'étaient établis.

Les Ermites du Carmel avaient eu d'abord le manteau blanc, mais ils furent contraints de quitter cette couleur, réservée uniquement alors aux princes mahométans, et de prendre un manteau de sept pièces ou *barres*, dont quatre étaient de couleur blanche et trois couleur tannée.

Après la mort de saint Louis, les Carmes de Paris reçurent son manteau royal, qui fut conservé jusqu'à la Révolution, au couvent de la place Maubert, où il était révéré comme une des plus précieuses reliques de ce grand monarque.

serts, disent les auteurs contemporains, se peuplèrent d'anges innombrables qui vivaient dans des corps mortels, sans tenir à la terre; les solitudes sauvages fleurirent et les villes appelèrent dans leur enceinte les nouveaux Religieux, qui se montrèrent comme autant d'apôtres dans tous les lieux de la France, où le saint roi les avait établis. »

Le principal objet de la sollicitude de Simon de Stock, dès le commencement de son généralat, fut de maintenir ses frères dans les maisons que la Providence leur avait ménagées pour leur servir d'asile, après le désastre des monastères de l'Ordre en Terre-Sainte. Ces établissements, se multipliant de plus en plus chaque jour en Europe, réveillèrent, pour ainsi dire, les esprits, et donnèrent lieu à de nouvelles attaques, de la part des adversaires du Carmel. Le Pape Grégoire IX étant décédé, quelques-uns firent revivre la querelle des clauses litigieuses, contenues dans les Bulles que ce Pape et son prédécesseur avaient données en faveur de l'Ordre des Carmes... Mais notre saint, instruit de ces troubles, craignit que l'enfer ne s'en servît pour déconcerter les Religieux, ralentir leur zèle, les dégoûter de leur état, et détruire de fond en comble les heureux

succès de la propagation de l'Ordre en Europe ; il s'oppose de toutes ses forces à de si dangereuses entreprises, car il était très-affligé de voir ses frères livrés à une nouvelle persécution.

Il mit tout en œuvre pour réprimer les efforts de ces faux zélateurs. Plein de confiance dans le secours du Ciel sous les auspices de la Mère de Dieu, dont la protection lui était assurée par tant de témoignages les plus authentiques, il a recours au Souverain-Pontife Innocent IV, qui avait succédé à Grégoire IX ; il agit auprès de lui par ses envoyés, et l'esprit de Dieu, selon les promesses de la Sainte Vierge, ayant préparé le cœur de ce nouveau Pontife, il en obtint aussitôt, en faveur de son Ordre, toutes les grâces et priviléges nécessaires, afin de rendre inutiles les projets de l'enfer et affermir la paix du Carmel.

Toutes les Bulles émanées du Saint-Siège à ce sujet, sous le pontificat d'Innocent IV, sont on ne peut plus favorables à la propagation de l'Ordre des Carmes en Europe. Elles racontent ses progrès et font l'histoire de ses monastères ; elles disent les services rendus par cet Ordre, ainsi que son utilité dans l'Eglise, et les moyens

à employer pour le soustraire entièrement à la persécution de ses ennemis.

Les démarches sans nombre faites par Simon de Stock , et son grand crédit auprès du Saint-Siége, prouvent évidemment que la main de Dieu était avec notre saint, et le dirigeait dans toutes les opérations de cette importante entreprise , agissant toujours en sa faveur sur le cœur du Souverain-Pontife. En effet , instruit de la vie admirable et des vertus héroïques de cet homme de Dieu , Innocent IV en conçut une si haute idée, eut pour lui tant d'estime et une si profonde vénération pour sa sainteté, qu'il ne savait rien lui refuser, et semblait regarder toutes ses demandes comme des ordres du Ciel. C'est sans doute pour récompenser le mérite de Simon de Stock et couronner ses travaux , qu'il mit tout en œuvre pour consolider l'établissement de son Ordre, en profitant de toutes les occasions pour lui donner des marques sensibles de sa bienveillance.

Après l'heureux succès de Simon de Stock auprès du Saint-Siége, le Carmel commençant à goûter une paix plus solide , notre saint s'appliqua à exciter le zèle d'Elie parmi ses disciples ,

afin de les rendre plus utiles à l'Eglise. Conformément aux vues du Souverain-Pontife , il mit tout en œuvre pour éclairer leur zèle; il leur inspira l'amour de l'étude , une sainte émulation pour toutes les connaissances nécessaires à des hommes apostoliques , pour exercer dignement le saint ministère et travailler efficacement au salut des âmes. En conséquence , afin de diriger et soutenir leur émulation , Simon leur donna de sages règlements, dans lesquels il les exhorte à ne se proposer jamais d'autre but dans leurs études que l'acquisition de la vraie sagesse; il leur recommande principalement la lecture des divines Ecritures , et l'étude des saints Pères , évitant avec soin , selon la maxime de l'Apôtre , toute vaine curiosité , et les recherches trop subtiles qui consument inutilement un temps précieux, et surtout contraire à l'enseignement commun de l'Eglise. Il les avertit d'allier toujours , avec l'amour des bonnes études , l'amour de leur état , la pratique des vertus religieuses , la suite et le mépris du monde , les saintes rigueurs de la pénitence ; il les presse de soutenir , par l'esprit d'oraison , l'exercice du ministère auquel l'Eglise les appelle ; prenant garde de ne jamais laisser

perdre en eux ce double esprit d'Elie , ce précieux héritage dont le saint Patriarche avait enrichi ses premiers disciples. Notre saint insiste surtout sur leur avancement dans les voies de la perfection, tout en conduisant les autres dans le chemin du salut.

Protégé par le Saint-Siége, les monastères se multiplient de jour en jour, et la plupart des solitudes se convertissent en couvents , afin de seconder les vues de l'Eglise , favoriser les études et faciliter l'exercice du saint ministère ; la mitigation de quelques articles de la Règle devint bientôt nécessaire. Alors notre saint , guidé par le zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes, se fit un devoir de la solliciter auprès du Souverain-Pontife, et députa à cet effet deux de ses Religieux : Pierre et Rainaud, ou Reynald, pour lui exposer quelques doutes. Le pape Innocent IV donna commission à Hugues, Cardinal-Prêtre du titre de Sainte-Sabine , et à Guillaume, Évêque d'Anthère, tous deux religieux de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, d'éclaircir les difficultés proposées par les envoyés du saint Général. Le succès répondant à ses vues, il obtint du Souverain-Pontife une Bulle qui explique , corrige et modère la ri-

gueur de la Règle des Carmes, dans tout ce qui pouvait mettre quelque obstacle à la propagation de l'Ordre, arrêter ou ralentir la règle des Religieux (1). Cette Bulle prépara les voies au des-.

(1) Les commissaires nommés par le Pape Innocent IV, jugèrent à propos d'ajouter au premier article de la Règle des religieux Carmes, à eux donnée par le Patriarche de Jérusalem, saint Albert, où il est parlé de l'obéissance, que les Religieux garderaient aussi la chasteté et qu'ils n'auraient rien en propre : *et promissum studeat operis veritate servare, « cum castitate et abdicatione proprietate. »*

L'addition de ces mots n'était, à proprement parler, qu'une explication du voeu d'obéissance ; car, à la même époque, les Bénédictins, les Augustins et plusieurs autres Ordres religieux n'exprimaient en leur profession que le voeu d'obéissance, et tous néanmoins étaient persuadés que ce vœu renfermait aussi ceux de chasteté et de pauvreté.

De nos jours encore, les Chartreux ne prononcent que le vœu d'obéissance.

La Règle des Carmes ne faisait aucune mention des lieux où devaient se trouver les monastères, et comme les Religieux du Carmel étaient des Ermites, il s'en trouvait parmi eux qui étaient d'avis qu'on ne pouvait s'établir que dans des solitudes. Les commissaires, pour lever tout doute à cet égard, déclarèrent que les susdits Ermites pouvaient avoir des monastères dans les déserts et dans les autres endroits qui leur seraient offerts, pourvu que l'observance régulière pût y être gardée. Cette addition forme un nouvel article de la Règle.

Saint Albert avait prescrit que chaque Religieux devait demeurer dans sa cellule et y vivre des choses qui lui seraient distribuées ; de là quelques-uns conclurent qu'on était obligé de prendre la réfection dans la cellule, et non pas dans un réfectoire commun. Les commissaires supprimèrent quelques mots, et permirent de manger dans un réfectoire commun, en écoutant la lecture de l'Écriture sainte, et ce point fait aujourd'hui le quatrième article.

La Règle portait que le Prieur, ou une personne députée par lui distribuerait à chacun, eu égard à son âge et à sa nécessité, ce que leur donnerait. De là la question de savoir si les choses que

sein qu'avait le Pape, de mettre, comme il le fit peu de temps après, (1245) l'Ordre des Carmes au nombre des *grands Ordres-Mendiants*, destinés qu'ils sont par état à exercer dans l'Eglise les fonctions du saint ministère, en qualité d'auxiliaires.

chaque Religieux gagnait, soit par son industrie, soit par le travail de ses mains, devaient être distribuées de la même manière que les aumônes et tout ce qui était donné au monastère. Les commissaires supprimèrent les susdites paroles, déclarant par cette suppression, que tout ce qui venait au monastère, tout ce qui s'y donnait en général ou en particulier, et tout ce qu'on pouvait gagner, devait être incorporé dans la masse de la Communauté, pour être distribué par le supérieur, selon l'âge et la nécessité d'un chacun.

Les Religieux avaient quelque doute, s'il était permis d'avoir des ânes ou des mulets pour porter le bois ou autres choses de ce genre, et si l'on pouvait avoir des animaux pour avoir du laitage et des œufs nécessaires à la subsistance de la maison. Les commissaires insérèrent, dans le corps de la Règle, la licence que les Ermites avaient obtenue relativement à cet objet, en 1230, du Pape Grégoire IX.

L'article onzième, actuellement le treizième, parut avoir besoin d'être mitigé. L'usage de la viande était toujours défendu, excepté en cas de maladie ou d'une trop grande faiblesse. Les commissaires supprimèrent les mots : *toujours* et *trop grande ou excessive*, et, afin que les Religieux ne fussent pas onéreux à leur hôtes, ils ajoutèrent qu'en voyage ils pourraient manger du potage tuit avec de la viande, et même manger de la viande sur mer.

Enfin les commissaires prescrivirent, dans le quatorzième article, le silence depuis *Complies* jusqu'après *Prime* du lendemain, au lieu qu'auparavant on le gardait depuis *Vépres* jusqu'à près *Tierce*. Ce changement fut introduit pour obvier aux difficultés dans lesquelles se trouvaient la plupart des Religieux, depuis leur établissement en Europe, d'observer ce point de la Règle, à cause des affaires de conscience que les personnes du dehors venaient leur communiquer. Cet

Depuis cette époque, un grand nombre de pieux fidèles, attirés de toute part par l'esprit de Dieu dans les monastères, augmentèrent le nombre des Religieux déjà répandus dans presque toutes les parties de l'Europe; les couvents se multiplièrent, au point qu'il fallut bientôt former différentes provinces. Dès lors, le Carmel changeant de face dans l'Eglise, par suite de son extension, notre saint se vit obligé de donner une nouvelle forme au gouvernement de son Ordre; presque partout la vie cénotitique prenant la place de la vie érémitique, il leur dressa des Constitutions pleines de sagesse et de discréption, afin d'établir partout une vie uniforme et pouvoir ainsi les diriger tous dans un véritable esprit de leur institut.

article est compté maintenant pour le seizième de la Règle, laquelle avec les deux derniers en comprend dix-huit.

La *Règle de Saint-Albert*, ainsi expliquée, corrigée et mitigée, fut confirmée par une Bulle spéciale du Pape Innocent IV: *Quæ honorem*, datée de Lyon le 1^{er} septembre 1248. Malgré les corrections et les mitigations qui y ont été faites, cette Règle a toujours été considérée comme la Règle primitive, parce que les changements qui y ont été introduits sont de très-peu d'importance.

CHAPITRE XII

La Très-Sainte Vierge apparaît à Simon de Stock.

Il impose silence à ses adversaires.

La paix dont jouissait le Carmel ne fut pas d'abord universelle, protégé qu'il était par le Saint-Siége, et malgré le zèle de Simon de Stock. Depuis deux ans, l'Ordre des Carmes avait été solennellement reconnu *Ordre-Mendiant*, mais cette reconnaissance n'avait nullement arrêté la fougue de ses ennemis. Aux Religieux des autres Ordres s'étaient joints les Prêtres séculiers (1), et à tout prix on réclamait la suppression de ces

(1) On peut consulter à cet égard une bulle d'Innocent IV, adressée en 1254 à l'Évêque de Londres (Angleterre), dans laquelle le Souverain-Pontife s'exprime ainsi : « Tâchez de réprimer par tous les moyens possibles la témérité de quelques hommes mal intentionnés, qui, malgré l'approbation et la protection du Saint-Siége dont jouit l'Ordre des Carmes, ne cessent de les persécuter et de les troubler dans les droits et les priviléges légitimes dont ils sont en possession. »

Orientalx, aux usages inconnus jusqu'alors, aux prétentions trop belles pour qu'on ne leur en fit pas un crime.

Notre saint Général, affligé de ces contradictions réitérées, s'empresse d'y remédier, comprenant par son expérience que la protection des hommes était un appui trop faible pour soutenir le grand ouvrage dont le Ciel l'avait fait le coopérateur et le ministre il pense à chercher dans le Ciel même une protection, un appui assez puissant pour rendre le Carmel inébranlable et au-dessus des attaques de ses ennemis. Tandis que l'orage gronde de toutes parts contre l'Ordre, saint Simon, plein de confiance en Marie, ne cesse de la conjurer de prendre sa cause en main, et de soutenir les intérêts de la famille qu'elle a adoptée et favorisée en tant d'occasions. Il la conjure par des prières ferventes et réitérées, accompagnées de larmes et de gémissements, de prendre sur elle-même la défense de son Ordre, de protéger d'une manière éclatante le troupeau qu'elle lui a confié, de lui accorder un privilége particulier, qui, tout en décorant le Carmel, lui serve à jamais de bouclier contre les traits de ses ennemis.

Malgré son abandon filial aux décrets de la Providence, Simon ne cessait de répandre sa douleur aux pieds de Marie. A cet effet, il composa l'antienne *Flos Carmeli*, qu'il récitait tous les jours, et dont voici la traduction :

Fleur du Carmel, Vigne odoriférante,
Splendeur des Cieux, Vierge Mère étonnante,
Douce Étoile des mers ;
O Lys sans tache et plus pur que la neige,
Donne au Carmel un nouveau privilège ;
Calme les flots amers (1).

Après quelques années de supplications et de prières, de soupirs et de larmes, il a la consolation d'être exaucé d'une manière surprenante ; sa prière, comme celle du Prophète Elie, ouvre les Cieux et en fait descendre la Reine des Anges. Marie signale, dans une célèbre vision, sa bonté et sa puissance en faveur de Simon de Stock ; elle vient à son secours par le bienfait singulier d'un Scapulaire miraculeux qu'elle lui donne comme un signe de sa protection ; signe précieux qui,

(1) Indépendamment de cette antienne, saint Simon de Stock a composé une prose latine à la louange de la Sainte Vierge (*Ave, Stella matutina*), qui servait autrefois d'antienne au *Benedictus*, pour la fête du 16 juillet, et dont M. l'abbé Corbin, dans une notice intitulée *La Chapelle Notre-Dame du Mont-Carmel*, à Bordeaux,

depuis plusieurs siècles a été, jusqu'à nous source des plus grandes merveilles et de toutes sortes de bénédictions, soit en faveur du Carmel,

nous a donné une traduction littérale en prose *rimée* « qu'il n'ose, dit-il, appeler vers », et que nous lui empruntons :

Salut, Étoile du matin,
Remède à toutes nos blessures!
O Reine ! ton pouvoir divin
Du monde efface les souillures.

Vierge trois fois digne d'honneur,
Contre les traits mortels du vice
Sois-nous un bouclier vainqueur,
Et nous mourrons à ton service.

Salut, ô Rameau de Jessé,
Portant Jésus, le Fruit de vie...
Aux Hébreux, t'avait annoncé
D'Aaron la Verge fleurie.

Comme l'aire de Gédéon,
Du Ciel tu reçus la rosée,
Et tu restas immaculée
Comme sa mystique toison.

Dans l'exil qui nous emprisonne,
Où nous portons le poids du jour,
Console-nous, Vierge très-bonne,
O pleine de grâce et d'amour !

Chère Épouse de Dieu choisie,
Indique-nous le droit sentier
Vers le Ciel, heureuse patrie,
Où l'on goûte un bonheur entier.

A notre voix, douce Marie,
h ! prête une oreille attendrie !

soit en faveur de ceux qui sont revêtus du Saint-Scapulaire. Ce fait miraculeux de la vision de saint Simon de Stock, si intéressant pour le Carmel, publié par Simon lui-même dans une lettre (c'est plutôt une Encyclique) adressée à tous ses frères, datée du jour même de l'événement, est reconnu pour authentique par une foule d'auteurs, malgré les efforts souvent renouvelés d'une critique maligne. Mais laissons parler le P. Pierre Swayngton, compagnon, secrétaire et confesseur du saint :

« Le bienheureux Simon, dit-il, cassé de vieillesse, affaibli par l'austérité de sa vie pénitente, passait très-souvent les nuits en prières, gémissant dans son cœur des maux dont ses frères étaient affligés. Il arriva qu'étant un jour en prières, il fut comblé d'une consolation céleste, dont il nous fit part, en communauté, comme il suit :

« Mes très-chers frères,

» Béni soit Dieu, qui n'a pas abandonné ceux
» qui mettent en lui leur confiance et qui n'a
» pas méprisé les prières de ses serviteurs. Bénie
» soit la Très-Sainte Mère de Notre-Seigneur Jé-
» sus-Christ, qui, se ressouvenant des anciens
» jours et des tribulations dont le poids a paru

» trop lourd et trop accablant à quelques-un
» d'entre vous (ne faisant pas assez d'attention
» que ceux qui veulent vivre avec piété en Jé-
» sus-Christ, doivent s'attendre à souffrir la per-
» sécution), vous adresse aujourd'hui, par mon
» ministère, des paroles de consolation, que vous
» devez recevoir dans la joie du Saint-Esprit. Je
» prie cet Esprit de vérité et qu'il dirige ma
» langue, afin que je parle convenablement, et
» que je manifeste avec la plus exacte fidélité
» l'œuvre de Dieu, et la faveur que nous avons
» reçue du Ciel.

» Lorsque j'épanchais mon âme en la présence
» du Seigneur, moi qui ne suis que cendre et
» poussière, et que je priais avec toute confiance
» la Vierge sainte, ma Souveraine, que puisqu'elle
» avait daigné nous honorer du titre spécial de
» *Frères de la bienheureuse Vierge Marie* elle voulût
» aussi se montrer notre mère, notre protectrice,
» en nous délivrant de nos calamités, et en nous
» procurant de la considération et de l'estime,
» par quelque marque sensible de sa bienveil-
» lance, auprès de ceux qui nous persécutaient,
» lorsque je lui disais avec de tendres soupirs :
» *Fleur du Carmel, Vigne fleurie, splendeur du*

» *Ciel, ô Mère Vierge incomparable ! ô Mère aimable et toujours Vierge, donnez aux Carmes des priviléges de protection, Astre des mers (1) ! La Bienheureuse Vierge m'apparut en grand cor- tège, et tenant en main l'habit de l'Ordre, elle me dit : Reçois, mon cher fils, ce Scapulaire de ton Ordre, comme le signe distinctif et la marque du privilége que j'ai obtenu pour toi et les enfants du Carmel; c'est un signe de salut, une sauvegarde dans les périls et le gage d'une paix et d'une protection spéciale jusqu'à la fin des siècles.*

» *ECCE SIGNUM SALUTIS, SALUS IN PERICULIS.* » *Celui qui mourra revêtu de cet habit sera préservé des feux éternels (2). Et comme la glorieuse présence de la Vierge sainte me réjouissait au delà de tout ce qu'on peut se figurer, et que je ne*

(1) Le texte latin de ce chant du cœur est ainsi conçu :

*Flos Carmeli, Vitis frugifera,
Splendor Cœli, Virgo puerpera,
Singularis;
Mater mitis, ô viri nescia,
Carmelitis da privilegia,
Stella maris!*

(2) Les paroles de la Sainte Vierge, rapportées par Swayngton, sont citées de la même manière dans le *Scutum Carmelitarum*, écrit, vers l'an 1348, par Guillaume de Coventry, et dans l'ouvrage publié par le P. Jean le Gros, vers l'an 1412, sous le titre : *De*

» pouvais, misérable que je suis, soutenir la vue
» de sa majesté, elle me dit en disparaissant, que
» je n'avais qu'à envoyer une députation au Pape
» Innocent, le Vicaire de son Fils, et qu'il ne
» manquerait pas d'apporter des remèdes à nos
» maux. »

Notre saint termine enfin sa lettre par une exhortation des plus pathétiques : « Mes frères...
» en conservant cette parole dans vos cœurs,
» efforcez-vous d'assurer votre élection par de
» bonnes œuvres, et efforcez-vous de ne jamais

Sanctis Ordinis Carmelitarum. Voir également le P: de Lezana dans son livre intitulé : *Maria Patrona*, chap. V, n° 40.

Les mêmes paroles sont rapportées dans un vieux manuscrit qui se trouve dans la bibliothèque du Vatican, sous le n° 3,813.

Dans les leçons de l'office de saint Simon de Stock (Bréviaire de l'Ordre, 16 mai), les mots : « habit de l'Ordre, *habitum Ordinis,* » ont été remplacés par ceux-ci : « Scapulaire de l'Ordre, *Scapularis Ordinis.* » Cette substitution a été approuvée par les Souverains-Pontifes, qui ont autorisé, en 1287, le changement de l'habit. D'ailleurs, il n'est pas du tout démontré qu'avant cette époque les Carmes n'aient pas le Scapulaire, qui était en usage dans l'Orient. Méta-phraste, dans les Actes de saint Cyr et de saint Jean, au 31 janvier, et saint Ephrem, dans la Vie du saint moine Julien, parlent du Scapulaire.

Le P. Jean Paléonydore, mort en 1507, dans son ouvrage *De Antiquitate et sanctimonia Eremitarum Montis Carmeli* (Lib. 3, chap. VII), rapporte les paroles de Marie comme suit : « *Dilectissime fili, recipe tui Ordinis Scapulare meæ confraternitatis signum, tibi et cunctis Carmelitis privilegium : in quo quis moriens, æternum non patietur incendium. Ecce Signum salutis : salutis in periculis, fædus pacis et pacti sempiterni.* »

» pécher. Veillez et rendez des actions de grâces
» pour un si grand bienfait; priez sans inter-
» ruption, afin que la parole qui m'a été com-
» muniquée se vérifie à la gloire de la Très-Sainte-
» Trinité : du Père, de Jésus-Christ, du Saint-
» Esprit et de la Vierge Marie toujours bénie. »

« Le bienheureux Simon, continue le P. Pierre Swayngton, adresse le même discours à ses frères, qui étaient ailleurs accablés de tristesse, avec une lettre de consolation, que j'écrivais tout indigne que j'en suis, *en même temps que l'homme de Dieu la dictait*, afin de faire rendre des actions de grâce par la prière et la persévérance dans les bonnes œuvres (1). »

Depuis plus de six cents ans, les paroles adressées par la Sainte Vierge à Simon de Stock, se sont vérifiées à la lettre, et elles continueront, n'en doutons point, à se vérifier jusqu'à la fin du monde : *Fædus pacis et pacti sempiterni*. Toute la

(1) Le Pape Benoît XIV dit, dans son traité *De Festis* (tome II, chap. lxxvi), que l'autographe du récit de Swayngton, daté de Cambridge, le lendemain de la fête de la *Division des Apôtres*, c'est-à-dire le 17 des kalendes d'août (le 16 juillet) 1251, a été renfermé longtemps dans les archives du couvent de Bordeaux, et qu'il en a été retiré à l'époque des contestations. Le P. Jean Chéron, Prieur du dit couvent, l'a fait imprimer dans son ouvrage : *Vindiciae Scapularis*, page 165 et suivantes.

terre n'est qu'un vaste théâtre, où le Ciel semble prendre plaisir à faire éclater la vertu divine des promesses de Marie attachée au Scapulaire ; pour raconter les merveilles de ce saint habit, on aurait besoin de toutes les langues que saint Jérôme souhaitait d'avoir pour célébrer les vertus de sainte Paule (1). « Merveilles surprenantes en leur cause, infinies dans leur nombre, incontestables dans leur vérité. A la vue de ce signe miraculeux, la nature interrompt ses lois, les effets résistent à leurs causes ; par lui le feu ne brûle plus, les torrents d'eau n'inondent plus, les tempêtes ne submergent plus, les boulets ne traversent plus, par lui les morts sont ressuscités, les paralytiques sont guéris, toute créature obéit à sa voix, toute puissance respecte son pouvoir, sa vertu désarme le Ciel. En effet, combien de fois le Scapulaire n'a-t-il pas écarté la foudre ou préservé des atteintes du tonnerre ? Combien de fois n'a-t-il pas dissipé de violentes tentations ? Combien de fois à l'aspect de ce saint vêtement, l'ennemi du genre humain n'a-t-il pas été forcé d'abandonner des

(1) Elle était Dame Romaine, et descendait par sa mère, des Scipions et des Gracques : elle en eut les qualités, qu'elle releva par toutes les vertus du Christianisme.

âmes infortunées, qui étaient le jouet de sa jalouse et les victimes de sa fureur? La vertu de cet habit céleste n'a-t-elle pas cent fois franchi les mers, pour suivre, dans des régions barbares, des confrères captifs, et gémissant sous la tyrannie de l'ennemi du nom chrétien? N'est-elle pas descendue avec eux dans la fosse pour les consoler? N'en a-t-elle pas arraché plusieurs de leurs fers pour les rendre miraculeusement à leur chère patrie? Combien de fois l'innocent opprimé n'a-t-il dû son salut qu'à cet habit, le criminel condamné a-t-il vu les instruments de son supplice devenir les instruments de sa conversion, et le Scapulaire être la source de sa délivrance et le principe de sa sanctification? Combien de fois le voyageur attaqué, et n'ayant pour défense que l'habit de Marie, a-t-il échappé au danger de laisser, entre les mains des voleurs, sa fortune et sa vie? Peut-on trouver un genre d'infirmité dont il n'ait été le remède; une espèce de poison dont il n'ait été l'antidote? Y a-t-il une douleur qu'il n'ait apaisée, une plaie qu'il n'ait guérie, un ulcère qu'il n'ait cicatrisé? Combien de fois n'a-t-il pas été trouvé au milieu des flammes sans en être atteint, au milieu de la pourriture

sans être corrompu, au milieu des eaux, sans en être endommagé, ni même mouillé? (Extrait de *Excellence de la dévotion au Saint Scapulaire*, par le P. Thomas Chais.) »

Quelque magnifique que fût la première promesse, ce n'était encore là qu'une partie de ce que saint Simon avait demandé. Pour l'exaucer pleinement, la Sainte Vierge fit une seconde promesse en faveur des Religieux Carmes, et des Frères du Scapulaire, et ce fut cette fois au Pape Jean XXII (1). Ce Souverain-Pontife, voyant que

(1) Le Pape Jean XXII, avant son élection, était Cardinal-Évêque de Porto et s'appelait Jacques d'Euse, plus connu sous le nom de *Jacques d'Osa*. Il était Français, né à Cahors; craignant sans doute de se retirer à Rome qui était en proie aux factions, et retenu peut-être un peu trop aussi par l'amour du sol français, il fixa, comme son prédécesseur, son séjour à Avignon. Jean XXII fut un digne Pontife, instruit, pieux, dur à lui-même, peut-être d'un caractère un peu violent, d'une imagination un peu hardie, mais plein d'un zèle sincère et animé des plus pures intentions.

Qu'il nous soit permis de réfuter ici l'odieuse calomnie inventée par un chroniqueur nommé Villani, créature de Louis de Bavière et ennemi personnel de Jean XXII.

Cette réfutation nous la puiserons dans *l'Histoire de la Papauté au quatorzième siècle*, par l'abbé Christophe :

« Les vingt-trois Cardinaux, dit Villani, ne pouvant s'accorder sur le choix d'un Pontife, s'en référèrent à la sagesse et aux lumières du Cardinal d'Osa, s'engageant d'avance et par voie de compromis, (con consentimento degl'Italiani e provinziali e per tratto) à reconnaître pour légitime successeur de Pierre celui que ce prélat désignerait. Ceux-ci croyaient sans doute qu'il donnerait sa voix

L'empereur Louis V de Bavière, travaillait de longue main à introduire le schisme dans ses Etats, en fut très-affligé; il adressa, avec plus de ferveur

» ou au Cardinal Béranger de Fredol, ou au Cardinal Arnaud de Pélogrue, qui avaient le plus de chances. Mais, au grand étonnement de tous, Jacques d'Osa se la donna à lui-même (*la diede a se même desimo*), et prononça cet *Ego sum Papa*, devenu si célèbre. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'en fait de supercherie Jacques d'Osa n'en était pas à son début. »

Avant tout on se demande comment les Cardinaux ont eu la bonhomie de s'en rapporter à la bonne foi du Cardinal de Porto, pour le choix d'un Pontife. Puis on se demande encore comment les historiens qui ont fait l'éloge de Jacques d'Osa, comment Villani lui-même, peuvent l'appeler un honnête homme, un prélat modeste, magnanime et pieux, après un trait d'une impudence aussi inqualifiable. Si le chanoine de St-Victor et le continuateur de Guillaume de Nangis, qui étaient pour ainsi dire sur les lieux, ont ignoré ce trait, comment Villani l'a-t-il su ? Et si Villani, après l'avoir raconté, conserve encore quelque estime pour son auteur, quelle étrange idée se faisait-il des principes d'honnêteté, de grandeur d'âme, de piété ? Mais le fait est qu'il est faux de tous points.

L'*Ego sum Papa*, quoiqu'adopté par des historiens de grand nom, ne soutient pas une critique sérieuse. Convenons d'abord qu'aucun autre contemporain que Villani ne le rapporte, et que tous ceux qui l'ont répété depuis ne l'ont puisé qu'à la source unique du chroniqueur florentin. Ceci posé, il ne sera pas inutile d'examiner quelle peut être à l'égard de l'élection de Jean XXII, la valeur historique de Villani. Dans le chapitre où cet événement est raconté, Villani dit:

« 1^o Que Jacques d'Osa fut élevé par Pierre de Ferrière, Archevêque d'Arles, chancelier du roi Charles II (*c col Vescovo d'Arli, cancelliere del re Carlo II, sallevo*). » Mais Baluze, dans une savante note, a montré, jusqu'à l'évidence, que Pierre de Ferrière était à peu près de l'âge de Jacques d'Osa ; qu'en 1299 il n'était encore que doyen de l'Église du Puy; qu'il ne parvint à la dignité d'Archevêque d'Arles et à celle de chancelier que postérieurement à cette date; or, Jacques d'Osa était alors Évêque de Fréjus et n'avait que faire des le-

que jamais, des prières au Seigneur, pour qu'il voulût détourner les maux dont l'Église était menacée. Un jour, s'étant levé de grand matin

çons ou des libéralités de Pierre de Ferrière; d'où il suit que Jacques d'Osa n'a pu être élevé par l'archevêque d'Arles.

« 2^o Que Jacques d'Osa fut fait chancelier par le roi Robert (*il re Roberto lo fece cancelliere*). » Mais un monument original, savoir l'acte de cession du château de Bevent et de Villepoix, atteste que Jacques d'Osa était chancelier bien avant l'avènement du roi Robert, puisque cet acte est de Charles II, et que ce monarque y appelle l'Évêque de Fréjus son chancelier; donc Robert ne conféra point cette dignité à Jacques d'Osa.

» 3^o Que Jean XXII reçut la couronne à Avignon (*in coronato in Vvignone*). » Mais tous les biographes de ce Pape, et le continuateur de Guillaume de Nangis avec eux, auxquels il faut joindre un manuscrit contemporain cité par Duchesne, attestent que cette cérémonie eut lieu à Lyon, dans l'Église cathédrale. Donc Jean XXII ne reçut point la couronne à Avignon.

Ainsi, voilà trois erreurs notoires commises par Villani dans un seul chapitre. Je laisse aux lecteurs à juger du cas qu'il faut faire du reste de la narration.....

Mais à supposer que ce fait pût trouver un appui, ne tomberait-il pas nécessairement en face de témoignages authentiques et clairs comme ceux que nous allons citer? L'anonyme vénitien, auteur de la quatrième Vie éditée par Baluze, Ptolémée de Lucques, auteur de la cinquième, et Pierre de Hérendal, auteur de la sixième, auxquels il faut joindre un manuscrit du Vatican, disent, sans aucun détour, que tous les cardinaux s'accordèrent à donner leurs suffrages à Jacques d'Osa (*omnes in Dominum Joannem consenserunt*). Or, ces biographes, tous contemporains, se seraient-ils exprimés de la sorte si Jacques d'Osa se fût nommé lui-même? Mais voici Alvarès Péilage qui commence son célèbre livre de: *Planctu Ecclesiæ* par ces mots: Il est certain et connu de tout le monde que le Seigneur Pape Jean XXII a été élu par le concours de tous les Cardinaux. (*Certum et notorium tot mundo est: quod Joannes XXII Dominus Papa electus fuit concorditer a Cardinalibus omnibus*). Il

pour faire oraison, selon sa coutume, et se trouvant à genoux dans une sorte d'extase, la Reine des Cieux, Consolatrice des affligés, lui apparut,

n'est aucun érudit qui ne sache qu'Alvarès Pélage a passé une bonne partie du pontificat de Jean XXII à la Cour d'Avignon, où il exerçait la charge de Pénitencier, qu'ainsi il n'a pu rien ignorer de ce qui s'était passé à l'élection de Jacques d'Osa.

Dans sa Lettre encyclique aux Patriarches, Archevêques, Évêques et Princes de la Chrétienté, Jean XXII raconte lui-même son élection, et non-seulement il affirme « qu'il a été élu par les suffrages » unanimes des Cardinaux (*concorditor nemine discrepante in Summum Pontificem elegerunt*), mais encore qu'il a longtemps « hésité à charger du pesant fardeau de l'Eglise (*timore ac tre more concussi, vehementer haesitavimus.*) ». Un pareil langage n'aurait-il pas été le comble de l'impudence, n'aurait-il pas soulevé l'indignation universelle, s'il eût été de notoriété publique que Jean XXII s'était nommé lui-même ? Quel est l'homme public qui n'a assez d'ennemis pour accréditer momentanément sur son compte les plus ridicules calomnies ? Il est à croire que l'*Ego sum Papa* n'était autre chose qu'un bruit public. Ainsi ce sont des contes populaires que Villani a insérés dans sa narration !

Jean XXII a eu des ennemis acharnés et nombreux, entre autres Louis de Bavière. Grand nombre de ses ennemis ont écrit des volumes entiers de diatribes contre lui. Cependant nous ne trouvons nulle part qu'ils lui aient reproché l'effronterie de son élection. On ne peut dire avec quelque probabilité qu'ils aient ignoré la manière dont notre Pontife était arrivé à la première de toutes les dignités, d'où il faut conclure qu'ils n'ont vu dans les faits de Villani que de méprisables inventions incapables de ternir la réputation de leur auguste adversaire. De nos jours, un homme dont le témoignage ne paraîtra suspect à personne, parce qu'il a saisi toutes les occasions d'attaquer la Papauté, Sismondi, n'a pas osé ajouter foi à ces faits, tant ils sont invraisemblables. Voici comment il s'exprime dans son *Histoire des Républiques italiennes*, tout en manifestant sa haine pour notre Pontife : « La partialité de Jean XXII pour les Ultra-montains, sa lâche dépendance des deux Cours, de Paris et de

entourée de lumière, portant l'habit des Carmes, et lui ordonna de confirmer l'Ordre du Carmel, d'accepter et de ratifier, sur la terre, les grâces et les priviléges que son Fils lui avait accordés dans le Ciel.

Le Pape, obéissant aux ordres de la Sainte Vierge, expédia, le 3 mars 1322, la Bulle : *Sacratissimo uti culmine.*

Repronons notre récit :

L'apparition de la Sainte Vierge à Simon de Stock fut bientôt publiée partout où les Carmes étaient déjà établis. Elle devint authentique par une foule de merveilles qui s'opérèrent de toute part, et ainsi imposa silence aux adversaires du Carmel. Ils commencèrent peu à peu à regarder d'un œil plus favorable des Religieux aussi privi-

» Naples, la détermination qu'il prit de fixer le siège de l'Eglise en
» Provence, ont tellement aigri les Italiens contre lui, que nous de-
» vons révoquer en doute les bruits scandaleux que ses contempo-
» rains ont accrédités sur sa promotion. »

Jean XXII se distingua surtout par une dévotion toute particulière envers la Très-Sainte Vierge ; ce fut sous son pontificat que s'établit l'usage universel de dire la prière qu'on nomme l'*Angelus*, et une indulgence fut accordée par lui à ceux qui seraient cette prière à genoux. Il accorda aussi des indulgences à ceux qui prononceraient le nom de Marie, et quarante jours à ceux qui réciteraient dévotement le *Salve Regina*. Il bâtit à Avignon une chapelle qu'il dédia à Marie, sous le vocable de *Notre-Dame-des-Miracles*.

légiés ; plusieurs même, dans la suite, s'empresserent de participer à cet insigne privilége, dont Marie avait favorisé son Ordre.

Les prodiges sans nombre, qui s'opéraient tous les jours en faveur de ceux qui réclamaient avec confiance la protection de la Très-Sainte Vierge, par la vertu de ce gage précieux et de son alliance avec le Carmel attirèrent de toute part l'attention des grands et des petits. La dévotion au Saint Scapulaire devint bientôt l'objet de la piété des Souverains-Pontifes eux-mêmes, des monarques et des princes, du Clergé régulier et séculier, des savants et des ignorants, des hommes de tout état, de toute condition. Ainsi donc tous, par le ministère de Simon de Stock, formèrent la plus célèbre de toutes les Confréries érigées dans le monde chrétien en l'honneur de la Très-Sainte Vierge. Le Saint Scapulaire a été, entre les mains de Simon de Stock, comme la fronde mystérieuse de David contre le superbe Goliath. La vertu toute miraculeuse qui est sortie de ce vêtement précieux dont Marie a revêtu ses enfants, a terrassé leurs ennemis. Dieu s'est servi avec plaisir d'un moyen aussi simple en apparence, pour confondre l'orgueil des faux sages du siècle et

rendre inutiles les efforts sacriléges de ces géants superbes, qui avaient entrepris de renverser le Carmel.

Après une victoire aussi complète remportée sur ses ennemis, sous la conduite et par le ministère de Simon de Stock, le Carmel, par son ordre, voulut perpétuer sa reconnaissance envers la Très-Sainte Vierge pour un bienfait aussi signalé. Il réunit donc la Solennité du Saint-Scapulaire à la Commémoration solennelle déjà instituée, en fixa la fête au 16 juillet, jour à jamais mémorable dans les annales du Carmel, jour auquel le saint Général avait reçu le Saint Scapulaire des mains mêmes de la divine Marie.

Simon de Stock profita de la paix universelle dont semblait jouir le Carmel, pour s'occuper du gouvernement de son Ordre, et pour y pourvoir efficacement, il assembla deux fois son Chapitre général en Angleterre, le premier au monastère de Aylesford, le second à Londres. Ces deux assemblées furent des plus nombreuses, notre saint y avait réuni les meilleurs sujets des monastères d'Europe, afin de profiter de leurs lumières et de leur expérience.

L'activité de son zèle, la sagacité de son génie,

son amour pour le bon ordre y parurent avec éclat dans tout ce qui fut statué. La première des choses fut de faire confirmer par son Conseil les sages règlements qu'il avait déjà donnés, les Constitutions nouvelles qu'il avait déjà dressées, pour diriger la conduite des Religieux réunis dans les différents monastères de l'Ordre. Ce précieux trésor de sa sagesse et de sa piété une fois revêtu de la sanction nécessaire, c'est-à-dire de l'approbation des membres de l'assemblée, devint comme un code de lois générales et permanentes. Ce fut aussi pour le Carmel un puissant aiguillon qui servait à animer le zèle de ses enfants, et le soutien d'une sainte émulation, dont les heureux succès ont édifié et consolé l'Eglise.

Le second objet de la sollicitude de Simon de Stock, dans ces assemblées, fut l'élection des premiers Supérieurs de l'Ordre. Il fit choix d'abord du bienheureux Nicolas, Français de nation (1), en qualité de Coadjuteur et de Vicaire-Général

(1) Le bienheureux Nicolas était né à Toulouse ou à Narbonne, il fut Vicaire du Mont-Carmel (1266) et gouverna l'Ordre jusqu'en 1272. Ce fut un homme d'action et de savoir. On a de lui un ouvrage ascétique, intitulé : *Sagitta ignea*.

dans la Terre-Sainte, afin d'y soutenir les précieux restes de l'Ordre qu'il avait laissés dans la désolation : il remplaça le P. Raoul Fresburne, dans le provincialat d'Angleterre, par le célèbre et vénérable P. Henri de Arenâ, Anglais d'origine.

Les grands avantages que le Carmel a retirés de la sainteté et des services importants de l'un et de l'autre, prouvent le sage discernement de notre saint et son exacte fidélité à ne donner les charges de l'Ordre qu'au vrai mérite, sans acceptation des personnes, et cela en vue du bien commun et du salut de ses frères.

Les progrès de l'Ordre en Europe augmentant toujours, Simon de Stock redoubla d'activité et de zèle; il mit tout en œuvre, se dévoua tout entier aux soins et à l'examen des besoins de son Ordre. Le bien spirituel et temporel des monastères déjà formés par ses soins et ses travaux, les progrès des nouveaux couvents qui se formaient tous les jours sous ses yeux et sous sa conduite, firent le sujet ordinaire des délibérations du Chapitre général. Dans tous les travaux entrepris par Simon, son zèle fut guidé par les lumières d'une longue expérience et d'une prudence consommée;

il prit les plus sages précautions, afin d'écartier les obstacles et éluder les difficultés que l'esprit de discorde faisait éclore de temps en temps, sous prétexte de zèle, de la part des adversaires du Carmel.

CHAPITRE XIII

Simon de Stock se rend au Concile de Lyon. — Il visite les Couvents de son Ordre. — Sa mort.

Simon de Stock mit enfin la dernière main à cette œuvre si importante que le Ciel lui avait confiée. Il avait un crédit sans borne auprès des Souverains-Pontifes, tant était grande sa réputation de sainteté. Un nombre considérable de Bulles, à sa sollicitation, lui fut accordé par le Saint-Siége, confirmant tout ce qui avait été statué dans les Chapitres généraux présidés par notre saint : c'est ainsi que fut mis le sceau à cette grande entreprise.

Par ce moyen, le Carmel fut affermi et devint comme inébranlable sur ses fondements ; alors Simon de Stock commença à jouir des fruits de ses travaux.

Dès lors, l'Ordre des Carmes se multiplia si prodigieusement sous la conduite de notre saint, que peu d'années après sa mort, vers la fin du XIII^e siècle, selon la remarque de Guillaume, Archevêque de Tyr, cet Ordre comptait déjà jusqu'à sept mille cinq cents monastères ou solitudes, remplis d'un très-grand nombre de Religieux, que le même auteur porte au nombre de cent quatre-vingt mille.

Non-seulement Simon eut la consolation de voir, comme un autre Abraham, ses enfants, ses disciples se multiplier, mais encore briller dans l'Eglise comme des étoiles dans le firmament par l'éclat de leurs vertus et les lumières de leur doctrine; plusieurs, formés sur ce grand modèle, parurent au milieu des fidèles comme des prodiges de pénitence et des aigles de la plus sublime contemplation; d'autres, comme Simon de Stock, réunissant à une haute sainteté de grands talents, devinrent de profonds théologiens et méritèrent dans de célèbres Universités le titre de Docteur. Le P. Piteus, dans son *Histoire d'Angleterre* place avec Simon de Stock, au rang des écrivains illustres de ce temps, quelques-uns des Religieux de l'Ordre des Carmes. L'Eglise même se servit de leurs lumières et de leurs talents dans les oc-

casions difficiles. Les plus célèbres de ces théologiens accompagnèrent notre saint au Concile de Lyon, où il se rendit la première année de son généralat avec les envoyés d'Angleterre, engagé qu'il était par le Souverain-Pontife.

Il se rencontra avec Innocent IV, qui se trouvait à Lyon depuis ses démêlés avec l'empereur Frédéric II. Simon plaida lui-même la cause du Carmel auprès du Pape. Quelques auteurs ajoutent que ce Pape, rempli d'une vénération toute particulière pour notre saint, informé de son talent et de sa profonde sagesse, et témoin par lui-même de son éloquence toute divine, le chargea de haranguer les Pères du Concile(1). On rapporte même que le célèbre Reynald ou Rainaud,

(1) Lyon l'accueillit comme un thaumaturge et tel fut l'effet de son éloquence, joint à celui de ses vertus, que par une Bulle en date du 1^{er} septembre 1248, Innocent IV confirma solennellement la *Règle* donnée par saint Albert, après quelques modifications jugées nécessaires, permettant aux Religieux du Carmel d'accepter toutes les fondations qui leur seraient offertes, soit à la ville, soit à la campagne ; les déclara *exempts* des ordinaires des lieux, et les mit sous la protection immédiate du Saint-Siége. Il accorda en outre, par une Bulle spéciale, dix jours d'indulgences à ceux qui feraient quelques aumônes aux Religieux du Carmel, pour les secourir dans leurs nécessités. Le Pape Innocent IV a donné *quinze* Bulles, Brefs ou Décrets en faveur de l'Ordre des Carmes. (*Bull. Magn. rom., tome I, page 115. — Histoire sommaire de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel*, par le R. P. Alexis, Carme déchaussé.)

Ecossais de nation, l'un des théologiens de l'Ordre et dont Simon de Stock s'était déjà servi dans ses légations auprès du Saint-Siége, se concilia tellement l'estime du Souverain-Pontife, par son profond savoir, son éminente piété et ses rares talents, que le Pape résolut de l'élever à la dignité de Cardinal, et le désigna à cet effet pour la première promotion, mais il mourut avant d'avoir été nommé (1).

De plus, un très-grand nombre de Religieux, sous la conduite de ce saint Général, se distinguèrent encore dans les différentes fonctions du ministère; plusieurs consolèrent et édifièrent l'Eglise par les bons résultats de leurs travaux apostoliques. Leur zèle infatigable fixa souvent l'attention des Souverains-Pontifes, et procura à tout l'Ordre des éloges bien mérités. Dans les Bulles émanées du Saint-Siége, on prodigue au Carmel des grâces, des faveurs, des priviléges, qui prouvent combien les Papes tenaient à affermir l'Ordre des Carmes.

Le 4 octobre 1247, Innocent IV, accorda des lettres aux Ermites du Carmel, dans lesquelles il

(1) Dans son *Ménologe de la nation écossaise*, Thomas Denipper fait un éloge pompeux du talent de Reynald.

exhortait tous les fidèles à accueillir charitablement ces Religieux, qui avaient été obligés, les uns après les autres, de quitter leur pays, pour venir chercher un asile en Occident.

Les heureux succès de Simon de Stock en faveur de son Ordre, soutenant de plus en plus son grand courage, donnèrent une nouvelle activité à son zèle. Ne voulant plus vivre que pour consommer l'œuvre de Dieu qui lui a été confiée, il prend la généreuse résolution de consacrer le peu de forces qui lui restent à faire la visite générale des monastères de son Ordre, désirant voir de ses propres yeux, avant sa mort, les merveilles que Dieu avait opérées en faveur du Carmel. Après avoir souvent visité en esprit et consolé ses Religieux, par ses lettres toutes remplies de l'Esprit-Saint et de l'onction d'une tendre piété, il leur annonce qu'il se dispose à les visiter en personne, afin de les confirmer par sa présence et par ses instructions dans l'esprit de leur état et partager avec eux les sentiments d'une parfaite reconnaissance envers la Très-Sainte Vierge, leur Mère commune, qui les avait comblés de consolations et de bienfaits.

L'exécution de cette généreuse entreprise

suivit de près les lettres que notre saint adressa à ses frères, pour leur faire part de ses sentiments et de sa résolution. L'Europe vit bientôt, avec admiration, ce saint vieillard, déjà parvenu à une extrême vieillesse, courbé sous le poids des années, exténué par les rigueurs de la vie la plus austère, ne diminuant rien, même durant le cours de ses voyages, parcourir avec un courage infatigable les monastères de son Ordre. La ferveur de son zèle suppléa à la faiblesse de son corps. Animé des saintes ardeurs de la charité qui le transporte, on le vit traverser, avec une merveilleuse activité, la terre, les mers, pour remplir les fonctions de sa charge, laissant partout des traces de son passage.

Ce fut durant le cours de cette visite générale de son Ordre, que Simon de Stock dota grand nombre de villes de ferventes communautés de Carmes, telles que Bruxelles, Liège, Malines, Gand, Utrecht, Anvers, en Belgique; Perth en Écosse; Kildare en Irlande, etc. C'est aussi dans ce voyage qu'il établit en divers endroits (à Bordeaux en particulier) la *Confrérie du Saint-Scapulaire*. On rapporte même que la fondation mira-

culeuse du couvent de Toulouse fut le fruit de ses prières (1).

Notre saint communiqua à tous ses religieux le zèle qui l'animait, les nourrissant, pour ainsi dire, de la substance de sa piété et de sa doctrine, ranimant les faibles à la pratique de la vertu, par ses exhortations et ses exemples : soutenant la ferveur des autres par les éloges qu'il donne à l'Ordre, et établissant enfin partout l'uniformité de la *Règle*.

Il serait difficile de raconter toutes les merveilles que Dieu a opérées par le ministère de cet

(1) Grands nombres de monastères avaient été fondés par les Carmes dès le treizième siècle. Le couvent de Bruxelles fut établi vers l'an 1260, sous Henri III, duc de Brabant ; celui de Haarlem également en 1260, et celui d'Ypres, vers la même époque. D'abord il avait été bâti à Hollebeke, petit village, à une lieue de la ville ; ensuite le monastère fut transféré en 1263, après des remparts d'Ypres. Le terrain fut donné par un nommé Simon, et Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainaut, confirma en 1264 cette donation. Le couvent ayant été brûlé par les Anglais, en 1383, on en bâtit un nouveau, l'an 1395, au cimetière de l'église de St-Jean. Dans la suite, ce couvent changea encore d'emplacement.

(Le P. de Lezana met la fondation des Carmes, à Bruxelles, Haarlem, Ypres et Liège, en 1249, et celle de Malines, en 1254.)

Les couvents de Liège et de Malines commencèrent à la même époque (1263) ; celui de Bruges, en 1264 ; celui de Gand, en 1272, et plus tard celui d'Enghien, en 1423 ; celui de Louvain, en 1455 ; celui de Grammont, en 1466 ; celui d'Utrecht, en 1468, et celui d'Anvers, en 1498.

Les Carmes entrèrent en Ecosse, l'an 1257 ou 1258. Leur pre-

homme apostolique, durant le cours de ce pénible voyage ; les grands avantages qu'en ont retiré les différents monastères qu'il visita ; les grâces et les consolations ineffables dont le Ciel a favorisé tous les religieux de son Ordre, qui ont eu le bonheur de le voir et d'entendre sa conversation toute céleste.

« Ce serait se tromper étrangement, dit le R. P. Alexis, sur l'appréciation à faire de saint Simon de Stock, quede se borner à voir en lui le saint, l'homme de la prière et de la pénitence. N'hésitons pas à dire que ce fut un grand homme, en qui la portée du génie, la largeur des idées, l'intépidité calme de caractère, les vastes conceptions

mier établissement, dans ce royaume, fut au faubourg de Perth, où ils occupèrent une chapelle qui leur fut donnée par Robert, autrement Richard, évêque de Dunkel.

On place, sous le règne de Henri III, roi d'Angleterre, mort en 1272, les deux premiers couvents de l'Ordre des Carmes, en Irlande : l'un fondé sur la rivière Barrow, près le pont de Leghlin au comté de Carlow, par les Carens, seigneurs anglais établis en ce pays, et l'autre à Kildare, par Guillaume de Vesey.

La défense avait été faite en 1259, par le Pape Alexandre IV, de recevoir des religieux Carmes dans un autre Ordre s'il n'était plus austère, sans la permission du Prieur - Général. Cependant les F. F. Mineurs continuèrent, en Provence, à les admettre, mais Simon de Stock s'adressa à Urbain IV, qui écrivit à ce sujet à saint Bonaventure, alors Général de l'Ordre de Saint-François. La lettre est datée de Viterbe, le 22 septembre 1262.

qu'il sut d'ailleurs réaliser, se montrant à peu près au même degré. Il fut vraiment pour le Carmel, choisi par la Providence, tel qu'il le fallait dans de telles conjectures; il figure à la tête des plus illustres Généraux qu'ait eu l'Ordre des Carmes. »

Le saint Général eut cela de particulièrement admirable, qu'il conserva toute sa vigueur morale jusqu'à sa bienheureuse mort, et l'on ne se doute peut-être pas que les œuvres dont nous venons de parler, sont celles d'un homme qui avait dépassé sa 90^{me}.année. Simon de Stock arriva à Bordeaux au commencement de l'an 1265; c'est là qu'il termina ses visites et finit ses jours par une mort précieuse aux yeux de Dieu.

Après avoir parcouru les différentes provinces de son Ordre, notre saint Général se rendit au couvent de Bordeaux, d'où il écrivit une lettre circulaire à tous les Supérieurs de l'Ordre afin de les convoquer à Toulouse à un Chapitre général, pour l'année suivante, où, étant réunis, il se proposait de mettre la dernière main aux sages règlements qu'il avait déjà faits pour le bon gouvernement de l'Ordre, et ensuite se démettre du généralat, afin de ne plus penser qu'à l'éternité.

Mais Dieu, voulant couronner les travaux de son fidèle serviteur, prévint son désir en l'appelant à lui. Peu de temps après son arrivée à Bordeaux, Simon de Stock se sentit épuisé de fatigue par suite de ses longs et pénibles voyages, durant lesquels il avait traité son corps toujours avec la même rigueur et la même dureté, ne prenant aucun ménagement pour son grand âge. Il fut bientôt accablé par les accès réitérés d'une fièvre violente et fut réduit à l'extrême ; dès que ses forces commencèrent à diminuer, il comprit que sa mort était proche ; il en prédit le jour et l'heure et s'y prépara comme un chrétien, mieux encore, il se prépara à son heure dernière comme s'y préparent les saints soupirant sans cesse après la céleste patrie ; comme un homme qui ne vit plus à lui-même, mais à Dieu seul, d'une vie toute surnaturelle ; comme les justes vivant de la foi, regardant la mort comme un gain et Jésus-Christ comme leur vie.

La nouvelle de la maladie de Simon de Stock, l'assurance qu'il avait donnée lui-même de sa mort prochaine, circulèrent de bouche en bouche, alarmèrent tous les religieux et montrèrent combien ils s'intéressaient à la conservation de leur

père commun. On vit arriver de toute part au couvent de Bordeaux, une foule de religieux qui, pénétrés de la plus vive douleur sur la perte irréparable que l'Ordre était sur le point de faire de ce nouvel Élie, s'empressaient de mêler leurs larmes et d'unir leurs prières aux pleurs et aux vœux de leurs frères, qui avaient le bonheur de posséder au milieu d'eux leur saint Général. Simon de Stock sentant que son heure était proche, le cœur tout pénétré d'un ardent désir de s'unir à son Dieu, demanda avec un pieux empressement les derniers Sacrements, qu'il reçut avec les sentiments de la foi la plus vive, de l'amour le plus tendre et le plus respectueux. Muni du gage précieux de la vie éternelle, rempli de l'esprit de Dieu, il réunit le peu de forces qui lui restaient pour consoler ses frères, et mêlant ses larmes aux leurs, il adresse aux religieux réunis autour de son lit l'exhortation suivante :

« Mes frères,

» Dieu me sépare aujourd'hui de vous pour
» me réunir à lui, par un effet de sa grande mi-
» séricorde ; bénissez avec moi ce Dieu de bonté,
» de ce que, par sa grâce, j'ai heureusement con-
» sommé l'œuvre que m'avait confiée la divine

» Marie, notre Mère commune. Rendez-vous de
» dignes enfants d'une telle Mère, par la fidèle
» imitation de ses vertus, afin de mériter la con-
» tinuation de ses faveurs ; que votre zèle pour
» son service glorifie Dieu ; portez toujours, avec
» une parfaite pureté de corps et d'esprit, le saint
» habit dont elle vous a revêtus afin qu'à la fa-
» veur de ce privilége singulier, elle vous protège
» contre vos adversaires , de la part de qui vous
» aurez encore beaucoup à souffrir ; mais ayez
» confiance dans les promesses de la Très-Sainte
» Vierge; toujours à votre secours, elle vous dé-
» livrera enfin de toutes vos tribulations. Soyez
» fermes dans la foi de l'Église, et toujours atta-
» chés aux Souverains-Pontifes, de qui nous avons
» reçu les marques les plus signalées de bien-
» veillance ; pénétrez-vous de l'amour de votre
» état ; observez , avec une inviolable fidélité,
» toutes les saintes pratiques que nous avons
» reçues de nos frères ; toujours victimes aux yeux
» de Dieu , par un continual sacrifice de vous-
» mêmes, rendez-vous dignes de célébrer sou-
» vent le Sacrifice de nos saints Autels et de
» participer à ses précieux avantages. »

Après cette exhortation paternelle, dictée par

l'ardeur d'une charité parfaite dont son cœur brûlait pour ses frères, notre saint conclut le testament de sa piété, par un acte d'humilité digne de ses grands sentiments. « *Je conjure le supérieur du couvent que lorsqu'il aura plu à Dieu de disposer de moi, il me fasse ensevelir à la porte de l'église, afin d'être sans cesse foulé aux pieds des passants comme un pécheur public, comme un serviteur inutile, en satisfaction des fautes que j'ai commises en présidant à la conduite de mes frères.* »

Au milieu des ardeurs d'une fièvre violente, et de plus, en proie aux vives douleurs qui consommaient son corps, précieuse victime de la patience la plus héroïque, il ne s'occupe plus qu'à s'offrir lui-même à Dieu. Dans cet esprit de sacrifice qu'il venait d'inspirer à ses frères, invoquant sans cesse, avec une confiance filiale, l'assistance de la Très-Sainte Vierge, sa Mère, Simon de Stock mourut de la mort des justes, en prononçant ces paroles que l'Eglise a ajoutées à la Salutation angélique: *Sancta Maria, Mater Dei, ora pro nobis peccatoribus, nunc et in hora mortis nostræ. Amen,* — se montrant, par cet hommage, jusqu'à son dernier soupir, un digne frère et enfant de la Bienheureuse Vierge Marie.

Enfin, épuisé par l'âge et mûr d'ailleurs pour le Ciel, il rendit sa belle âme à Dieu, dans le couvent de son Ordre (à Bordeaux) le 16 mai 1265; il était dans la 100^{me} année de son âge (1) et avait gouverné l'Ordre pendant cinquante ans, dont trente en qualité de Vicaire-Général pour l'Europe et vingt comme Général des Carmes.

(1) Le P. Papebrock prétend que Simon de Stock mourut à l'âge de 605 ans et qu'il avait été Général de tout l'Ordre des Carmes pendant vingt-deux ans.

CHAPITRE XIV

**Pierre Roscidaval, Archevêque de Bordeaux, canonisé
Simon de Stock. — Miracles qu'il opère. — On distribue
ses Reliques.**

Simon de Stock fut enterré, selon la recommandation expresse qu'il en avait faite, à la porte de l'église du couvent des Carmes de Bordeaux, situé dans la rue et près les anciens fossés de ce nom. Mais Dieu, pour récompenser l'humilité de son serviteur, rendit aussitôt son tombeau glorieux par divers prodiges et en particulier par une lumière miraculeuse que l'on vit, durant plusieurs jours, rejoaillir de ce tombeau (1). L'Archevêque de Bordeaux, alors Pierre Roscidaval, plus connu peut-être sous le nom de PIERRE 1^{er}.

(1) Plusieurs personnes dignes de foi racontaient avoir vu son âme bienheureuse s'envoler au Ciel sous divers symboles.

ou Pierre de Roncevaux (1), en fut bientôt averti; ce pieux prélat se transporta au couvent des Carmes, afin de s'assurer par lui-même des merveilles que l'on publiait. Témoin de ce prodige et après une information juridique de tout ce qui s'était passé depuis la mort de notre saint, il le fit lever de terre, et l'ayant fait d'abord placer sur

(1) Pierre I^{er}, treate-troisième archevesque de Bourdeaux que Messeigneurs de Sainte-Marthe appellent de *Roscida Valle* succéda à Géraud de Malemort. Il estait camerier et chapellain du Pape, vice-chancelier et aumosnier du roi de Navarre. Les Chanoines n'ayant pu s'accorder dans leur élection après le décès de Géraud de Malemort, dont les uns avaient esleu Forthon, Archidiacre de Xaintes chapellain du Pape, les autres Hugues, Prieur des Jacobins de Bourdeaux. L'affaire ayant esté portée au Pape Urbain IV, il esleut pour Archevesque, Pierre, son camerier, personne douée de toutes les qualités nécessaires à cette grande charge. La Bulle que l'on trouve dans les Archives Bourdeloises est datée de Viterbe, du 23 de mars, la première année de son pontificat et de l'an de grâce 1261.

Trois ans après (1264) le 26 de juin le Chapitre conféra avec les P. P. Carmes pour raison du monastère qu'ils auoient fait hastir dans son destroit, ce ne fut pas néanmoins cette année qu'ils furent premièrement fondés, comme l'ont escrit Messeigneurs de Sainte-Marthe, après de Lurbe, dans sa *Chronique*, mais longtems auparavant; la première fois environ l'année 1100 à l'endroit qu'on appelle encore *Lous Carmes-Vieils*, lequel lieu est à présent incorporé en partie dans le monastère des religieuses de l'Annonciade ; la deuxième fois, au lieu où ils sont maintenant, l'an 1217, par Gaillard, seigneur de La Lande, où mourut saint Simon de Stock, le 6^{me} Général de leur Ordre, et y fut enseveli. Pierre 1^{er} mourut le 11^{me} iour de janvier l'an 1269 et fut enseveli dans la chapelle Nostre-Dame qui est aux allées du chœur. (LOPES. *Eglise Métropolitaine et Primatiale de Saint-André de Bordeaux.*)

l'autel, il lui rendit des hommages, afin d'autoriser la dévotion des fidèles, qui déjà accouraient de toute part pour implorer le puissant crédit de Simon de Stock auprès de Dieu. L'affluence fut si grande, qu'on fut obligé de laisser le corps du saint ainsi exposé à la vénération publique trois jours consécutifs, durant lesquels grand nombre de guérisons miraculeuses eurent lieu : entre autres, deux paralytiques furent tout à coup guéris par le seul attouchement de ce saint corps, et rendirent ainsi témoignage à la gloire dont son âme jouissait dans le Ciel. Il ressuscita une femme morte en couches. L'on assure même que l'authenticité des guérisons miraculeuses qui se firent alors, occasionna un nombre considérable de conversions. Durant les trois jours que le corps fut exposé dans l'église du couvent, il se conserva sans corruption, exhalant, tout le contraire, une odeur des plus agréables.

Après avoir satisfait à la dévotion publique, le prélat ordonna que le corps de saint Simon de Stock serait déposé dans un lieu plus convenable en attendant qu'on lui bâtit une chapelle, ce qui fut exécuté dans la suite.

La chambre qu'avait habité notre saint, durant

son séjour à Bordeaux, fut érigée en chapelle, l'année suivante ; par ordre de l'Archevêque, on y transporta ses précieuses reliques, avec solennité, et en vertu de cette cérémonie, selon l'usage du temps, sans autre formalité, on lui défera les honneurs de la canonisation ; il fut permis, dès lors, de l'honorer d'un culte public, dans la ville de Bordeaux et dans toute l'étendue du diocèse (1).

Vers l'an 1276, le culte de saint Simon de Stock fut confirmé par l'autorité du Saint-Siège. Le Pape Nicolas III, élu en 1277, douze ans après la mort du saint, selon les informations juridiques de la vie et des miracles de notre saint,

(1) La manière dont Simon de Stock a été canonisé par un Archevêque de Bordeaux (Pierre Roscidaval), n'a rien de répréhensible.

Selon la remarque du Pape Benoît XIV, dans son *Traité de la Canonisation des Saints*, liv. 1, chap. X, quoique le Pape Alexandre III eût déjà donné depuis longtemps un décret qui réserve au Souverain-Pontife seul le droit de canoniser les saints, « cependant, dit-il, ainsi que le soutiennent de graves auteurs, entr'autres, Thomas Valdensis, t. III, *Sacramental*, cap. XXII, ce décret a été longtemps sans effet, les Évêques conservant toujours le même droit dans les limites de leur diocèse, sans réclamation du Pape. » Le même Pape Benoît XIV en cite un exemple (1489) dans l'Évêque de Sienne, François Picolomini, qui, sans aucun recours au Pape, déclara Bieuheureuse la servante de Dieu, Aldobrandi, d'origine italienne.

Ce droit n'a été parfaitement établi et universellement reconnu et pratiqué que depuis la Bulle d'Urbain VII, en 1624.

fixa sa fête au 16 mai, jour de sa mort, et permit de la célébrer tous les ans dans l'église des Carmes de Bordeaux, avec la Messe et l'Office d'un Confesseur. Dans la suite, Paul V donna trois brefs, par lesquels il ordonne « que ladite fête » soit célébrée dans toutes les églises de l'Ordre » des Carmes, avec Office Double et Indulgence » plénière pour l'église du couvent de Bordeaux, » au jour de la fête, faisant les prières à ce sujet » devant la chapelle dudit saint. » Clément X confirma la même Indulgence et ordonna que « l'Office de saint Simon de Stock serait récité » dans tout l'Ordre des Carmes, sous le rit Dou- » ble-Majeur, avec Octave. » En 1455, saint Si- mon avait un Office propre dans le Bréviaire du Carmel. Cet Office, qui avait été en usage dans la ville de Bordeaux, dès l'an 1435, et qui fut de- puis approuvé par le Cardinal Bona, souscrit le 5 avril et le 12 mai 1672, par le Cardinal Bran- caccio, Préfet de la Sacrée-Congrégation des Rites, confirmé et autorisé par le Pape Clément X, a été accordé ensuite, par Paul V, à tout l'Ordre du Carmel. Enfin, l'an 1680, le Pape Innocent XI, voulant ranimer le zèle des fidèles pour le culte de notre saint, attaqué, mal à propos, par

la critique téméraire de M. de Launoy, confirma par deux Bulles datées de Rome, la première du 21 mai, la seconde du 27 du même mois, les Brefs de ses prédécesseurs à ce sujet. Dans la première, il érige en l'honneur de saint Simon de Stock une Confrérie et accorde diverses Indulgences pour les confrères, indépendamment de l'Indulgence plénière pour le jour de la fête; dans la seconde il établit un autel privilégié dans la chapelle du saint.

L'Ordre des Carmes de l'ancienne Observance en fait une fête Double-Majeur de seconde classe, avec Octave et Office propre, le 16 mai, jour de la mort du Saint; les Carmes-Déchausés célèbrent cette fête sous le même rite, et avec Octave, mais sans Office propre, les Leçons exceptées. Le diocèse de Bordeaux en fait l'Office le 17 juillet, sans Octave et sous le rite Double-Mineur.

Divers *Martyrologes* font mention de saint Simon de Stock et célèbrent ses vertus et ses miracles, entr'autres le *Martyrologe anglais* de Jean Wilson, au quatorzième siècle; celui de Jean Molan, dans ses additions au *Martyrologe*; M. Dussausay, dans son *Martyrologe des Saints de France*.

Depuis la mort de saint Simon de Stock, il

s'est fait, à différentes époques, une ample distribution de ses reliques aux diverses églises de l'Ordre, soit en France, en Espagne, en Allemagne, en Flandre, etc. Le R. P. Guillaume Costallo, Prieur des Carmes de Bordeaux, donna, en 1423, un bras de saint Simon de Stock aux Carmes de Gand; mais dans les troubles excités par les hérétiques, en 1578, cette précieuse relique disparut avec tous les autres trésors de l'église. A la même époque, d'autres reliques du saint, conservées jusqu'alors dans les églises de Cologne, et de Bruges en Flandre, eurent le même sort. On conservait cependant avec vénération, dans l'église des Carmes à Valenciennes, un doigt de la main droite de saint Simon; cette précieuse relique, échappée à la fureur des hérétiques, a été, depuis 1506 jusqu'en 1578, l'instrument de plusieurs miracles, et dans ce même lieu, on bénissait aussi des pains sous l'invocation de saint Simon de Stock, lesquels souvent ont été une source de plusieurs guérisons miraculeuses.

Jusqu'en 1595, on vit fréquemment des pèlerinages au tombeau de saint Simon de Stock, surtout des différentes contrées de la France et de l'Espagne, soit pour honorer ses reliques,

soit pour implorer le secours de sa puissante protection auprès de Dieu. Parmi ces pèlerins, il s'est trouvé quelquefois des hommes d'un grand mérite, remarquables par leur piété et leur doctrine ; Dieu aussi a souvent exaucé leurs vœux et récompensé leur foi par des guérisons miraculeuses. Ces pèlerinages cessèrent insensiblement lorsqu'on commença à distribuer dans les différents endroits de ces deux royaumes, quelques portions de ces précieuses reliques.

Le tombeau de Simon de Stock fut ouvert en l'année 1595, à l'occasion du voyage d'un célèbre docteur de Salamanque, religieux Carme d'Espagne, qui était venu à Bordeaux visiter les reliques du saint. Il demanda aux supérieurs et en obtint une relique très-précieuse ; savoir l'os d'une jambe, pour l'église du couvent des Carmes de Salamanque, et une des côtes pour l'église des Carmes de Valence ; ces deux reliques ont toujours été en grande vénération en Espagne. En France, l'église du couvent des Carmes d'Orléans fut enrichie, vers le même temps, d'une des côtes de Saint Simon de Stock ; on la conservait dans un précieux reliquaire, que l'on portait processionnellement tous les ans dans la ville, la seconde

fête de la Pentecôte. En 1617, les religieuses Carmélites du monastère de Paris obtinrent aussi quelque portion des reliques de notre saint, à la sollicitation de M. Marc-Antoine de Gourgues, premier président du Parlement de Bordeaux.

Après ces distributions, on se disposa à renfermer tout ce qui restait à Bordeaux du corps de saint Simon de Stock, dans une châsse en bois de cyprès, pour la placer sur l'autel, dans sa chapelle.

« Voulant donner à cette châsse les ornements dont elle était susceptible (1), en attendant que l'on fût en état d'en faire une plus riche, on la remit entre les mains d'un habile peintre de la ville de Bordeaux, hérétique caché ; on le chargea de peindre notre saint sur cette châsse, avec tous les attributs qui lui convenaient. Cet homme impie, se jouant de la Religion et du culte des saints, eut la témérité de représenter saint Simon de Stock avec une figure grotesque et une attitude ridicule, pour tourner en dérision ce digne objet de la vénération publique ; mais aussitôt, Dieu tirant vengeance de l'outrage fait à son serviteur,

(1) Le P. Pannetier, *Instructions en faveur des Confrères de Nostre-Dame*. Nous conservons le style et l'orthographe de l'époque.

ce malheureux peintre tomba de paralysie. La main sacrilège dont il s'était servi pour former les traits impies de sa malice, sécha à l'instant. Il comprit sans peine la cause de cet événement tragique ; il reconnut sa faute, et s'étant fait apporter au tombeau de saint Simon de Stock, pleurant et gémissant sur son forfait, réclamant la miséricorde de Dieu par les mérites de notre saint, il en obtint une parfaite guérison et réforma ensuite l'ouvrage de son impiété ; par un troisième miracle, il recouvra avec la santé du corps celle de l'âme, s'étant sincèrement converti et ayant abjuré son hérésie. Plusieurs miracles eurent encore lieu à la suite de la translation des reliques de saint Simon de Stock; à peu près dans ce même temps, le R. P. Rategui, Prieur au couvent des Carmes de Bordeaux, réduit à l'extrême par une maladie mortelle, abandonné des médecins et sans espoir de guérison, se sentit vivement inspiré d'avoir recours à la protection de saint Simon de Stock. Il se fit transporter, en conséquence, dans la chapelle où il assista à la Messe que l'on dit en l'honneur du saint, durant laquelle ce moribond, tenant en main un cierge allumé, se vouait avec confiance aux prières de

son protecteur : la Messe finie, ses vœux furent pleinement exaucés ; il fut subitement guéri et parfaitement rétabli dans sa première santé.

« A la même époque il se fit encore un autre miracle, par l'intercession de saint Simon de Stock, en faveur d'une dame de la ville de Bordeaux, belle-mère du P. Chéron, religieux Carmelitain célèbre dans l'Ordre par son *Apologie de la Vérité du Saint-Scapulaire contre les critiques de M. de Launoy*. Cette dame ayant perdu la vie parmi les douleurs de l'enfantement, et étant réputée pour morte, selon le jugement des médecins, les parents, dans la désolation que leur causa cet événement tragique, ne voyant aucune ressource du côté des hommes, informés des miracles fréquents qui s'opéraient tous les jours, par les mérites du saint, eurent recours à son puissant crédit auprès de Dieu. Ils firent leur vœu et se rendirent à la chapelle de saint Simon de Stock; on y célébra la Messe en son honneur, et aussitôt la défunte donna des signes de vie et fut rétablie dans sa première santé. » Ces miracles ont été déclarés authentiques, et les informations juridiques envoyées à Rome en 1671, à la requérance du Général de l'Ordre.

» En 1626, à Bolzan, dans le comté du Tyrol, un seigneur du pays, nommé Gaudence Botsch, après plusieurs années de mariage, se trouvant sans enfants par suite de la stérilité de son épouse, et sans espoir d'avoir jamais un héritier de ses grands biens, ayant entendu parler des merveilles que Dieu opérait par les mérites de Simon de Stock, ce favori de la Mère de Dieu, fit vœu de bastir en son honneur une chaspelle, dans l'espérance d'obtenir par son intercession l'effet de son désir, et comme il n'y auoit point alors de Carmes establis dans le pays, il choisit la maison des Jacobins de Bolzan pour exécuter son vœu : il fit bastir une belle chaspelle proche leur église, et la fit dédier à la Très-Sainte Vierge et à Simon de Stock, son fidèle serviteur. La tradition du pays attestée par les Pères Jacobins de ce lieu, assure qu'aussitost que la chaspelle fut achevée les vœux de ce pieux seigneur furent exaucés : sa femme conçut, et, par un prodige singulier, la cloche qui auoit été placée au-dessus de la chaspelle *sonna alors d'elle-même*, comme pour annoncer ce présent du Ciel, et la dame accoucha très-heureusement à son terme, d'un enfant qui fut la consolation de sa famille.

» En 1769, à Bordeaux, une dame se trouvant enceinte de sept mois, fit une chute qui causa la mort à l'enfant qu'elle portait dans son sein ; ne sentant plus cet enfant, elle se livra à toute sa douleur, vivement affligée de la double perte de son fruit, et continuellement agitée par la crainte d'une mort prochaine dont elle était menacée, portant dans son sein un enfant mort ; elle passait les jours et les nuits dans les larmes, traînant une vie languissante qui naturellement devait bientôt finir, si le Ciel ne lui eût prêté une main secourable. Dans cette triste situation, sa piété devint toute sa ressource, elle eut recours à la protection de la Très-Sainte Vierge, à qui elle se voua, et dès-lors, elle se sentit fortement inspirée de se mettre sous la protection de saint Simon de Stock ; le nom de ce saint qui jusqu'alors lui avait été inconnu, ne put s'effacer de sa mémoire; il lui sembla même entendre une voix céleste, qui l'animait à la patience, à l'exemple de saint Simon de Stock, fidèle serviteur de Marie. Depuis cette époque, son cœur se sentit dilaté d'une joie extraordinaire, sa douleur se modéra, ses craintes se dissipèrent; remplie de confiance, sous la protection du Ciel, elle attendit avec patience l'issue

de son état, et après avoir porté deux mois cet enfant mort dans son sein, elle accoucha à son terme sans aucun danger. Je tiens ce fait de la personne même à qui le cas est arrivé, laquelle est encore vivante; j'en ai le détail circonstancié, dans une lettre écrite et signée de sa main. Cette dame, toujours pénétrée des sentiments de la plus vive reconnaissance, et remplie d'une parfaite confiance envers saint Simon de Stock, son protecteur et son bienfaiteur, a mérité de recevoir une parcelle du chef de ce saint, qu'elle porte toujours sur elle avec respect, dans une croix d'argent, dans laquelle elle l'a faite enchâsser. (Ces deux miracles sont copiés textuellement dans un livre imprimé à Gand en 1807 ayant pour titre : *Dévotion au Scapulaire.*)»

En 1663, le Révérendissime Père Général des Carmes, Jérôme Ari, faisant alors sa visite au couvent de Bordeaux, ordonna que les reliques de saint Simon de Stock fussent renfermées dans des reliquaires d'argent; savoir : tout ce qui restait de son saint corps, dans une riche châsse ornée de pierreries et de peintures représentant les merveilles opérées par saint Simon de Stock, soit durant sa vie, soit après sa mort. La tête fut mise

dans un buste d'argent, et une des mâchoires dans une boîte de même métal. On plaça sur l'autel de saint Simon de Stock la châsse renfermant les restes précieux de ce saint Général. Aux jours les plus solennels, on exposait sur le Maître-Autel le buste du saint; la boîte d'argent, renfermée dans un reliquaire, était destinée à satisfaire la piété des malades de la ville de Bordeaux, chez qui on la portait, toutes les fois que les religieux Carmes en étaient requis.

Autrefois, cet usage était fréquent; ce qui prouve quelle était alors la vénération et la confiance des fidèles envers saint Simon de Stock, et telle fut la reconnaissance des habitants, que la chapelle et les reliquaires étaient le fruit de leurs pieuses libéralités.

Aux jours néfastes de 93, des personnes sûres cachèrent alors les vénérables reliques, et lorsque Mgr d'Aviau ordonna que la Confrérie du Saint-Scapulaire serait transférée à la Métropole Saint-André de Bordeaux, on y porta les ossements du saint Religieux, dont l'authenticité fut soigneusement constatée. Puis, le même prélat obtint de Pie VII, en 1820, que la fête de saint Simon de Stock, déjà autorisée par

Nicolas III (1277-1280), serait élevée au rite Double et de précepte pour le diocèse de Bordeaux.

Nous n'avons pas l'intention de raconter ici le rétablissement des Carmes en France; disons seulement que cinq ans après leur apparition dans la ville de Bordeaux (1846), M. l'abbé Dudouble, archiprêtre de la Primatiale, remit au R. P. Louis de Gonzague du Très-Saint-Sacrement, ancien Provincial de l'Ordre, pour le *Noviciat* du couvent des Carmes, une relique extraite de la châsse de saint Simon de Stock.

En 1864, le R. P. Augustin, accompagné du P. Sébastien, tous deux Carmes-Déchaussés, et d'un laïque anglais, se rendait de Londres à Bordeaux, pour y recevoir un os entier d'une jambe de saint Simon de Stock. La châsse contenant les ossements du saint, déposée dans le tombeau de l'autel de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, à la Primatiale de Bordeaux, a été ouverte le 2 avril 1864. Un des tibias, qui était entier, en a été extrait pour être remis aux Carmes d'Angleterre. La châsse contenant les saintes reliques n'avait pas été, dit-on, ouverte depuis le 7 novembre 1816. Mais la relique donnée par M. Dudouble au R. P. Louis de Gonzague avait-

elle été extraite de la châsse en 1816, comme quelques personnes l'affirment, ou bien en 1846? *That is the question.*

Avant de retourner à Londres, le R. P. Augustin a voulu, lors de son passage à Paris, que la relique fût transportée, de sa châsse provisoire, où il l'avait mise à Bordeaux, par son Exc. Mgr Chigi, Nonce de Sa Sainteté, dans une autre châsse beaucoup plus belle.

De sorte que le couvent des Carmes à Londres possède aujourd'hui la plus grande relique qui existe de saint Simon de Stock, ce qui est parfaitement juste, puisque cet illustre Carme était Anglais. La translation de cette relique eut lieu le 16 mai 1864, jour de la fête du saint, patron de l'église et du couvent. Le Cardinal-Archevêque de Westminster présida en personne la cérémonie, elle fut digne de la présence d'un prince de l'Église.

Comme la procession devait avoir lieu dans le jardin, il fallut avant tout une permission du Saint-Père, pour que le cloître abaissant ses barrières, permit aux dames d'entrer dans la clôture. Pie IX acquiesça, avec sa bonté ordinaire, à la demande qui lui était faite.

La cérémonie commença sous les auspices les plus favorables ; c'était un de ces jours où l'Angleterre se souvient qu'il existe un soleil. L'église, ainsi que tout le parcours de la procession, avaient été magnifiquement décorés par le P. Félix de Jésus, Carme-Déchaussé. La grand'messe fut chantée par le docteur Hearn, Vicaire-Général du diocèse. La procession, au milieu de laquelle brillait le reliquaire, offrait l'aspect le plus imposant. Pour tout dire, en un mot, on se serait cru en pays profondément catholique.

CHAPITRE XV

Oeuvres de saint Simon de Stock. — Réflexions morales.

Saint Simon de Stock s'occupa beaucoup du développement de son Ordre dans les diverses contrées de l'Europe. Les courts intervalles de repos qu'il se donnait n'étaient pas même un temps perdu pour ses religieux et pour l'Église ; il les employait à la composition d'ouvrages aussi remplis de fond que de piété.

On a de lui de nombreuses hymnes en l'honneur des saints de l'Ordre du Carmel, hymnes où sa tendre piété, sa parfaite confiance envers la Très-Sainte Vierge paraissent avec éclat. Petrus, historien anglais, met au rang des œuvres faites par Simon de Stock les ouvrages suivants :

Traité des Règles du Culte divin;

Traité d'Homélies adressées au peuple;

Traité de la Pénitence chrétienne, commençant par ces paroles : *Amos super tribus sceleribus* ;

Un volume de *Lettres écrites à ses frères* ; plus, celle où il raconte l'apparition de la Très-Sainte Vierge dont il fut honoré.

Dans tous ses ouvrages, Simon de Stock a plutôt écrit avec son cœur qu'avec son esprit, ce qui n'empêche pas que son style est solide, soutenu par une noble simplicité, plein d'onction et nourri de textes empruntés à l'Écriture sainte.

Maintenant que nous avons esquissé à grands traits la vie de saint Simon de Stock, faisons quelques réflexions morales et pratiques.

La conduite de Dieu, envers Simon de Stock, dans toutes les circonstances de sa vie, les voies extraordinaires que lui a tracées l'Esprit-Saint, les vertus héroïques qu'il a pratiquées dès sa plus tendre enfance et jusqu'à son dernier soupir, nous fournissent partout un modèle à imiter : chacun de nous peut y trouver des règles de conduite, selon son état et la mesure de gr ce qu'il a reçue du Ciel.

L'enfance de Simon nous prouve que la sagesse est de tous les ges, q partout où la grâce ne trouve pas de résistance, elle opère, elle produit

en tout temps des fruits et des fruits abondants, surtout lorsqu'elle est secondée par les soins d'une bonne éducation. Hélas! si tous les parents étaient aussi chrétiens que ceux de Simon de Stock, les familles pieuses auraient plus de consolation, plus de paix, et l'Église plus d'édification et plus de saints.

L'empressement de notre saint à fuir les dangers du monde dès l'âge le plus tendre, lorsqu'il commençait à peine à les discerner, le généreux mépris qu'il fit de tous les prétendus avantages, pour aller chercher dans une affreuse solitude un asile à son innocence, nous fait sentir combien le monde, ce monde pervers que Jésus-Christ a si souvent chargé de ses anathèmes, à cause des scandales qui y règnent de toute part, est opposé à l'esprit de Dieu qui anime les saints. Cette conduite nous apprend, en même temps, combien il est essentiel à un vrai disciple de Jésus-Christ, de vivre dans un détachement sincère du monde, auquel il a renoncé par les engagements de son baptême, et de se précautionner sans cesse contre les écueils de cette mer orageuse, si fréquente en naufrages. Dans les premiers temps de l'Église, dans ces beaux jours du Christiañisme naissant,

où grand nombre de chrétiens animés d'un même esprit ne formaient tous qu'un cœur et qu'une âme, c'était un bien grand bonheur pour les fidèles de vivre tous ensemble dans une même union. « Alors, dit saint Augustin, un chrétien déréglé était un monstre de singularité. Alors, il fallait séparer les méchants d'avec les bons ; mais depuis que la multitude des méchants a prévalu, il faut que les bons se séparent des méchants. » La solitude est devenue l'asile de l'innocence et l'école de la perfection.

Les diverses tentations qui servirent à éprouver la vertu de saint Simon de Stock, soit dans la maison paternelle, soit dans son désert, doivent nous instruire et nous animer. Les victoires qu'il remporta sur le monde, sur lui-même et sur l'enfer, nous apprennent à ne jamais nous lasser de combattre l'ennemi de notre salut : tout le contraire, l'exemple de cet enfant doit soutenir notre courage. La vraie piété se montre dans les épreuves. C'est dans les rudes et pénibles exercices, à travers les voies dures, dont parle le Prophète, que se forme la vertu. C'est dans le feu de la tribulation qu'elle épure ses imperfections ; c'est, dit l'Apôtre, *dans l'expérience de notre infirmité que la*

vertu s'accroît et se perfectionne. Ce fut dans l'exercice d'une prière continuelle et fervente, dans les pratiques rigoureuses de la vie la plus austère, dans la plus exacte mortification de tous ses sens, que Simon de Stock puisa cette force et ce courage qui l'élèverent au-dessus des tentations. C'est en se faisant une continuelle violence, selon le précepte de l'Évangile, que la grâce lui ouvrit le chemin du Ciel, et lui fit goûter, au milieu de sa solitude, les délices d'un paradis anticipé dans l'union la plus intime avec Dieu. Sans cet esprit de sacrifice, qui fait mourir en nous le vieil homme avec tous ses vices ; sans cet esprit de prière, qui élève l'âme pour l'unir à Dieu, toujours faibles et toujours vaincus dans le combat des tentations dont cette vie est inséparable, nous ne pourrons jamais vivre de cette vie surnaturelle qui est le véritable esprit du Christianisme.

Le zèle du salut des âmes a arraché Simon de Stock à l'attrait le plus vif qu'il pouvait avoir pour sa chère solitude. Fidèle à la grâce, il a sacrifié généreusement le repos et les délices de la contemplation à la volonté de Dieu, au bien commun, à l'utilité de l'Église ; il a livré son âme

pour le salut de ses frères. « C'est le caractère de » la vraie piété, nous dit l'Apôtre. Elle est utile à » tout ; elle préfère volontiers, et sans délai, les » intérêts de Notre-Seigneur Jésus-Christ à ses » vues particulières ; elle ne fait que faire la vo- » lonté de Dieu, et fait consister en cela toute la » perfection. »

Parmi les vertus qui ont le plus brillé dans saint Simon de Stock, sa tendre et solide piété envers la Mère de Dieu fut toujours son caractère distinctif ; cette vertu semble être née avec lui ; elle prit de jour en jour de nouveaux accroissements et se soutint de la manière la plus éclatante jusqu'à son dernier soupir. Aussi sa mort fut agréable aux yeux de Dieu. Il mourut comme il avait vécu : en saint.

Des miracles sans nombre ont rendu son tombeau glorieux, et son culte est devenu célèbre parmi les peuples. L'Eglise, par un hommage public, a consacré sur la terre ses vertus héroïques, et Dieu, par une gloire éternelle, a couronné ses mérites dans le Ciel.

Telle a été la récompense d'une vie la plus longue et quoique allant au-delà du terme de la vie ordinaire, cette vie n'a jamais laissé de vide. Tous

les jours ont été bien remplis et sans relâchement aucun.

Rien de souillé n'entrera dans le Ciel. Pour être admis dans le séjour de la gloire, il nous faut, dit le Prophète, une parfaite pureté de cœur, l'innocence conservée ou réparée par la pénitence. Il nous faut, comme Simon de Stock, mourir au monde, au péché et à nous-mêmes, pour ne vivre qu'avec Dieu seul. Ne bornons donc pas notre zèle à honorer les reliques des saints, à publier leurs vertus, à célébrer leurs fêtes. Si nous désirons que Dieu soit notre éternelle récompense, il nous faut des sacrifices et des grands sacrifices; il nous faut ravir le royaume des Cieux par la violence, et une continue violence qui crucifie la chair et humilie l'esprit. Que si le travail effraie la nature et alarme l'amour-propre, que la grandeur de la récompense qui nous est promise excite notre zèle, anime et soutienne notre persévérance, et alors notre mort, comme celle de saint Simon de Stock, *sera précieuse devant Dieu.*

Disons en terminant, que dans le temps où nous vivons, dans ces jours malheureux où la foi est si rare, le culte de saint Simon de Stock est entièrement oublié, non-seulement en France,

mais même dans Bordeaux (1); aussi, il semble nous avoir retiré sa puissante protection. Ne soyons pas surpris si ses miracles ont presque entièrement cessé, ne nous en prenant qu'à notre tiédeur dans le service de Dieu, et à notre peu de confiance dans les mérites et l'intercession des saints.

(1) Exception est faite à l'égard des religieux Carmes et Carmélites.

CHAPITRE XVI

Le Saint-Scapulaire. — Esprit de cette Confrérie.

La vie de Simon de Stock serait incomplète si nous ne parlions du Saint-Scapulaire, *Confrérie* dont notre saint fut le fondateur et le propagateur.

La Confrérie de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, plus connue sous le nom de *Confrérie du Saint-Scapulaire*, a pris naissance, comme l'Ordre lui-même, sur cette sainte montagne.

« Quand au saint jour de la Pentecôte, les » Apôtres, inspirés du Ciel, parlaient diverses lan-
» gues et opéraient nombre de prodiges par l'in-
» vocation de l'adorable nom de Jésus, plusieurs
» hommes, dit la tradition, qui avaient pris les
» saints Prophètes Élie et Élisée pour modèles et
» avaient été préparés à l'avènement du Christ

» par la prédication de Jean-Baptiste, instruits et
» convaincus de la vérité des faits, embrassèrent
» aussitôt la foi évangélique. Ayant eu le bonheur
» de jouir de la présence et des entretiens de la
» Très-Sainte Vierge, ils commencèrent, par une
» affection spéciale, à l'honorer d'une vénération
» si grande, que les premiers de tous ils ont érigé
» à cette Vierge très-pure une chapelle dans l'en-
» droit même du Mont Carmel, où Élie avait
» autrefois vu s'élever un nuage semblable à un
» pied humain et petit encore (3 Reg., XVIII, 44.)»
C'était l'image de Marie, disent les commenta-
teurs, qui apparaissait *annonçant la Rosée abon-
dante de la grâce*:

« Ils s'assemblaient plusieurs fois le jour dans
» le nouvel oratoire et y honoraient la Très-Sainte
» Vierge, comme leur protectrice, par de pieuses
» cérémonies, des prières et des hymnes (4^{me} et
» 5^{me} leç. du 2^{me} Noct. Brév. Rom. au 16 juillet).»
Ces assemblées ou réunions particulières formè-
rent entre eux des liens étroits d'une sainte con-
fraternité, d'où la Confrérie du Mont-Carmel a
tiré son origine.

Le saint Scapulaire est un présent de la Mère
de Dieu; c'est un saint habit que les enfants du

Carmel ont reçu de Marie, en signe de l'alliance qu'elle a bien voulu contracter avec eux dans la personne de leurs pères. Ainsi, la Confrérie du Carmel, la plus ancienne de toutes les Confréries comme aussi la plus favorisée de Dieu, de la Sainte Vierge et du Saint-Siége, a reçu un nouvel éclat et le plus prodigieux accroissement par le privilége singulier du Scapulaire dont elle porte aujourd'hui le nom. Le saint Scapulaire est un don du Ciel et le fruit des prières de saint Simon de Stock.

En 1245, les religieux du Carmel étaient en butte aux plus violentes persécutions; saint Simon, plein de confiance en Marie, ne cessait de la conjurer de soutenir les intérêts de la famille qu'elle avait adoptée et favorisée en tant d'occasions. Sa persévérance fut couronnée, ses vœux eurent la force d'ouvrir le Ciel, et d'en faire descendre la Reine des Anges (1).

Après avoir parlé à Simon de Stock, la Sainte-Vierge laissa le Scapulaire entre les mains du vieillard consolé, et disparut.

Ce n'était pas l'intention de la Mère de Dieu

(1) Voir le chap. XII.

que son bienfait demeurât enseveli dans l'obscurité du cloître ; elle voulait au contraire qu'il parût au grand jour, et que les fruits s'en répandissent sur l'Église, où ce précieux gage de sa bienveillance devait être pour les chrétiens une annonce de salut en même temps qu'il serait pour le Carmel un titre d'honneur et de gloire. L'habit de la Vierge fut à peine connu, qu'il excita parmi les fidèles une sorte d'ambition et d'émulation d'autant plus louables, que ce magnifique présent du Ciel était plus digne de leurs vœux, tandis que les religieux dépositaires de ce riche trésor, secondant les vues de leur Bienfaitrice, ne cherchaient de leur côté qu'à le communiquer et le répandre. Mais il fallait pour y avoir part s'associer à leur Ordre dont ce saint habit est la marque distinctive, et lui appartenir, du moins en qualité de confrères ; il fallait s'y unir d'esprit et de cœur. Et voilà, en effet, à quoi le zèle porta un grand nombre de personnes pieuses de l'un et de l'autre sexe qui, pour devenir les enfants de Marie, se firent les enfants du Carmel, et obtinrent le droit de porter les glorieuses livrées de la Reine du Ciel, en signe de leur dévouement et de leur consécration à son service.

Ainsi se forma l'illustre *Confrérie du Scapulaire*, l'une de celles que l'Eglise a reçues avec le plus de joie et que la piété des fidèles recherche avec le plus d'empressement; confrérie qui, depuis sa naissance, s'est non-seulement soutenue, mais étendue avec des progrès qui lui ont acquis le plus grand éclat, et qui, victorieuse de la corruption du siècle, subsiste encore dans le monde chrétien, sans dégénérer de son ancienne splendeur. Elle a eu des combats à soutenir, elle en a encore; mais de quelle part? Il est bien glorieux pour elle de n'avoir presque jamais eu d'autres ennemis que ceux de l'Eglise, ou des hommes suspects à l'Eglise.

D'ailleurs quelle pratique religieuse, quelle observance de piété, quelle sainte et approuvée qu'elle pût être, n'a point eu les siens?

L'esprit de cette confrérie est de se joindre aux religieux et religieuses du Carmel, dans la profession particulière qu'ils font d'honorer la Mère de Dieu: c'est-à-dire la plus pure de toutes les Vierges, la plus glorieuse de toutes les Mères; en un mot, tout ce qu'il y a de plus grand après Dieu, selon cette pensée de saint Bernard, parlant à Marie: *Suprà te solus Deus, infrà te quidquid*

non est Deus. Les confrères, en signe de leur dévouement à cette glorieuse Vierge, se revêtent de son habit, c'est-à-dire, du Scapulaire, dont elle a bien voulu revêtir les Carmes ; quoi de mieux assorti avec la profession de son culte ? Par là, comme de fidèles serviteurs, ils arborent les marques de leur dépendance, la livrée de leur Souveraine ; ils annoncent publiquement qu'ils sont à Marie, qu'ils lui appartiennent, qu'ils veulent non-seulement l'honorer et la respecter, mais vivre et mourir avec cet *habit céleste*, selon l'expression de la Sacrée-Congrégation.

La fin que se proposent les confrères, c'est de se mettre sous la plus puissante de toutes les protections qu'on puisse espérer auprès de Jésus-Christ, c'est-à-dire, sous la protection de Marie, et de participer, d'un côté, aux biénaits sans nombre que les Souverains-Pontifes, en considération de cette Vierge sainte, ont répandus à pleines mains sur la Confrérie du Scapulaire; de l'autre, à ces grâces spéciales, souvent miraculeuses, dont le Scapulaire est une source féconde et abondante et qui si souvent assurent le salut.

Il n'en est pas de cette pieuse association comme de plusieurs autres, qui forment dans l'Église des

corps séparés, qui ont leurs assemblées, leurs statuts, leur règlement à part. Les confrères du Scapulaire ne sont liés entre eux que par une dévotion plus tendre envers la Très-Sainte Vierge, dont ils ont l'avantage de porter l'habit.

Les obligations de la Confrérie du Saint-Scapulaire se réduisent à trois principales.

I. Recevoir le Scapulaire, avec les cérémonies accoutumées, de la main d'un religieux Carme ou d'un autre prêtre dûment autorisé.

II. Le porter continuellement en scapulaire, c'est-à-dire une partie pendant sur le dos, et l'autre sur la poitrine.

III. Donner son nom pour être inscrit sur le registre de la Confrérie.

Telles sont les obligations qu'impose le Scapulaire, et par conséquent de la Confrérie qui en porte le nom.

Le saint Scapulaire est un don du Ciel et un présent de la Sainte Vierge ; semblable à l'ange dont parle saint Jean dans l'Apocalypse, un confrère répand sans cesse, devant le trône de Dieu, la suave odeur des vertus du Carmel. Il exprime dans sa personne le *zèle* du Prophète Élie, la *charité* du grand Elisée, la *religion* d'un saint

Cyrille, la *patience* d'un saint Anastase, l'*intrépidité* d'un saint Ange, la *justice* d'un saint Albert, la *ferveur* d'un Pierre-Thomas, la *vigilance* d'un saint André Corsini, les *abnégations* d'un Jean de la Croix, les *élévations* d'une sainte Thérèse, les *abandons* d'une Magdeleine de Pazzi.

CHAPITRE XVII

Miracles opérés par le saint Scapulaire.

On lit dans l'Évangile, que saint Jean-Baptiste, ayant appris, dans la prison, les œuvres merveilleuses de Jésus-Christ, envoya deux de ses disciples pour lui demander s'il était celui qui devait sauver le monde, ou s'il fallait en attendre un autre; Jésus, pour toute réponse, leur dit : *Allez, rapportez à Jean ce que vous avez entendu et ce que vous avez vu. Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, l'Évangile est annoncé aux pauvres, et heureux celui qui, au milieu de toutes ces merveilles, ne prendra pas de moi un sujet de scandale* (1). Le Fils de Dieu, la sagesse éternelle,

(1) Matt. XI, 2 et suiv.

a voulu montrer par là, que quand il est question des œuvres de Dieu, il ne faut pas s'arrêter long-temps aux paroles et aux raisonnements, mais que la voie la plus courte et le moyen le plus facile pour en démontrer la certitude, c'est de faire connaître les effets qui en proviennent. C'est Dieu seul qui opère les miracles, parce que Dieu seul peut changer les lois qu'il a établies dans la nature : *qui facit mirabilia solus*. La Sainte Vierge et les saints n'ont pas ce pouvoir par eux-mêmes, mais ce changement d'ordre se fait par la vertu du Tout-Puissant en considération des mérites de ses saints (1). Par conséquent toutes les merveilles que nous voyons s'opérer en faveur de la croyance ou de la piété des fidèles, sont autant de voix, comme les appelle saint Augustin, par lesquelles Dieu même rend témoignage à la vérité de notre foi, ou à la solidité des pieux exercices que nous avons embrassés. Ce témoignage, disent les théologiens, ne peut être employé pour autoriser le mensonge. Quand le don de chasser les démons et de guérir les malades aurait été communiqué au plus méchant de tous les hommes,

(1) Qui credit in me, opera quæ ego facio, et ipse faciet, et majora horum faciet. *Joan, XIV, 12.*

Dieu serait obligé de lui en ôter l'usage dans les occasions où il voudrait s'en servir pour établir l'erreur, ou pour opprimer l'innocence. « Non, dit le P. de la Colombière, de toutes les preuves qu'on peut apporter à convaincre l'esprit humain, il n'en est point de si certaine qu'un effet qui passe les forces de la nature ; c'est infailliblement la vérité qui parle par ces sortes de prodiges ; c'est un langage que l'erreur ne peut imiter, et qui conséquemment ne laisse aucun prétexte à notre incrédulité. »

« Ce principe, continue le savant Jésuite, une fois établi, parmi toutes les pratiques de piété qui ont été inspirées aux fidèles pour honorer la Mère de Dieu, j'ose dire qu'il n'en est point de si sûre que la dévotion au Scapulaire, vu qu'il n'en est aucune qui ait été confirmée par des miracles si surprenants et si authentiques. »

Le grand nombre de miracles opérés en faveur de tant de personnes revêtues de cet habit sacré, fait connaître jusqu'à l'évidence que cette pieuse pratique aujourd'hui si répandue et si célèbre dans tout le monde catholique, est chère et agréable à la Mère de Dieu. Parmi ces miracles, il est bon de rapporter celui qui eut lieu le jour même

où saint Simon de Stock reçut de la Sainte Vierge le saint Scapulaire. Nous allons le traduire du latin du P. Swanington, secrétaire du saint.

« Le seize juillet, pendant que le bienheureux Simon de Stock se rendait à Winchester en ma compagnie, pour obtenir de l'Évêque de cette ville, des lettres auprès du Souverain-Pontife Innocent IV, nous vîmes arriver à notre rencontre Dom Pierre de Lington, doyen de l'église de Winchester, qui pria instamment le bienheureux Simon de Stock de se hâter pour secourir son frère germanus qui se mourait dans le désespoir. Cet homme avait nom Walter, il était pétulant, hautain, querelleur et adonné aux arts magiques; il méprisait les Sacrements et tracassait sans cesse tous ses voisins. Dans une querelle qu'il avait eu avec un noble personnage, il avait été blessé mortellement, et se voyant déjà proche du tribunal de Dieu, au milieu des remords de ses crimes que le démon lui rappelait, il ne voulait entendre parler ni de Dieu ni des Sacrements, mais s'écriait tout en blasphémant : *Je suis damné. C'est à toi Diable que je laisse le soin de me venger de mon meurtrier.* Nous entrâmes dans la maison du malade au désespoir : il écumait de rage,

grinçait des dents, et comme un animal en fureur il roulait des yeux effrayants. Saint Simon de Stock, voyant que ce malheureux allait expirer et avait déjà perdu l'usage de ses sens, fit sur lui le signe de la Croix, lui mit l'habit saint du Carmel, et levant les yeux au Ciel, il pria Dieu de lui accorder le temps de se reconnaître, afin que celui qui était le prix du sang de Jésus-Christ ne fût pas la proie du démon. Tout à coup le malade reprend ses forces, recouvre l'usage des sens et de la parole, et faisant le signe de la Croix, il crie contre le démon et commence à dire tout en pleurs : *Hélas ! malheureux que la crainte de me damner à jamais est grande ! Mes iniquités passent en nombre le sable des mers. Oh ! mon Dieu, votre miséricorde surpassé votre justice, ayez pitié de moi. Et vous, mon Père, aidez-moi.* A ces paroles je me retirai à l'écart, et Dom Pierre me raconta alors que, voyant son frère s'obstiner dans son impénitence, il s'était mis en prière dans une chambre de sa maison, où il avait entendu une voix qui lui dit : « Lève-toi, Pierre, cherche mon serviteur Simon qui est en voyage, et fais-le venir ici. » Il regarda aussitôt pour connaître qui avait prononcé ces paroles, mais ne

voyant personne il entendit encore par trois fois cette voix. C'est pourquoi, jugeant avec raison que c'était une voix du Ciel, il était monté à cheval pour aller à la rencontre du vénérable Simon de Stock, rendant grâces au Seigneur de l'avoir trouvé si à propos.

» Walter, après sa confession, renonça publiquement à tous les engagements qu'il avait pris avec le démon, reçut les Sacrements de l'Eglise et donna les marques d'une vraie pénitence. Il fit son testament, et obligea son frère, sous le sceau du serment, de restituer aux propriétaires respectifs tout ce qu'il avait pris injustement, et de réparer toutes les injures qu'il avait faites : ensuite, à huit heures environ de la nuit, il expira. Quelque temps après il apparut à son frère et lui dit qu'il était dans le séjour de la paix, et que par le secours de la Très-Sainte Reine des Anges et par l'habit du bienheureux Simon de Stock, il avait échappé aux pièges du démon.

» Le bruit de cet événement se répandit aussitôt dans la ville. Dom Pierre en écrivit la relation à l'Évêque de Winchester, et le pria de lui en donner son avis. Le prélat très-étonné, assembla son Conseil, où l'on délibéra d'interroger le bienheu-

reux Simon de Stock sur la vertu de son habit. Il obéit aux ordres de l'Évêque, répondit à tout, et sa déposition, par ordre du prélat, fut enregistrée sous le sceau authentique. Dom Pierre, après ce miracle de la Sainte Vierge, donna asile dans Winchester à l'Ordre des Carmes et bâtit un vaste et commode monastère pour ces religieux.

» Ce fait fut ensuite divulgué dans toute l'Angleterre et dans les pays étrangers ; toutes les villes s'empressèrent d'offrir aux Carmes de quoi bâtrir des couvents ; plusieurs personnages demandaient à être inscrits dans cet Ordre pour avoir part aux grâces dont il était honoré, désirant mourir avec cet habit saint, afin d'obtenir par les mérites de la glorieuse Vierge Marie, un passage heureux à la vie éternelle. »

Nous allons rapporter quelques-uns des miracles opérés en faveur du Saint-Scapulaire et dont la vérité ne peut être révoquée en doute.

En 1719 un violent incendie était près de consumer le hameau d'Arnaville, diocèse de Metz, lorsque la confiance en la protection de Notre-Dame du Carmel inspira la résolution de jeter un Scapulaire au milieu des flammes : l'incendie se calma aussitôt, et le Scapulaire fut conservé mi-

raculeusement sur une poutre embrasée. L'Évêque de Metz, après avoir fait constater ce miracle, en fit dresser un procès-verbal le 12 janvier 1720.

Un semblable miracle se renouvela dans la ville d'Agen (Lot-et-Garonne), à l'occasion d'un incendie. Les Carmes du couvent de cette ville, à la sollicitation des échevins, sortirent en procession de leur église, la Croix en tête ornée d'un Scapulaire, en chantant les litanies de la Sainte Vierge. L'activité des flammes s'apaisa bientôt, et l'incendie cessa entièrement aussitôt que l'on eut jeté le Saint-Scapulaire dans le feu. Le lendemain le Scapulaire fut retrouvé parmi les charbons et les débris, sans avoir reçu aucune atteinte du feu.

Le P. Paul de Tous-les-Saints rapporte dans son *Carmelus thaumaturgus*, qu'à Arlon, en Belgique, Pierre Hollestain, grand serviteur de Marie, avait été enseveli en 1633, avec son Scapulaire, et que dix-huit ans après, c'est-à-dire en 1653, sa sépulture ayant été ouverte, pour y déposer sa femme, on trouva le Scapulaire, malgré l'humidité du lieu, sans aucune atteinte de corruption. Le prodige ayant été dûment constaté dans un examen juridique, « où beaucoup d'hommes doctes et experts furent entendus, » l'Évêque d'A-

zote, Mgr Otton, suffragant de Trèves, permit qu'il fût publié, et, dans la suite, les détails de ce miracle ont été imprimés plusieurs fois à Liège, avec l'approbation de l'Ordinaire.

Le P. Daniel de la Vierge-Marie, mort en 1678, assure dans son *Speculi carmelitani* que de son temps on conservait à Lesseweghe, près Bruges, dans une châsse d'argent, un Scapulaire, préservé miraculeusement de toute corruption ; on en possédait également à Bruxelles, à Alost, et dans l'église collégiale de Saint-Jacques à Anvers.

En 1723, dans l'église des Carmes, à Bordeaux, le caveau des fondateurs ayant été ouvert, à l'occasion des obsèques de M^{me} la comtesse de Bellisle, on découvrit, au milieu de plusieurs cercueils de plomb un cercueil de bois où était renfermé, depuis vingt-neuf ans, le corps d'un jeune seigneur de ladite famille. A la première secousse, le cercueil s'ouvrit et s'éboula entièrement, on vit les restes du cadavre, surmonté d'un Scapulaire, sans tache comme sans corruption. Ce fait miraculeux « fut examiné et approuvé par des hommes savants et pieux. »

En 1751, le même prodige s'est renouvelé dans

le monastère de la Madeleine de Bordeaux (1), sous les yeux de plusieurs témoins dignes de foi, à l'ouverture d'une des sépultures du chœur, dans le cercueil de M^{me} Luc, Américaine, morte âgée de quatorze ans, et ensevelie, en 1731, avec son Scapulaire, retrouvé sain et entier, vingt ans après.

Le *Martyrologe de Malte* dit qu'un chevalier, appelé Jean Le Blanc, qui portait, avec une singulière dévotion, le Saint-Scapulaire, fut préservé d'une mort certaine par la protection de Marie. En 1637, soixante soldats et quinze matelots de l'équipage, s'étant révoltés sur le vaisseau, le jetèrent dans la mer ; il se recommanda à Notre-Dame du Mont-Carmel, qui lui fit trouver une planche à l'aide de laquelle il nagea pendant trois heures. Les révoltés coururent vers lui pour s'en défaire, et l'ayant pris et lié, ils eurent la barbarie de le laisser, en cet état, dans une île stérile et inhabitée. Il y était déjà depuis vingt jours, lorsqu'une barque qui passait dans ces parages, le ramena dans Candie.

L'an 1650, vers la fin de janvier, le nommé

(1) L'église de la Madeleine est située rue de Lalande, et appartient aujourd'hui aux Pères de la Société de Marie qui la desservent.

Barthélémy Joos, en passant à cheval un pont près Malines, tomba avec son cheval dans l'eau ; mais à peine eut-il invoqué Notre-Dame du Carmel, dont il portait le saint habit, qu'il fut sauvé. On voyait autrefois dans l'église des Carmes, à Malines, une peinture, où l'événement était représenté, avec cette inscription : *Votum fecit et gratiam accepit.*

En 1656, la veille de la fête de saint Laurent, une fille, nommée Pétronille Boxtacle, âgée de dix-neuf ans, tomba par malheur dans l'eau, à Grammont, en lavant du fil, et fut entraînée par le courant jusque sous la roue du moulin de la ville. Un seul moment encore, et c'en était fait de Pétronille ; mais la roue, au lieu de l'attirer, par son mouvement continu, pour l'ensevelir sous l'écume des eaux du tournant, repoussa la fille, qui peu de jours auparavant avait reçu le Saint-Scapulaire, la jeta de l'autre côté et on la retira saine et sauve.

Le P. Matthias de Saint-Jean, cite un exemple tout différent, pour nous montrer que, lorsqu'on se dépouille du Scapulaire, dans les périls et les moments critiques de la vie, on s'expose, pour

l'ordinaire, à se priver de la protection de la Sainte Vierge :

Un lieutenant de cavalerie du régiment de Clinchamps, dans l'armée de Lorraine, qui portait le Scapulaire, fut frappé de la peste ; on l'avertit plusieurs fois, et on ne cessa de l'exhorter à se confesser ; mais il demeura sourd à cet avis. Dieu l'attendant avec patience, lui donna tous les moyens de revenir à lui. Le malheureux ne pouvait ni vivre ni mourir, et ne voulant point se convertir, arracha son Scapulaire, le jeta loin de lui, et expira dans le plus cruel désespoir.

En 1640, à trois lieues de Pont-à-Mousson, une escouade de cravates ayant été surprise par la compagnie des chevaux-légers de M. de Maupas, ce capitaine ordonna qu'on ne fit point de quartier aux soldats de cette milice à cheval. Un de ces malheureux cravates, appelé Le Cadet, ayant été percé de plusieurs coups qui ne lui donnaient point la mort, les soldats français, pour l'achever, lui assénaient sur le corps et sur la tête des coups de crosse de mousquet, lorsqu'il leur dit avec un sang-froid qui les étonna : « Vous faites de vains efforts pour m'ôter la vie, je ne mourrai pas sans confession ; je suis enfant de

Marie, et je porte son Scapulaire. — « Que ne le disais-tu plus tôt, dit un cavalier, nous t'eussions donné la vie. Crois-moi, fais un acte de contrition, car il n'y a pas de prêtre ici. — « J'espère, dit le mourant, que Dieu me fera la grâce. » En effet il survécut à tant de blessures mortelles, et quoiqu'ainsi mutilé, il se traîna, comme par inspiration, sur le chemin de Metz : un prêtre, conduit par la Providence, vint à passer : le soldat lui fit sa confession, et reçut l'absolution, que son âme semblait attendre de la protection de Marie comme un dernier bienfait, et il mourut aux pieds du prêtre, plein de foi en la paix du Seigneur, le 1^{er} janvier de l'année 1640.

En 1648, au siège d'Ypres par les Français, le trompette du régiment de Lomboy reçut de l'enemi un coup de mousquet à la poitrine avec une force irrésistible, mais heureusement la balle dont il fut frappé s'étant aplatie sur son Scapulaire, il n'en eut point la moindre contusion au corps. On trouva la balle dans ses habits empreintes très-visiblement de l'image de la Sainte Vierge et de l'Enfant Jésus.

Il résulte des miracles ci-dessus rapportés — nous pourrions en énumérer un plus grand nom-

bre — que tous les Chrétiens, de quelque âge et de quelque condition qu'ils soient, ont grand intérêt à se revêtir du Saint-Scapulaire, et s'ils sont fidèles à leurs engagements, Marie sera fidèle à ses promesses. Ce vêtement sacré sera pour eux un signe de salut pour l'âme et pour le corps.

Signum salutis, salus in periculis.

CHAPITRE XVIII

Bulle du Pape Jean XXII ou Bulle *Sabbatine*.

Quelque magnifique que fût la première promesse faite à saint Simon de Stock, ce n'était là qu'une partie de ce que le saint vieillard avait demandé. Pour l'exaucer pleinement, la Sainte Vierge fit une seconde promesse en faveur des religieux Carmes et des frères du Saint-Scapulaire, et ce fut cette fois au Pape Jean XXII. Celui-ci voyant que l'empereur Louis V de Bavière travaillait de longue main à introduire le schisme dans ses états, en fut très-affligé; il adressa, avec plus de ferveur que jamais, des prières au Seigneur pour qu'il voulût détourner les maux dont l'Eglise était menacée. Un jour s'étant levé de grand matin, pour faire oraison, selon sa cou-

tume, et se trouvant à genoux dans une sorte d'extase, la Reine des Cieux, consolatrice des affligés, lui apparut, entourée de lumière, portant l'habit des Carmes et lui ordonna de confirmer l'Ordre du Carmel, d'accepter et de ratifier, sur la terre, les grâces et les priviléges que son Fils lui avait accordés dans le Ciel. Le Pape, obéissant aux ordres de la Sainte Vierge, expédia, le 3 mars 1522, la Bulle : *Sacratissimo uti culmine*, dont nous allons donner la traduction littérale ainsi que les annotations :

« JEAN, ÉVÈQUE, SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU, à tous et à chacun des fidèles, tant présent que futurs, qui verront ces Lettres, salut et bénédiction apostolique (1).

» De même que sur le saint sommet du Paradis, on entend l'harmonie si douce et si suave des Anges dans le chant de la vision, quand on y con-

(1) Cette Bulle est vulgairement appelée *Sabbatine*, parce qu'elle contient la promesse que la Sainte Vierge a faite de retirer des feux du Purgatoire, le premier samedi (*Sabbat*), après leur mort, ceux qui auront été revêtus de sa sainte livrée.

Pour le texte latin voir :

Speculum Carmelitanum du P. Daniel de la Vierge, troisième partie, page 549, édit. de Gênes.

Bullarium Carmelitanum, tome I, pages 61 et 166.

Clavis aurea du P. Paul de Tous-les-Saints, pages 265 et suiv.

temple Jésus uni à la Divinité paternelle selon ces paroles : Seigneur, moi et le Père nous sommes un et qui me voit, voit aussi mon Père ; et que le chœur des Anges ne finit pas de chanter : Saint, Saint, Saint; ainsi l'assemblée (céleste) ne cesse d'adresser des louanges à la sublime Vierge, en s'écriant : Vierge, Vierge, Vierge, sois notre miroir et aussi notre modèle. Elle est, en effet, munie du don des grâces, ainsi que le chante la sainte Eglise : Marie, pleine de grâce, et Mère de miséricorde. C'est par là que se recommanda la montagne de l'Ordre du Carmel, en exaltant par des hymnes et en prônant cette Mère de grâces, et en disant : Salut, Reine, Mère de miséricorde et notre espoir.

» Pariant ainsi à genoux, la Vierge m'apparut en Carmélite, proférant le discours suivant :

« Jean ! Jean ! Vicaire de mon Fils bien-aimé,
» de même que je ne te délivrerai de ton adversaire,
» que par une faveur éclatante je te fais Pape
» et Vicaire, faveur que j'ai gracieusement obtenue
» de mon très-doux Fils, l'interpellant à l'aide de
» mes supplications, de même tu dois auparavant
» accorder une grâce et une ample confirmation à
» mon saint et dévoué Ordre des Carmes, com-

» mencé au Mont-Carmel par Elié et Elisée.
» Comme Vicaire de mon Fils, ce qu'il a statué
» et réglé dans les Cieux, tu dois le confirmer sur
» la terre; que quiconque, faisant profession,
» observera et gardera inviolablement la Règle,
» dressée par mon serviteur Albert, Patriarche,
» et approuvée par mon cher fils Innocent, et qui
» aura persévéré dans la sainte obéissance, la
» pauvreté et la chasteté, ou qui entrera dans le
» saint Ordre, sera sauvé : et si d'autres, par mo-
» tif de dévotion, entrent dans la sainte Religion,
» portant le signe du saint habit, s'appelant
» frères et sœurs du susdit Ordre, qu'à com-
» mencer du jour qu'ils entreront dans cet Ordre
» ils sont délivrés et absous de la troisième partie
» de leurs péchés, si dans la viduité ils promet-
» tent la continence ; si dans le célibat ils gardent
» la chasteté virginal; si dans le mariage ils con-
» servent inviolablement la fidélité conjugale,
» comme le prescrit la sainte Mère l'Eglise. Que
» les frères profès du dit Ordre sont absous de la
» peine et de la coulpe, et à commencer du jour
» qu'ils sortent de ce monde et s'empressent, à
» pas précipités vers le Purgatoire, moi leur mère
» j'y descendrai gracieusement le samedi après

» leur décès, et je délivrerai tous ceux que je
» trouverai dans le Purgatoire, et je les ramène-
» rai sur la sainte montagne de la vie éternelle.
» Il est vrai que ces frères et sœurs sont tenus
» de réciter de la manière convenable, les Heures
» canoniales, selon la Règle donnée par Albert;
» que ceux qui ne le savent pas, doivent jeûner
» aux jours que prescrit la sainte Eglise, à moins
» qu'ils en soient empêchés par quelque nécessité;
» qu'ils doivent s'abstenir de viande le mercredi et
» le samedi, excepté à la Nativité de mon Fils. »

« J'accepte donc cette Indulgence, je la ratifie
et je la confirme sur la terre, comme Jésus-Christ
l'a gracieusement accordée dans les Cieux, à
cause des mérites de la Très-Sainte Vierge Marie.
Qu'il ne soit donc permis à personne d'annuler
cet écrit, qui contient notre présente Indulgence,
ce statut et règlement, ou d'y contrevenir par une
téméraire hardiesse. Si quelqu'un a cette cou-
pable présomption, qu'il sache qu'il encourra l'in-
dignation de Dieu tout-puissant et des bienheu-
reux apôtres Pierre et Paul. »

»Donné à Avignon, le troisième jour de mars,
la sixième année de notre pontificat (1322). »

CHAPITRE XIX

Annotations sur la Bulle *Sabbatine*.

De même que sur le saint sommet du Paradis.
C'est un préambule ou une espèce d'exorde jusqu'à ces paroles : *Priant ainsi à genoux* etc., par lequel le lecteur est excité et préparé aux choses extraordinaires que le Pape va rapporter (1).

La Bulle Sabbatine diffère, pour la forme et le style, des Bulles ordinaires ; mais cette différence peut provenir de ce que Jean XXII, qui avait seul vu la vision, a rédigé lui-même cette pièce, sous l'impression de la joie et de la surprise qu'il ressentait encore, au lieu que les autres Bulles sont faites, pour la plupart, par des secrétaires

(1) Pour de plus amples annotations on peut consulter le numéro 2182 du *Speculum Carmelitanum*.

des écrivains nommés à cet effet, qui s'attachent toujours, autant qu'il est possible, aux formules accoutumées. Quoi qu'il en soit, le Pape descend, avec le plus grand ordre, de la vision de la Majesté divine à la contemplation de la sainte humanité de Jésus-Christ ; passe des chants et des hymnes des Anges, par lesquels ces esprits louent Dieu unanimement, à la Reine même des Cieux, glorifiée par la Cour céleste, invoquée et honorée de l'Eglise militante, et spécialement dans tout l'Ordre du Carmel ; il vient enfin à sa propre personne et commence la narration de la vision, de la promesse et du commandement qu'il en avait reçus.

La Vierge m'apparut en Carmelite, c'est-à-dire revêtue des habits de l'Ordre du Carmel : on peut donner à la Sainte Vierge le nom de Carmélite, parce qu'elle est comme la mère et la fondatrice de l'Ordre des Carmes, auquel, selon l'expression du Pape Grégoire XIII, dans sa Bulle : *Ad laudes*, elle a donné naissance (1), comme aussi cet Ordre

(1) Sacrum Ordinem, sub invocatione ejusdem Beatæ Mariæ de Monte Carmelo, quem eadem Virgo verustissima et omnium virtutum floribus insignita edidit, propriique nominis titulo insignivit. (*Bullarium Carmelitanum*, tome II, page 194.)

a donné naissance au culte extérieur de Marie, puisque c'est sur le Mont-Carmel qu'a été bâtie en son honneur la première chapelle, où le nom de Marie a commencé à être invoqué.

Qui aura persévétré dans la sainte obéissance, etc. Notre-Dame du Carmel étend ses faveurs à trois classes de personnes : 1^o aux Religieux de son Ordre, 2^o aux Novices, et 3^o aux Confrères et Consœurs. Elle parle d'abord, comme on voit, des Religieux profès du Carmel.

Qui entrera dans le saint Ordre. La Sainte Vierge désigne par ces paroles les novices Carmes.

Sera sauvé. Cette divine Mère promet de sauver des peines de l'enfer ceux qui mourront pieusement, revêtus du Scapulaire. Cela veut-il dire qu'en quelque état que meure un confrère du Saint-Scapulaire, il sera sauvé, quand même il mourrait dans l'état de péché mortel, pourvu seulement qu'il meure avec le Scapulaire ? Ce se sait une impiété de le penser, et un blasphème de le dire : car il est certain, que quand un homme coupable d'un seul péché mortel viendrait à décéder en cet état, encore que son âme prît l'essor et pût entrer dans les Cieux, pour se mettre à l'abri sous le manteau de Marie, les démons, dit

saint Antonin, l'enlèveraient du Paradis et la traineraient dans les enfers. Mais les paroles de la Sainte Vierge doivent être comprises et expliquées de la même manière que celles dont l'Ecriture Sainte se sert si souvent, et par lesquelles, dit le cardinal Bellarmin, elle attribue le salut éternel à des choses qui seulement y conduisent, et qui ne peuvent l'atteindre, sans être jointes à d'autres bonnes œuvres ; c'est ainsi qu'elle promet la vie éternelle à celui qui croira et qui sera baptisé : *Qui crediderit et baptizatus fuerit salvus erit.* Et à celui qui mange la Chair et boit le Sang de Jésus-Christ : *Qui manducat meam Carnem, et bibit meum Sanguinem, habet vitam aeternam.* *Qui manducat hunc Panem vivet in aeternum.* Il en est de même de ces autres propositions universelles qui se rencontrent dans les Livres Saints : « L'aumône délivre de tout péché et de la mort éternelle. *Eleemosina ab omni peccato et a morte liberat.* Rachetez vos péchés par les aumônes, et vos iniquités par les œuvres de miséricorde envers les pauvres. *Peccata tua eleemosinis redime, et iniquitates tuas misericordiis pauperum.* » Et quand Notre-Seigneur disait aux Pharisiens, dominés par l'avarice : « Donnez l'aumône, et toutes choses

seront pures pour vous, et Dieu vous remettra vos péchés. *Date eleemosynam : et ecce omnia munda sunt vobis.* » Toutes ces manières de parler supposent toujours l'horreur du péché, l'amer-tume de la contrition, les œuvres d'une bonne vie, le principe de la charité et l'accomplissement de la loi de Dieu. La Sainte Vierge, les Anges et les Saints n'ont de mérite que par Jésus-Christ, et ne peuvent nous obtenir les grâces nécessaires pour opérer notre salut, que par la voie de leur intercession. Le sens de la promesse de Marie est donc que cette Mère de miséricorde obtiendra aux frères mourant, la grâce de n'être pas surpris de la mort en état de péché mortel; on peut croire qu'en bien des occasions, par une protection miraculeuse, elle écartera de funestes accidents pour les préserver de la mort, ou prolonger la vie aux malades, et leur ménager un moment favorable de conversion et de salut. Voilà le sens naturel et seul légitime de la première promesse de Marie qui n'est que conditionnelle. Pour en obtenir l'accomplissement il faut joindre aux devoirs des frères, les devoirs plus essentiels encore du chrétien ; éviter le péché et ne pas s'exposer à être surpris par la mort dans le péché mortel ; à ces

marques on reconnaît un vrai serviteur de Marie, et alors on peut dire avec saint Anselme : « Il est impossible, ô Vierge sainte! que celui qui s'adresse à vous et sur qui vous jetez un regard périsse jamais ! *O Beatissima ! omnis ad te conversus et a te respectus impossibile est ut pereat !*

Et si d'autres, c'est-à-dire, ceux qui entrent moralement dans l'Ordre, puisqu'ils en deviennent membres, ont, de même que les Religieux et les Novices, la Très-Sainte Vierge pour leur Patronne spéciale.

Le signe du saint habit, c'est-à-dire le Saint-Scapulaire.

Absous de la troisième partie de leurs péchés. Plusieurs Souverains-Pontifes se sont servis de ces termes pour accorder la relaxation ou la rémission de la troisième ou de la septième partie de tous les péchés, cela veut dire de la troisième ou de la septième partie des peines dues aux péchés. Le Pape Paul V, par sa Bulle : *Cum certas*, du 30 octobre 1606, a augmenté cette faveur en accordant à tous les fidèles, qui entreront dans la Confrérie de Notre-Dame-du-Carmel et recevront l'habit, une Indulgence plénière, le jour de leur entrée.

Ils promettent. Il ne s'agit ici d'aucune espèce de vœu, mais d'un simple propos, d'une résolution spéciale, qui n'oblige personne à quitter son état et n'en fixe aucun de particulier : ce propos ou cette résolution engage seulement les confrères, par émulation et par reconnaissance, à une exacte fidélité dans tout ce que la loi de Dieu prescrit déjà à tous les chrétiens par le sixième commandement.

Ce propos ne doit pas être explicite ou formel, quoiqu'un tel propos soit certainement le meilleur : la réception du Saint-Scapulaire, par laquelle on est admis dans la Confrérie, avec l'intention¹ de faire ce qui est prescrit pour participer à tous ses avantages, suffit, sans autres formalités. Une telle démarche renferme la susdite promesse et l'exprime suffisamment.

Les frères profès, comme vivant plus durement et pratiquant des choses plus difficiles.

Sont absous de la peine (*supplicio*) *et de la coulpe* (*culpa*). On entend par là une Indulgence plénière : la sainte Eglise emploie les mêmes termes dans les Jubilés et pour les Indulgences les plus étendues, à l'exception du mot latin *supplicio*.

(supplice), qui est placé ici pour *pœna* (peine) (1).

Mais dans la Bulle de Jean XXII, ces mots *ab-sous de la peine et de la coulpe* doivent être compris ainsi: qu'un religieux de l'Ordre du Carmel, qui aura observé fidèlement sa Règle et ses vœux, si, à l'heure de la mort, il a la conscience chargée de quelque péché, il en recevra le pardon quant à la coulpe, soit par la contrition, soit par la confession, et il sera délivré du supplice ou de la peine du Purgatoire par la Bulle Sabbatine.

Le P. Théophile Rainaud fait observer dans son *Scapulare partheno-carmeliticum*, qu'il faudrait, pour rendre la chose plus claire, séparer la phrase où il est parlé de la rémission de la peine et

(1) A l'occasion de ces expressions, nous ferons remarquer:

1^o Le péché mortel, soit originel, soit actuel, ne peut être effacé que par le baptême; et après le baptême, il ne l'est que par l'absolution sacramentelle, ou par la contrition parfaite jointe au vœu du Sacrement, jamais par la vertu de l'Indulgence.

2^o L'indulgence ne remet point la peine temporelle due au péché mortel, tant que le péché n'est pas remis quant à la coulpe; car si la peine due au péché peut en être séparée, c'est après que la tache imprimée dans l'âme est effacée et non auparavant.

Quelques théologiens, cependant, enseignent que l'Indulgence peut effacer le péché vénial; mais notre sujet ne demande pas que nous entriions dans le détail sur ce point.

On peut consulter le *Traité des Indulgences*, de Mgr Bouvier.

de la coulpe, de celle qui suit, et faire une nouvelle période de ces mots : *et à commencer du jour qu'ils sortent de ce monde*, etc. parce que la Foi nous enseigne, dit-il, qu'une âme, qui n'a plus rien à payer à la justice divine est admise au Ciel, sans passer par le Purgatoire (1).

Qu'ils sortent, c'est-à-dire les Religieux, les Novices et les Confrères.

J'y descendrai. La Sainte Vierge promet, qu'elle viendra délivrer du Purgatoire les confrères du Saint-Scapulaire, le samedi après leur mort ; c'est-à-dire qu'elle les délivrera, ce jour, soit en descendant elle-même dans le Purgatoire, soit plutôt par le ministère des Anges, et cela, au moyen d'une intervention gratuite, ou bien au moyen d'une satisfaction, en obtenant par ses prières du secours pour leurs âmes ; ou l'application d'une partie de ses satisfactions renfermées dans le trésor de l'Eglise, ou enfin en obtenant de son

(1) Cette observation est juste, mais il est toujours vrai, que l'application d'une Indulgence plénière dans son entier n'a presque jamais lieu, soit à cause de l'omission de l'une ou de l'autre des conditions requises, soit à cause de l'affection que l'on a conservé à quelque péché vénial, & par conséquent, le secours que Marie promet, dans le second membre de la période, est en tout conforme à la saine doctrine et aux vrais principes de la théologie.

Fils, par une disposition exceptionnelle, qu'il leur fasse lui-même, à cause d'elle, l'application de ses satisfactions dont se compose ce trésor.

Malgré les expressions dont se sert la Très-Sainte Vierge, il n'est pas nécessaire qu'elle descende du Ciel dans le Purgatoire par un mouvement local, ou qu'elle y soit en personne pour en délivrer les âmes des confrères du Saint-Scapulaire ; car le verbe *descendre* qui se trouve dans la Bulle Sabbatine, est employé souvent, et surtout dans l'Ecriture sainte, pour *aide, secours, délivrance*, c'est ainsi que Dieu dit : *J'ai vu l'affliction de mon peuple qui est en Egypte ; j'ai entendu le cri qu'il jette, et sachant quelle est sa douleur, je suis descendu pour le délivrer des mains des Egyptiens.* Ailleurs, c'est la Sagesse qui parle : *Elle n'a point abandonné le juste (Joseph), lorsqu'il fut vendu, mais elle l'a délivré des mains des pécheurs ; elle est descendue avec lui dans la fosse.* Quand Dieu dit donc qu'il descend sur la terre, cela signifie qu'il y opère les mêmes effets que s'il y était présent en personne. De même, la descente de Marie est une descente morale, qui n'indique autre chose que l'effet de son pouvoir à soulager les hommes. C'est ainsi que le Pape Clément VII, reproduisant

dans sa Bulle *Ex clementi*, celle de Jean XXII, semble avoir compris la descente de la Sainte Vierge, lorsqu'il dit : *La Très-glorieuse Mère de Dieu, Marie, toujours Vierge, assistera, après leur trépas, les âmes des Confrères, ou des Religieux, et des Sœurs, par ses intercessions continues, ses pieux suffrages et par une protection toute spéciale.* On voit ici qu'au lieu de *descendre*, comme s'exprime la Sainte Vierge dans la Bulle de Jean XXII, le Pape Clément VII emploie les mots *intercession, suffrages, protection*, et un pareil secours ne demande pas nécessairement sa présence réelle et personnelle, mais celle d'un Ange suffit : celui-ci peut se transporter dans le Purgatoire, et, par la faveur dont Marie jouit auprès de Dieu, il peut, en son nom, retirer de ce gouffre de flammes les âmes des confrères du Saint-Scapulaire, pour les conduire dans le Ciel. C'est dans le même sens que l'on doit entendre la défense faite, sous le Pape Paul V, par la Congrégation de l'Inquisition générale, de représenter en peinture la Sainte Vierge descendant au Purgatoire pour en retirer les âmes des personnes qui ont porté sa sainte livrée (1).

(1) La sacrée Congrégation de l'Inquisition a déclaré et ordonné, en
10

Le samedi après leur décès. Une difficulté se présente dans la Bulle de Jean XXII où il est dit que la Sainte Vierge, par cette affection qu'elle a de mère, délivrera du Purgatoire les confrères *le samedi après leur mort : Sabbatoposteorum obitum.* Il semble que ces paroles blessent la raison et la justice à cause de la disproportion du secours qui est accordé aux âmes des enfants adoptifs de Marie. S'il arrive, par exemple, que quelqu'un d'eux meurt, chargé de grandes dettes pour la satisfaction des peines dues à ses péchés, la nuit du vendredi au samedi, il ne sera au Purgatoire que très-peu de temps, tandis que celui qui meurt la nuit du samedi au dimanche sera obligé de rester dans les flammes huit jours entiers, quoique chargé peut-être de moins de dettes que le premier. De plus, à quoi bon l'usage établi dans la sainte Eglise de fonder des Messes et des Obits perpétuels pour le repos des trépassés ?

Ces objections ont au premier abord quelque chose de spacieux ; mais examinons-les de près :

1618, que dans les peintures on devait représenter, au lieu de la Sainte Vierge qui descend au Purgatoire, des Anges conduisant au Ciel les âmes des confrères du Saint-Scapulaire, ce qui toutefois a lieu par l'intercession, les suffrages et les mérites de Marie.

Quand même ce que l'on avance de la proportion inégale des peines^{des} des deux confrères dont nous venons de parler serait vrai, aucun d'eux n'aurait sujet de se plaindre ; car celui qui serait condamné à rester plus longtemps au Purgatoire aurait encore toujours moins à souffrir que ce qu'il a mérité, et par conséquent il devrait plutôt se réjouir de la grâce que son frère reçoit par les mérites de Marie qui dispose de ses faveurs comme il lui plaît. Il en est à peu près comme dans la parabole de l'Evangile à l'égard des ouvriers qui avaient travaillé à la vigne du Père de famille : ceux qui étaient venus à la onzième heure, comme ceux qui avaient supporté le poids du jour et de la chaleur, recevaient chacun le même salaire, et ces derniers avaient beau murmurer contre le Père de famille, celui-ci répondit à l'un d'eux : Mon ami, je ne vous fais point de tort ; n'êtes vous pas convenu avec moi d'un denier ? Ne m'est-il donc pas permis de faire ce que je veux, et votre œil est-il mauvais parce que je suis bon ?

Mais au reste, on suppose une chose qui n'existe point, savoir que la Sainte Vierge aurait déclaré que la délivrance des confrères ne se ferait que le premier *samedi* après leur décès, et non aupara-

vant; le véritable sens de la promesse est que l'affranchissement et la mise en liberté de ces âmes aura lieu *au moins* le premier samedi après le trépas. En effet, dans le décret du Pape Paul V, du 15 février 1613, il est dit: « Spécialement le samedi, *præcipue in die sabbati*, » et dans les leçons du *Bréviaire romain* pour la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, le 16 juillet, on lit: « Le plus promptement possible, *quantocius*. » Il est aisé de concilier la diversité de ses expressions dans les Bulles et Décrets des Papes touchant ce point, si l'on fait attention que les uns expliquent ou interprètent les paroles des autres.

On demande maintenant si la délivrance des âmes des confrères du Saint-Scapulaire, en vertu de la Bulle Sabbatine, se fait *infailliblement* le premier samedi après leur décès. On peut le croire pour plusieurs, mais on peut en douter pour d'autres.

Personne n'ignore que par la grâce de la justification la peine éternelle ne se remet pas toujours entièrement au pénitent, et que par conséquent l'on doit satisfaire pour la peine temporelle qui reste, ou en ce monde, ou en l'autre dans le Purgatoire; l'âme ne peut sortir de cette prison pour

entrer dans le royaume des Cieux, qu'elle n'ait payé jusqu'à la dernière obole. Et quoique le temps de ces peines puisse être abrégé par une faveur extraordinaire et qu'il ait été fixé par la Sainte Vierge, pour ses confrères au moins au premier samedi après leur mort, ce terme n'a été fixé par elle que sous des conditions dont l'accomplissement ne peut pas nous être connu. Ainsi, celui qui, pendant sa vie, aura le plus fidèlement observé les Règles de la Confrérie et qui aura pratiqué tous les exercices avec une grande dévotion et une confiance entière en la protection de Notre-Dame du Mont-Carmel, que celui-là recevra plus sûrement l'application du privilége et de l'Indulgence du samedi qu'un autre qui aura eu moins de zèle et de ferveur. En outre, cette application se faisant par voie de suffrage et par interprétation plutôt que par satisfaction, il peut arriver que les mêmes suffrages ne profitent pas également à toutes les âmes, et qu'il y en ait que cette Indulgence ne délivre pas sitôt, faute de disposition de leur part ; de là, l'utilité et la nécessité d'offrir pour les confrères décédés, le Saint Sacrifice de la Messe, les prières, les aumônes et les autres bonnes œuvres.

Cependant quand nous disons, en thèse générale, que Marie délivre du Purgatoire les confrères du Saint-Scapulaire, *le samedi* après leur mort, il n'y a rien là qui répugne à la raison ni à la foi ; en effet, les parents dans leurs familles, les rois dans leurs Etats, se réservent aussi certains jours pour accorder leurs faveurs ; la sainte Eglise, elle-même, dans ces Bulles d'Indulgence plénière, fixe un jour précis auquel on pourra gagner cette Indulgence ou la remission des peines temporelles dues aux péchés, et ce jour-là est tellement fixe, que c'est ce jour-là nommément, et non un autre jour, qu'on peut le gagner. Marie comme mère dans la gloire ne pourrait-elle point obtenir de son Fils qu'il déliât dans le Ciel ce que les Papes délient sur la terre, comme Vicaires de Jésus-Christ, surtout, lorsque selon l'ordre établi dans la sainte Eglise, elle fait les Papes eux-mêmes confidents, dépositaires et exécuteurs ou promulgateurs de ses promesses et de ses faveurs ?

Sainte Thérèse, dans sa *Vie*, rapporte un exemple pour nous prouver ce que nous avons déjà dit, que notre confiance en la protection et en la délivrance de Marie ne peut être fondée que sur notre ferveur dans l'accomplissement de nos devoirs :

« Un très-bon religieux de notre Ordre, dit-elle, étant fort malade, je connus, dans un grand recueillement qui me prit, en attendant la Messe, qu'il était mort, et je le vis monter au Ciel, sans entrer en Purgatoire; je sus depuis qu'il était mort en effet à la même heure que je l'avais vu. Je fus fort étonnée de ce qu'il n'avait pas été en Purgatoire, mais il me fut donné à entendre, que pour avoir bien observé sa Règle, *il avait joui de la grâce accordée à l'Ordre par des Bulles particulières touchant les peines du Purgatoire.* Je ne sais pourquoi cette connaissance me fut donnée, si ce n'est peut-être pour me faire comprendre, que pour tirer de l'avantage d'avoir embrassé une sainte profession, il ne suffit pas d'en porter l'habit, mais qu'il faut que la vertu y réponde. »

Je les ramènerai. C'est-à-dire tous ceux qui auront observé les conditions prescrites; les Religieux qui auront vécu conformément à leur Règle, les Confrères qui auront fait une profession spéciale de mœurs chastes et récité le *Petit Office de la Sainte Vierge*, ou fait abstinence de viande le mercredi et le samedi.

Heures canoniales. On comprend proprement ici le grand Office canonique; mais la déclaration

des Cardinaux, confirmée, en 1613, par Paul V, a décidé que les confrères peuvent satisfaire à leurs obligations par la récitation du *Petit Office de la Sainte Vierge* selon le rit du *Breviaire romain*.

Et le samedi, parce qu'en quelques endroits c'est un usage reçu de ne pas observer l'abstinence du samedi à certains temps de l'année ; il y a aussi des diocèses où il est permis, par privilége spécial, de manger de la viande le samedi, hors le temps du Carême.

Et je la confirme sur la terre. Quoique le privilége et l'Indulgence de la Bulle sabbatine aient été concédés et confirmés par Jésus-Christ dans le Ciel, il a fallu encore qu'ils fussent acceptés, corroborés et confirmés par les Souverains-Pontifes, ses Vicaires sur la terre ; car Notre-Seigneur n'exerce point extérieurement de juridiction ecclésiastique sur les mortels. L'Indulgence de la Portiuncule que Jésus-Christ avait accordée à son grand serviteur saint François d'Assise, a dû être acceptée et confirmée, de la même manière que le privilége du samedi par les Souverains-Pontifes (1).

(1) On peut également consulter le *Speculum Carmelitanum* du P. Daniel de la Vierge-Marie et le : *Clavis aurea* du P. Paul de Tous-les-Saints.

Voici comment le savant Antoine Sanderus s'exprime sur la Bulle Sabbatine : « Quant au privilége de la Bulle Sabbatine, il est divin et non humain, céleste et non terrestre, c'est pourquoi nous pouvons très-bien appliquer ici ce qu'Arnould de Chartres a dit sur *les sept paroles du Seigneur*: Marie, notre Mère, le demande, le Fils l'approuve, le Père le décrète. Ce privilége a donc été donné dans le Ciel, il a été apporté par la Très-Sainte Vierge sur la terre, il a été confirmé et promulgué par Jean XXII, comme ces mots de la Bulle nous l'apprennent : *J'accepte cette Indulgence, je la ratifie, et je la confirme sur la terre, comme Jésus-Christ, à cause des mérites de la Très-Sainte Vierge, sa Mère, l'a concédée gracieusement dans les Cieux.* C'est pourquoi, la sacrée Congrégation des Rites appelle très à propos le Scapulaire *un habit céleste.* »

Le même auteur, après quelques phrases incidentes, qui n'ont pas un rapport direct avec notre sujet, continue ainsi :

« Quoique Jésus-Christ ait concédé immédiatement dans le Ciel les très-excellents priviléges de la Bulle Sabbatine, en considération des mérites de la Sainte Vierge, comme le Pape Jean XXII

l'atteste, cependant afin de nous ôter toute sorte d'ambiguïté, et de consolider la dévotion des fidèles, il a été nécessaire que cette donation céleste reçût l'approbation de l'Eglise par ses chefs (1). »

Donné à Avignon. Les Papes avaient commencé, à cette époque, à y établir leur résidence.

(1) *Chorographia sacra Brabantiae*, tome 1, page 296. Edit.
de La Haye, 1727.

CHAPITRE XX

**Liste des Souverains Pontifes qui ont donné des Bulles,
Brefs ou Décrets en faveur de l'Ordre ou de la Con-
frérie de Notre-Dame-du-Mont-Carmel. — Année de
leur élection. — Nombre des Bulles et Décrets.**

Si le lecteur a trouvé dans ce livre quelque chose d'étrange ou de peu croyable, au premier abord, qu'il ne pense pas que ce soit une fantaisie de l'auteur; tout ce qu'il y a lu a été approuvé par des Bulles, Brefs et Décrets des Souverains-Pontifes dont nous donnons la liste.

Léon IV, élu l'an du Seigneur.. 847 (1)

Adrien II, en..... 867.

Etienne V, en..... 885.

(1) Le premier chiffre marque l'année de leur élection.

Le deuxième chiffre indique le nombre de Bulles ou Décrets, publiés nommément par chacun des Souverains-Pontifes. Les Bulles des douze premiers Papes étant insérées, approuvées et confirmées dans celles de Sixte IV, de Grégoire XIII et de Clément X, le *Bullaire* n'en fait pas ne mention spéciale.

Sergius III, en.....	904.
Jean X, en.....	914.
Jean XI, en.....	931.
Grégoire V, en	996.
Sergius IV, en.....	1009.
Alexandre II, en.....	1061.
Saint Grégoire VII, en.....	1073.
Lucius III, en.....	1181. .
Grégoire VIII, en.....	1187.
Clément III, en.....	1187 (19 décembre).
Honorius III, en.....	1216..... 1.
Grégoire IX, en.....	1227..... 3.
Innocent IV, en.....	1247..... 15.
Alexandre IV, en.....	1254..... 18.
Urbain IV, en.....	1261..... 12.
Clément IV, en.....	1265..... 9.
Saint Grégoire X, en.....	1271..... 1.
Honorius IV, en.....	1285..... 3.
Nicolas IV, en.....	1288..... 14.
Boniface VIII, en.....	1294..... 16.
Bienheureux Benoît XI, en.....	1303..... 1.
Clément V, en.....	1305..... 20.
Jean XXII, par une Bulle qui commence : <i>Sacratissimo uti culmine</i> ; à la date du 3 mars 1322.	
Benoît XII, en.....	1334... 7.
Clément VI, en.....	1342. ... 107.
Innocent VI, en.....	1352..... 46.
Urbain V, en.....	1362..... 37.
Grégoire XI. en.....	1370..... 13.

Urbain VI, en..... 1378..... 13.

Boniface IX, en..... 1389..... 13.

Innocent VII, en..... 1404..... 2.

Grégoire XII, en..... 1406..... 1.

Alexandre V, dans une Bulle qui commence par ces mots :

Tenore cujusdam privilegit, en date du 7 décembre 1409.

Jean XXIII, en..... 1410..... 3.

Martin V, en..... 1417..... 13.

Eugène IV, en..... 1431..... 41.

Nicolas V, en..... 1447..... 61.

Calixte III, en..... 1455..... 9.

Pie II, en..... 1458..... 21.

Paul II, en..... 1464..... 8.

Sixte IV, par une Bulle qui commence par ces mots : *Deum attenta*, en date du 1^{er} avril 1477.

Innocent VIII, en..... 1484..... 24.

Alexandre VI, en..... 1492..... 12.

Jules II, en..... 1503..... 22.

Léon X, en..... 1513..... 48.

Adrien VI, en..... 1522..... 4.

Clément VII, par cinquante-cinq Bulles, dont la première commence ainsi : *Dilecti filii Nicolai Audeth*, en 1524, et la seconde par ces mots : *Ex clementis apostolicæ*, en date du 12 août 1530.

Paul III, en..... 1534..... 27.

Jules III, en..... 1550..... 5.

Paul IV, en..... 1555..... 7.

Pie IV, en..... 1559..... 26.

Saint Pie V, trente-cinq Bulles, dont la première commence

par ces mots : *Suprema dispositione*, en date du 20 avril 1566.

Grégoire XIII, soixante-un Bulles, dont la première commence ainsi : *Ut laudes*, à la date du 18 septembre 1577.

Sixte V, trente-trois Bulles; la première commençant par ces mots : *Reddituri*, sous la date du 11 juillet 1587.

Grégoire XIV, en..... 1590..... 4.

Clément VIII, en..... 1592..... 137.

Paul V, cent cinquante Bulles, dont la première commence ainsi : *Cum certas*, datée du 30 octobre 1606 ; la deuxième, par ces paroles : *Priorum hominum*, en date du 11 août 1609 ; la troisième par ces autres mots : *Alias volentes*, en date du 19 juillet 1614, etc.

Grégoire XV, dans une Bulle commençant ainsi : *Splendor paternæ gloriæ*, datée du 19 septembre 1622.

Urbain VIII, une Bulle commençant aussi par ces mêmes paroles : *Splendor paternæ gloriæ*, datée du 10 mai 1624.

Innocent X, en..... 1644..... 31.

Alexandre VII, en..... 1655..... 82.

Clément IX, en..... 1667..... 21.

Clément X, dans six Bulles dont la première commence ainsi : *Agni immaculati*, du 11 août 1670 ; la deuxième, *Ad uberes*, du 31 octobre 1670 ; la troisième, *Cum sicut accessimus*, du 2 janvier 1672 ; la quatrième, *Cœlestium*, du 16 mai 1672 ; la cinquième, *Comissa nobis divinitus*, sous la date du 8 mai 1673 ; la sixième enfin, *Exponi nobis*, du 26 septembre 1674.

Innocent XI, en..... 1676..... 32.

Innocent XII, en..... 1691..... 32.

Clément XI, en.....	1700.....	183.
Innocent XIII, en.....	1721.....	6.
Benoît XIII, en.....	1724.....	60.
Clément XII, en.....	1730.....	70.
Benoît XIV, en.....	1740.....	86.
Clément XIII, en.....	1758.....	94.
Clément XIV, (1767). — Pie VI, (1775). — Pie VII (1800).		
— Léon XII (1823). — Pie VIII (1829). — Grégoire XVI (1831).		

La sacrée Congrégation des Rites par plusieurs Décrets;

La sacrée Congrégation de la Sainte-Inquisition de Rome,
par un Décret du 15 février 1613;

La sacrée Congrégation des Indulgences et des Saintes Reliques, par un décret du 27 juin 1678;

Enfin la même Congrégation des Indulgences, par un Décret sous la date du 13 juillet 1818.

Par tout ce que nous venons de rapporter, on peut connaître clairement l'ancienneté de l'Ordre du Carmel et de la Confrérie du Saint-Scapulaire.

TABLE DES MATIÈRES

Chap. I. — Naissance de saint Simon de Stock et prodiges qui l'accompagnèrent.....	21
Chap. II. — Education. — Exercices de piété.....	27
Chap. III. — Ses premières études. — Vœu de chasteté	31
Chap. IV. — Contradictions qu'éprouve Simon de Stock dans la maison paternelle.....	39
Chap. V. — Départ de Simon pour la solitude. — Tentations.....	44
Chap. VI. — Il quitte sa solitude. — Zèle pour le salut des âmes.....	58
Chap. VII. — Travaux apostoliques durant l'interdit d'Angleterre. — Succès de son zèle.....	63

Chap. VIII. — Simon de Stock entre dans l'Ordre des Carmes. — Sa vie religieuse.....	72
Chap. IX. — Il est nommé Vicaire Général et propage l'Ordre du Carmel.....	79
Chap. X. — Simon de Stock se rend au Mont-Carmel. — Visite aux Lieux Saints. — Chapitre général. — Il se retire durant l'espace de dix ans dans une grotte et y est nourri miraculeusement.....	92
Chap. XI. — Simon revient en Angleterre, où il est nommé Général de l'Ordre. — Persécution. — Les Carmes sont reconnus <i>Ordre-Mendiant</i>	104
Chap. XII. — La Très-Sainte Vierge apparaît à Simon de Stock et lui donne le Scapulaire. — Il impose silence à ses adversaires.....	119
Chap. XIII. — Simon se rend au Concile de Lyon. — Il visite les couvents de son Ordre. — Sa mort.	140
Chap. XIV. — Pierre Roscidaval, Archevêque de Bordeaux, canonise Simon de Stock. — Miracles qu'il opère. — On distribue ses reliques.....	154
Chap. XV. — Œuvres de saint Simon de Stock. — Réflexions morales.....	172
Chap. XVI.— Le Saint-Scapulaire. — Esprit de cette Confrérie.....	180
Chap. XVII.— Miracles opérés par la vertu du Saint-Scapulaire	188
Chap. XVIII. — Bulle du Pape Jean XXII ou Bulle Sabbatine.....	202

Chap. XIX. — Annotations sur la Bulle Sabbatine.	207
Chap. XX. Liste des Souverains-Pontifes qui ont donné des Bulles, Brefs et Décrcts en faveur de l'Ordre ou de la Confrérie de Notre-Dame du Mont-Carmel. — Année de leur élection. — Nombre de Bulles, Brefs, etc.....	227

FIN DE LA TABLE.

Clermont-Ferrand, typographie Mont-Louis, rue Barbançon.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

De la dévotion à saint Joseph , in-18 de 83 p.	» 40
Une semaine à La Trappe de Sainte-Marie-du-Désert , in-12, avec gravure.....	1 »
A quoi servent les Moines ? in-32 de 100 pages.	1 »
Le luxe , in-32.....	» 30
Staouéli , ou les Trappistes en Algérie, in-12, avec gravures.....	4 »
Mois des Ames du Purgatoire : Considérations, exemples, pratiques, prières, etc., pour chaque jour du mois de novembre, suivi de Méditations pour l'Octave des Morts , etc., ouvrage revêtu de plusieurs approbations épiscopales	1 »
Rodrigue et Pélage . — Lérida . — Gaston et Marguerite , nouvelles. 1 volume in-12 (1 ^{re} édition épuisée).	
Saint Bruno et les Chartreux , 1 vol. in-8 ^o	3 »
Les Décorations pontificales , in-32.....	1 »
Élie et Élisée, Prophètes , in-32.....	1 »
Les Madones d'Espagne , études, souvenirs et pèlerinages, in-12.....	2 »
Le Festin de Balthazar . — Un homme oublié .	
— Prisia et Valérie , nouvelles. 1 vol. in-12.	1 »
Les Moines artistes , in-12.....	2 »
Sœur Louise de la Miséricorde (Mlle de la Vallière), religieuse Carmélite, in-32.....	» 50
Un Élève des Jésuites . — Jean-Népomucène .	
— Un grand homme . — Le bien mal acquis ne profite jamais , nouvelles. 1 vol. in-12.....	1 »





Clermont-Ferrand, typ. Mont-Louis.